Publié par le SYNDICAT D'OEUVRES SOCIALES LIMITEE.
BUREAUX: 100 rue Georges (près Dalhousie), Ottawa, Ont.
TELEPHONES: Services du jour: Rideau 514.—Service de nuit: Administration: Rideau 514.—Nouvellistes: Rideau 515.—Association d'Education: Rideau 516.

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

ABONNEMENTS
Quotidien
Canada . . . . . $ 5.00
Ottawa, par poste 6.00
Etats-Unis 7.00
Union Postale 10.00
Hebdomadaire
Canada $2.00
Etats-Unis et Union Postale 3.00

12ème Année No 42 — OTTAWA, MARDI, LE 19 FEVRIER 1924 — 2 sous le numéro

LES ACCAPAREURS VIENNENT COMPLIQUER LA SITUATION

Les prix des viandes augmentent de 30 à 50 pour cent, et le gouvernement intervient dans l'intérêt du public. Les spéculateurs seront surveillés et châtiés — Cargaisons de fruits en perdition.

LES COURRIERS

De la Presse Associée

LONDRES, 19.— Tandis que les hommes d'affaires tempêtent contre les grévistes débardeurs qui gardent les postes dans les ports, les femmes d'Angleterre s'apprêtent à protester contre l'intention de certains marchands de détails qui veulent déjà hausser les prix des vivres. Les hausses les plus prononcées se sont faites hier dans les viandes et la décision des marchands exposeront leurs raisons au gouvernement.

LES HAUSSES

Il y aura encore de fortes hausses pour les oranges et les bananes. Un importateur assure que dans les ports de Bristol et de Liverpool il a des bananes pour une valeur de 75,000 livres ($300,000) et qu'il lui est impossible de les transporter en entrepôts. On croit qu'on devra jeter à la mer une bonne partie de ces fruits, et il pourrait arriver aussi qu'on les dirige du côté de l'Allemagne où les fruits sont en grande demande actuellement.

La presse approuvait fort la réunion du conseil du cabinet hier soir pour discuter les mesures à prendre pour assurer les vivres à la population anglaise et pour empêcher la hausse des vivres et le public fonde sur cette réunion ses meilleures espérances. Mais il est encore impossible de dire jusqu'à quel point le gouvernement pourra protéger le consommateur et punir le profiteur. Le gouvernement a donné des instructions un peu partout pour prévenir l'exploitation de la foule par les profiteurs.

3000 VOLONTAIRES

Le sort en est jeté, c'est bien la grève qui s'est déclarée hier parmi les débardeurs de tous les ports d'Angleterre, le port de Londres excepté, où des ouvriers assez nombreux travaillent encore. Les employeurs ont pu s'assurer les services de 3,000 volontaires à condition que la police leur offre une bonne protection.

LA POSTE

Le plus grand inconvénient de la grève est le blocus fait à la poste américaine. Des exploiteurs ont déjà haussé les prix de leurs marchandises bien qu'il n'y ait pas encore de raisons pour le faire.

Le gouvernement n'a pas mis de temps à intervenir. Dès son retour de Chequers Court le premier ministre MacDonald a eu une conférence avec le ministre du travail, Tom Shaw, et autres, et ainsi

Suite à la 5ième col. 1re

Le monde a vol d'oiseau

UN EMPRUNT DE CENT MILLIONS DE FRANCS

(Universal Telegraph)

BELGRADE, 19.—D'après une communication du "Morgen" les négociations entamées par l'administration des fonds à Belgrade avec une délégation de financiers suisses en vue d'obtenir un emprunt hypothécaire, n'ont abouti encore à aucun résultat. Le cours actuel des négociations rend leur résultat douteux. Au cas où les négociations actuelles n'aboutiraient pas à un résultat favorable, l'administration des fonds entamerait de nouveaux pourparlers avec d'autres financiers suisses.

UNION DES DOUANES ENTRE LA LITHUANIE, LA LETTONIE ET L'ESTHONIE

(Universal Telegraph)

REVAL, 19.—Au cours d'une entrevue, le ministre plénipotentiaire de Lithuanie communique que la conférence des Etats baltiques qui se réunira à Kowni doit entre autre aboutir à une union des douanes entre la Lithuanie, la Lettonie et l'Esthonie. Les ministres des affaires étrangères de ces trois Etats prendront part à la Conférence.

SOCIETE HONGROISE DU GAZ METHAME EN ROUMANIE

(Universal Telegraph)

BUCAREST, 19.—D'après une communication du journal officiel "Monitorul" le ministre des finances a, par décision du 15 décembre, ordonné la liquidation de la société hongroise du gaz méthame sur base de la loi sur la fortune de ressortissants ennemis. La fortune de la société du gaz méthame comprenait des bâtiments, des machines, des installations et du matériel d'une valeur de 74 millions de Lei. 12,250 actions sont la propriété allemande, 8,250 la propriété hongroise et 4,000 la propriété roumaine et 2,500 la propriété de l'Etat autrichien. Le ministre des finances a demandé la représentation des intérêts publics de toutes les actions pour l'Etat roumain.

LES EFFETS DE LA CHUTE DU FRANC SUR L'AUTRICHE

(Universal Telegraph)

VIENNE, 19.—La "Reichsport" mande: La chute du franc français s'est fortement fait sentir sur le marché du bois des pays alpins. Des clients pour le bois ont par suite de la baisse considérable révoqué leurs commandes à payer en couronnes en se référant à la "force majeure", l'achat de la marchandise au prix fixé lors de la commande leur étant devenu impossible. D'autre part des maisons du pays ne peuvent point exporter leurs marchandises aux prix antérieurement convenus en francs, parce qu'en livrant à ces prix elles seraient en faillite.

LA FORTUNE CONFISQUEE DES HABSBOURG EN AUTRICHE

(Universal Telegraph)

VIENNE, 19.—Le parti monarchiste essaie de soulever la question de la confiscation de la fortune privée des Habsbourg-Lorraine en Autriche. L'unique député monarchiste Wense soumettra prochainement une pétition signée de centaines de mille personnes. On prétend dans toutes les réunions publiques du parti monarchiste que l'ancienne impératrice Zita se trouve dans le besoin avec ses enfants, et en est réduite à vivre de la bienfaisance de l'étranger, tandis qu'elle pourrait vivre aisément du revenu de ses biens confisqués. L'intervention des monarchistes n'a guère grande chance de réussite.

LA LOI ADOPTEE EN 3eme LECTURE

LE PROJET DE LOI DES DENTISTES SUBIT UN AMENDEMENT ET EST ADOPTE.

De notre correspondant

QUEBEC, 19. — Les quelques députés qui assistaient à la séance de la chambre hier, ont voté en troisième lecture le projet de loi relatif aux dentistes. Ce projet de loi a été discuté à plusieurs reprises et est bien connu des intéressés. Un seul amendement a été fait. Au comité des bills privés on avait ajouté que cette loi n'empêcherait pas les mécaniciens dentistes de pratiquer leur métier. Le Dr Lemieux, député de Gaspé, a demandé de retrancher cet amendement. Il explique que la loi des chirurgiens dentistes ne devait pas intervenir dans les occupations des mécaniciens dentistes, pas plus que la loi des médecins n'intervenait chez les fabricants de membres artificiels. M. Taschereau appuya M. Lemieux en disant que la loi des chirurgiens dentistes ne nuisait aucunement aux mécaniciens; au contraire elle doit leur aider.

LES ANESTHESIQUES

Le Pr Faucher, député de Québec centre, a fait quelques remarques au sujet de l'usage des anesthétiques. Il désirerait que les chirurgiens dentistes comme en Europe aient suivi un cours de médecine générale et un cours spécial relatif à l'usage des médicaments.

BRAVOURE D'UN PERE

MONTREAL, 19. — M. A. Tousignant a bravé le feu et la fumée pour sauver sa femme et ses onze enfants, au cours d'un incendie qui se déclara dans la partie est de la ville. Il faillit lui-même perdre la vie. La plupart des enfants étaient au lit. Le feu se déclara dans une boutique de réparations de voitures et un garage adjacent.

LES PRIX ONT AUGMENTE

TORONTO, 19. — D'après les chiffres d'un professeur de l'université de McMaster les prix ont subi une hausse légère entre le 15 janvier et le 15 février de cette année; vers la fin de janvier les prix du gros ont subi une hausse aussi. Les prix du gros monteront encore pour quelques mois. Mais d'ici trois mois il n'y aura pas grand changement.

Un messager de banque se fait voler 1200 dollars

MONTREAL, 19. — Trois hommes, hier, à la pointe de leur revolver, ont forcé J. E. Carroll, messager de banque, à entrer dans un auto, dans le nord de la ville. Le messager avait avec lui $1200 en chèques dûment contresignés. Un des hommes était masqué. Un autre se cachait la figure dans un tricot de laine. Le troisième était au volant de la machine. Après avoir fouillé leur prisonnier les bandits l'ont jeté hors de la machine.

C'est le deuxième vol de banque cette semaine.

L'EAU PLUS CHERE A BUDAPEST QUE LE VIN

Universal Telegraph

VIENNE, 19. — Le "News Wiener Tagblatt" publie un exposé sur la faillite de l'administration communale à Budapest dans lequel l'administration scandaleuse des finances est dépeinte. La conséquence de cette mauvaise administration a été que par suite des impôts communaux, l'eau était presque plus chère à Budapest que le vin. Le gouvernement a dissout l'administration communale.

$36,010.00 POUR LES INSTITUTIONS DE BIENFAISANCE

M. SAUVE EN CHAMBRE PARLE DES BESOINS DES HOPITAUX DE CAMPAGNE.

De notre correspondant

QUEBEC, 19. — La chambre en comité des subsides a voté plusieurs crédits pour les institutions de bienfaisance. A ce sujet, M. Sauvé a fait remarquer que le gouvernement devrait encourager davantage les hôpitaux de campagnes dont les besoins sont plus considérables depuis quelques années. M. Taschereau a répondu que le gouvernement était toujours disposé comme il l'a fait dans le passé, à aider les institutions qui sont dans le besoin et qui demandent des octrois au cours de l'année. Les montants votés hier pour les institutions de bienfaisance représentent $36,000.00 dans les principaux sont les suivants:

Hôpital des Incurables $3,000; Malades Indigents $2,240; St-Patrick's Hospital, $1,120.

ON NE PEUT SE LAVER LE VISAGE A ROME

ROME, 19. — Pendant quelques jours les habitants de Rome ont manqué d'eau. La situation est demeurée stationnaire jusqu'à mercredi dernier alors qu'on a réparé un conduit brisé, cause de tout le trouble. Le premier ministre Mussolini a été au nombre de ceux qui ont dû se passer de leur bain quotidien. On estime que les quatre cinquièmes de la population de Rome n'ont pas même pu se laver le visage ces jours derniers. Cette pénurie d'eau a été cause d'un grand malaise dans les hôtels.

Le "Droit" va de l'avant.

LA REVANCHE

Lundi prochain, à 8 heures du soir, aura lieu, sur la patinoire de l'Université, la joute de retour entre

LES ANCIENS DE L'UNIVERSITE

— et —

LES ANCIENS DE L'ACADEMIE

Comme on se le rappelle, les vieillards de l'Université ont pris la mesure des momies de l'Académie, vendredi dernier, sur leur propre terrain, par un score de 3 à 2, après une des rencontres les plus sensationnelles de l'Histoire.

Ces derniers veulent à tout prix venger leur honneur et l'occasion leur en est offerte.

Ceux qui aiment la grande sensation en auront à leur goût lors de ce tournoi épique.

Qu'on se le dise !

En foule à l'Université lundi prochain.

R. MacDONALD SUIVRA-T-IL UN TEL EXEMPLE?

Mary MacSwiney demande au nouveau premier ministre s'il suivra l'exemple de ses prédécesseurs en attisant la haine entre le libre-état et les francs républicains.

UNE QUESTION

(De la Presse Associée)

DUBLIN, 19.—Mary MacSwiney, républicaine irlandaise, vient d'écrire au premier ministre MacDonald d'Angleterre pour lui dire que les républicains d'Irlande ont suivi avec intérêt l'ascension des travaillistes au pouvoir, et qu'ils se demandent à présent si les travaillistes feront plus honneur à leur idéal que ne le fit Wilson, alors qu'il était président des Etats-Unis.

Cette femme verra le degré de sincérité des travaillistes anglais dans le cas qu'ils feront de l'autonomie irlandaise ou de la division du pays. L'Irlande ne veut pas de la souveraineté anglaise, et bataille pour son autonomie et l'intégrité de son territoire. Est-ce que MacDonald, à l'exemple de ses prédécesseurs, verra à ce que les minnitres de Sa Majesté mettent la guerre entre l'Etat Libre et les citoyens républicains ? Telle est la question que pose au premier ministre cette femme irlandaise.

L'APPEL AU CONSEIL PRIVE

TORONTO, 19 — L'hon. W. F. Nickle, procureur général d'Ontario a hier confirmé la nouvelle que M. D. L. McCarthy, C. R., était en route pour l'Angleterre pour obtenir du comité judiciaire du conseil privé l'autorization d'en appeler de la décision en vertu de laquelle les directeurs de la Home Bank subiront leur procès devant un juge sans jury.

Comme on demandait à M. Nickle s'il était vrai que le gouvernement fédéral eût supprimé, il y a plusieurs années, les appels dans les causes criminelles, il répondit que c'était le cas, mais que le présent appel en est un sur la question d'un mandamus.

M. Nickle croit que les procédures dans les affaires de la Home Bank ne seront pas longtemps retardées par un appel en Angleterre.

TOUT FONCTIONNE

SYDNEY, N. E. 19. — Toutes les mines de charbon du côté sud du havre de Sydney étaient en opération hier et les divers départements de la Dominion Iron and Steel Company reviennent aux conditions normales telles qu'elles existaient avant le marasme industriel du 15 janvier. Pratiquement tous les départements de l'aciérie seront en pleine opération avant la fin de la semaine.

UN CARDINAL POUR LA YOUGOSLAVIE

(Universal Telegraph)

VIENNE, 19.—Le "Neue Wiener Tagblatt" mande de Belgrade: La conférence catholique des évêques convoquée actuellement à Zagreb a soulevé la question de la nomination d'un cardinal pour l'Etat Yougoslave. Il paraîtrait que l'archevêque de Zagred, le Dr Antoine Bauer, serait nommé cardinal.

LA CHAMBRE DES DEPUTES A SIEGE JUSQU'A CINQ HEURES TRENTE CE MATIN

31 des 109 articles du projet de loi économique de Poincaré sont adoptés — Poincaré indisposé, s'est retiré de la Chambre à 11 heures hier soir.

L'ARTCLE III

Presse Associée

PARIS, 19. — La chambre des députés s'est ajournée ce matin à 5 heures 30, après une session éreintante qui a duré toute la nuit et au cours de laquelle on a continué le débat sur la politique économique de Poincaré. A la fin de la séance trente et un des articles du projet de loi avaient été adoptés. Le débat sur le reste des 109 articles commencera demain.

Le premier ministre a réussi à faire passer le fameux article III, qui pourvoit à une augmentation de 20 pour cent dans les impôts. Cet article a soulevé un violent débat et l'opposition n'a jamais été forte depuis l'introduction du projet de loi. Le vote de 315 à 234, soit une majorité de 61 pour Poincaré, la plus petite qu'il ait obtenu depuis son avènement au pouvoir.

A onze heures hier soir, M. Poincaré s'est senti indisposé et s'est retiré de la chambre. Après son départ il y eut des scènes disgracieuses ou les poings ont failli jouer gros jeu entre l'ancien ministre des finances Klotz et le député Chassaigne Guyon.

Les économies et les nouvelles sources de revenus dans les articles déjà adoptés du projet de loi du gouvernement, rapporteront pour l'année courante plus de 5,000,000,000 de francs. M. Bobanowski déclarait ce matin lors de l'ajournement, que seuls les nouveaux impôts donneraient un revenu de 5,700,000,000.

DE NEW-YORK A SAINT-JEAN, N.-B.

ST-JEAN, N.-B., 19.—Quatre hommes, J. Howe, J. H. Beatty, V. W. Bryson et A. Benz, sont arrivés ici de la ville de New York après avoir marché cette distance à pieds. Ils viennent d'Australie et se rendent à Vancouver d'où ils s'embarqueront pour la Chine et les autres pays qu'ils n'ont pas encore visités. Il y a déjà un an qu'ils marchent. A chaque ville qu'ils visitaient ils travaillaient assez longtemps pour se gagner assez d'argent pour se rendre à une autre ville.

CARTER A 48 HRES POUR S'EXECUTER

De la Presse Associée

LONDRES, 19— Une dépêche du Caire à l'Exchange Telegraph dit que le gouvernement égyptien a donné à Howard Carter quarante-huit heures pour recommencer les travaux au tombeau de Tout-an-Khamon. S'il ne le fait pas, ajoute la dépêche, sa licence sera annulée.

Sur réception d'un message de M. Carter protestant contre son exclusion et disant qu'il était urgent qu'on lui permît de prendre des précautions pour sauvegarder ce que contient le tombeau, le ministre Mahomet Zagloul exprime dans une note, son extrême surprise que M. Carter ait négligé de prendre de telles précautions avant de fermer le tombeau. Il lui rappelle que les mesures dont il se plaint sont dues à sa propre attitude en refusant de remplir le programme convenu entre lui et le ministre.

On a demandé au premier ministre MacDonald en Chambre des Communes s'il suggérerait à Washington, une protestation conjointe entre le traitement fait aux archéologues anglais et américains par le gouvernement égyptien. M. MacDonald a répondu que le gouvernement ne le jugeait pas à propos pour le moment.

SOLLICITEUR POUR L'ECOSSE

LONDRES, 19. — On a annoncé hier soir que J. C. Fenton a été nommé solliciteur général pour l'Ecosse. Il n'est pas député de la chambre.

LA CAMPAGNE EN FAVEUR DU CREUSEMENT

RIEN DE PLUS PROFITABLE POUR LE CANADA QUE LE CREUSEMENT DU ST-LAURENT". DIT FRANCIS KEEFER.

(De la Presse Canadienne)

TORONTO, 19. — "Il n'y a rien qui profitera plus au Canada, aujourd'hui et demain, que le creusement du St-Laurent. Le commerce en retirera un essor qui dépassera tous nos rêves. Le problème du combustible se trouvera du coup solutionné, car une fois les barrières ouvertes il nous arrivera du charbon de la Virginie et même de la Colombie Britannique, par voie de Panama." Telles sont les paroles de Francis Keefer, député de Port-Arthur, à une réunion de l'association Canadian National Deepwaterways and Power, à Toronto. Plusieurs autres orateurs ont parlé dans le même sens. On a décidé de battre campagne en faveur de la réalisation de ce projet, et émis l'idée qu'on pourrait fort bien le présenter lors de la prochaine session fédérale. A cette convention de l'association on a fait l'élection des officiers suivants: W. M. German, président-honoraire; l'hon. Dr Manion, de Fort-Williams et Sir Adam Beck, vice-présidents; F. Maclure Sclanders, de Windsor, secrétaire trésorisr honoraire; G. E. Fleming, président, de Windsor; Dr. E. H. Adams, de Toronto, le maire Thomas Jutten, de Hamilton, et E. L. Cousins, de Toronto, vice-présidents; F. H. Keefer, de Port-Arthur, vice-président pour l'Ontario; comité exécutif: W. H. Shaw, J. H. Duthie, J. H. McKnight, W. A. Summerville, tous de Toronto; Controleur Wm. Morrison, Hamilton; Ex-maire B. S. Little, de London; J. M. Campbell, Kingston.

La prochaine réunion aura lieu à Ste-Catherines.

LA CHAMBRE DES LORDS

LONDRES, 19. — Le premier ministre MacDonald a annoncé hier en chambre des communes que le gouvernement n'avait pas l'intention actuellement de présenter un bill pour réformer la chambre des lords.

Les Réponses à notre Enquête

M. L.-N.-J. THIBAULT, 504½ rue Saint-Jean, Québec, Qué., trouve que le "Droit" porte haut et fier son nom. Il est le synonyme de droiture, de justice et de patriotisme. Il lutte courageusement pour la bonne cause. S'il y a quelques imperfections dans le journal, elles disparaîtront en vieillissant.

Mlle LYDIA GIROUX, rue St-Pierre, Ottawa, aime le "Droit" parce qu'il est un journal catholique et ne donne pas de publicité aux affaires scandaleuses. Elle aime la page de Madame et Mademoiselle et celle du Sacré-Coeur. Elle a aussi un attrait pour la page littéraire et les nouvelles d'Ottawa.

M. P.-E. TASSE, 210 rue Water, Ottawa, suggère une amélioration qui nous est impossible pour le moment.

UN LECTEUR DU COMTE DE RUSSELL, Rockland, Ont., aime notre journal parce qu'il est né dans la province d'Ontario, parmi les ronces et les épines. Il a été le généralissime avec la page du Sacré-Coeur et fut l'adversaire de l'esprit de parti. Notre ami lecteur demande de séparer le sport, le feuilleton et les nouvelles des autres pages du journal. Il voudrait une page en français et en anglais sur l'Histoire du Canada. Il souhaite aussi que tous les lecteurs paient leur abonnement d'avance.

CHIMENE, Chelmsford, Ont., aime par-dessus tout notre numéro du samedi. Elle ne lui trouve aucun autre journal comparable. Elle aime toutes nos pages spéciales, mais surtout le Royaume des Enfants et la page de Madame et Mademoiselle. Elle souhaite que la Petite Poste et le Bureau d'Echange soient bientôt à date.

Mlle ALICE ROYER, Ste-Rose-de-Lima, Qué., admire notre page du Sacré-Coeur. Elle ne comprend pas l'appréciation qu'a faite M. Paul Caron du Royaume des Enfants, elle qui prise tant cette page. Elle aime aussi beaucoup notre feuilleton. Elle trouve l'impression du journal excellente.

UN ABONNE, de Cumberland, Ont., approuve le "Droit" dans ses luttes patriotiques. Il désirerait avoir le marché d'Ottawa chaque fois qu'il a lieu.

UN SOLDAT, de Plantagenet, Ont., trouve que notre journal est rempli de bonnes nouvelles et n'a aucun reproche à lui faire.

UNE INTERESSEE, de Toronto, Ont., a une très haute opinion de notre journal. Elle trouve beaucoup de littérature dans le "Droit". Elle aime le ton ironique de nos rédacteurs quand ils parlent du PARISIAN FRENCH; elle admire la page du Sacré-Coeur.

N. de la R.—Mille remerciements à tous nos amis qui nous font connaître ce qu'ils pensent de notre journal.

TREIZE PERSONNES CERNEES PAR LES FLAMMES, PERISSENT DANS UN INCENDIE A NEW Y.

Un incendie que l'on croit être l'oeuvre d'un incendiaire, détruit une maison de rapport et treize personnes sont victimes — Trois hommes sont arrêtés, parmi lesquels il y avait un épileptique.

L'INCENDIE

(Presse Associée)

NEW YORK, 19. — Treize personnes ont perdu la vie dans quelques minutes au cours d'un incendie qu'on croit avoir été allumé par une main criminelle et qui s'est déclaré de bonne heure ce matin et s'est propagé du sous-sol au toit d'une maison de rapport de cinq étages dans le centre du Ghetto, côté est. New York. Sept des personnes qui ont perdu la vie sont des enfants.

Les flammes ont gagné l'escalier et empêché de se sauver les huit familles qui occupaient l'habitation. Quelques-uns de ceux qui demeuraient aux étages supérieurs s'éveillèrent pour constater que les flammes étaient à leurs côtés. Ils perdirent la vie avant même qu'ils fissent un effort pour se frayer un passage. Les familles demeurant aux étages inférieurs furent prises de panique et se dirigèrent vers les fenêtres. Plusieurs personnes se firent de graves brûlures, d'autres se blessèrent en tombant.

LES MORTS

Parmi les morts en compte cinq garçonnets, deux fillettes, quatre femmes et deux hommes. L'un des petits était un bébé dont le corps calciné fut trouvé dans les bras de sa mère morte.

Le feu fut découvert par un policier qui passait et qui aperçut de la fumée et des flammes. Il se précipita dans la maison, frappa avec ses poings dans les portes pour donner l'alarme. La porte d'en avant était ouverte comme il entrait et en sortant il vit Louis Choenfield et trois hommes qui le suivaient. Il conduisit ces hommes au poste de police. Choenfield fut jugé frappé d'aliénation mentale par la police, aux questions qu'on lui posait il répondait qu'il n'avait pas d'allumettes et qu'on pouvait le fouiller.

Plus tard le Dr Rubenstein, de l'hôpital Gouverneur, le reconnut comme étant un homme qu'il avait traité plusieurs fois pour crises épileptiques. Le médecin ajouta que l'homme s'était présenté chez lui hier soir pour se faire soigner, environ une heure avant la découverte du feu. Il déclara qu'il y a quelques jours il fit deux points de suture à la tête de Choenfield et qu'hier soir il enleva les points. La police craint qu'un plus grand nombre de personnes n'aient perdu la vie.

LE SAUVETAGE

NEW YORK, 19. — Les mem-

Suite à la 5ième col. 2

ILS ONT DECIDE D'IMPORTER DE NOTRE BETAIL

Les fermiers du Cheshire, Angleterre, repeupleront leurs fermes à l'aide du bétail canadien dont ils importeront de 5,000 à 6,000 têtes — De l'opposition au projet—Nouvelle contradictoire.

L'OFFRE

De la Presse Associée

LONDRES, 19 — Les fermiers de Cheshire, ont décidé au cours d'une assemblée à Crewe hier, d'accepter l'offre du gouvernement canadien, d'envoyer de 4,000 à 5,000 génisses et jeunes bouvillons du Dominion afin de repeupler les fermes du Cheshire, dont le bétail a été considérablement décimé par la maladie des pattes et de la gueule. Ils ont consenti à demander unanimement au gouvernement anglais une autorisation spéciale d'importer le jeune bétail canadien. Il faudrait maintenant 40,000 têtes de bétail dans ce comté de Cheshire pour repeupler les fermes. L'offre canadienne a été faite, dans un seul but d'aider aux fermiers anglais.

C'est surtout dans le Cheshire que la maladie des pattes et de la gueule a fait le plus de ravages. L'abattage en masse du bétail, dans ce comté afin d'enrayer le fléau a enlevé plusieurs milliers de têtes de bétail. Des fermiers y ont perdu des sommes considérables. Cependant le gouvernement a donné jusqu'à date la somme de 2,303,000 livres en compensation, aux fermiers pour le bétail abattu.

Cette décision d'accepter l'offre du gouvernement canadien, de 5 à 6,000 têtes de bétail, n'a pas été unanime. Il y avait même une forte opposition à ce projet.

L'un des délégués à la réunion a fait remarquer que les fermiers anglais, pendant plusieurs années, avaient demandé à grands cris l'interdit de l'importation du bétail vif canadien, et que maintenant, ces mêmes fermiers sont prêts à ouvrir toutes grandes les portes du pays à ce même bétail.

Un autre délégué a déclaré que si on admettait aujourd'hui le bétail canadien, il n'y aurait pas de raison demain pour ne pas l'abattre de nouveau, et que les résultats de cette attitude des fermiers anglais serait de déprécier la valeur de leur propre bétail.

Les partisans de l'idée d'importer le bétail canadien ont déclaré que cette décision aurait un effet moral excellent sur les éleveurs et commerçants du bétail du Royaume Uni, qui, sans ce secours du Canada, seraient portés à vendre leur marchandise à des prix exorbitants.

L'OFFRE NE PEUT ETRE ACCEPTEE

Presse Canadienne

LONDRES, 19. — L'offre du gouvernement canadien d'envoyer de quatre à cinq mille jeunes bestiaux laitiers pour aider à remplir les fermes Cheshire dépeuplées par la maladie de pattes et de gueule ne peut être acceptée, d'après les renseignements obtenus par la Presse Canadienne. La raison qu'on donne est que cette offre ne vient pas en conformité avec l'entente de la conférence impériale par laquelle l'importation d'animaux d'élevage devrait être réciproque entre l'Angleterre et les Dominions, ce qui n'est pas le cas dans le moment. L'union des fermiers nationaux est opposée à la libre importation dans le pays des animaux d'élevage.

WASHINGTON, 19. — On espérait hier soir sauver la vie du sénateur Frank L. Greene, du Vermont, après qu'il eut subi une seconde opération pour une blessure qu'il s'est faite vendredi soir alors qu'il fut frappé à la tête par une balle dans une bataille entre les officiers du revenu et de prétendus bootleggers.



TORONTO, 19. — La pression est toujours élevée depuis le Yukon, jusque dans les provinces de l'Ouest, mais dans la région des Grands Lacs et sur les côtes de l'Atlantique. Il fait froid dans tout le Canada, avec chutes légères de neige dans les Provinces de l'Ouest.

PRONOSTICS:— Vallée de l'Ottawa et Haut-St-Laurent: Beau et froid. Demain, forts vents du nord-est avec chutes de neige.

Maximum hier: 22

Minimum durant la nuit: 10 sous zéro

A huit heures ce matin: 6 sous zéro.

A huit heures ce matin: Prince Rupert, 36; Victoria, 40 Kamloops 34; Calgary, 0; Edmonton, 4 sous zéro; Prince Albert, 2; Winnipeg, 12; Sault Ste. Marie, 6; Toronto, 10; Kingston, 0; Montréal, 0; Québec, 6 sous zéro; St. Jean, N. B., 0; Halifax, 6; St. Jean, T. N., 24; Détroit, 18; New York, 29.

UNE CONFÉRENCE SUR L'AUTONOMIE AUX INDES

DELHI, 19.—Parlant devant l'assemblée législative sur les différends entre les Mahométans et les Hindous, Motilal Nehru dit qu'en dépit de l'opposition du gouvernement il y aura conférence pour discuter l'opportunité de donner aux Indes un gouvernement plus autonome. De plus les réclamations des Mahométans recevront la plus complète considération. La conférence s'est votée par un scrutin de 76 en faveur et 48 contre.

UNE JOUTE DECISIVE | HULL BAT RUSSELL, 7-1, HIER

GIBBONS ET DEMPSEY SERONT ENCORE AUX PRISES EN JUIN

RICKARD EST A NEGOCIER AVEC LE GERANT DU CHAMPION.

NEW-YORK, 18 — Tex Rickard s'attend à conclure dès maintenant des arrangements pour un combat retour entre Tom Gibbons et Jack Dempsey. L'impresario new-yorkais aura une entrevue avec Kearns, demain. Rickard a déjà annoncé qu'il était prêt à organiser cette bataille mais Kearns n'a pas apposé sa signature à aucun contrat quoique dans les milieux sportifs on semble croire que les conditions de Tex sont agréables au champion.

UNE ARENE

Kane, le gérant de Gibbons, a déjà consenti à ce combat.

Rickard a dit aujourd'hui qu'il construirait probablement une arène dans le district métropolitain, pour la joute Gibbons-Dempsey et aussi pour le combat projeté entre Firpo et Dempsey.

Il n'aime pas les terrains de balle à cause de la mauvaise disposition des sièges à ces endroits.

Dempsey est attendu à New-York samedi prochain.

PEMBROKE A LA PALME

RENFREW PERD LA PREMIERE JOUTE DE DETAIL.

PEMBROKE, 18 — Pembroke a pris les devants dans la finale du championnat de l'Upper Ottawa, en tapochant Renfrew, au score de 1-0 dans la joute d'ouverture.

Comme la joute-retour a lieu à Renfrew, mercredi soir, on peut s'attendre à ce que la lutte pour les honneurs soit serrée. Armstrong compta l'unique point du combat, après dix minutes de jeu, dans la première période.

Jess Ketchum d'Ottawa arbitrait.

MESDAMES!

TEIGNEZ-LE A NOUVEAU POUR 15c

Remettez Votre Linge en un Coloris Nouveau pour 15 sous.

Diamond Dyes

Peu importe que vous sachiez teindre ou non. Nos teintures de ménage sont garanties. Vous êtes assurées du succès avec les "Teintures Diamond". Les pharmaciens ont tous les coloris. Directions sur chaque paquet.

VICTOIRE DE SHADE

ST-PAUL, 18 — Dave Shade, de la Californie, a gagné aux points sur Billy Wells, le welter anglais, dans un combat de dix assauts, ce soir. Shade pesait 153 livres et Wells, 147.

LA PREMIERE AUX MUNITIONS

LES OBUSIERS ENLEVENT LA PREMIERE JOUTE DE LA SERIE.

CARLETON PLACE, 18 — Les Munitions d'Ottawa ont triomphé de Perth, au score de 4-2, dans la première partie de la série qui décidera du championnat du groupe Rideau. La deuxième joute aura lieu à Perth, mercredi prochain. Les Obusiers l'ont échappé belle, car Perth menait 2-0 à la première période; dans la deuxième séance, cependant, ils se réveillèrent et enfilèrent trois points, tandis que les visiteurs ne touchaient plus le filet. H. Connors et O'Meara ont compté chacun deux points pour les vainqueurs.

LA DECISION A MOORE

MEMPHIS, Tenn., 18 — Pal Moore a obtenu la décision sur Johnny McCoy de Cleveland, dans un combat de huit assauts ici, ce soir. Moore était à son premier effort, depuis deux mois, alors qu'une fracture de la main, le força au repos.

LE C. A. C., VAINQUEUR

Dans une joute régulière de la ligue Junior Canadienne, hier soir, le C. A. C. a remporté sa deuxième victoire sur l'Ottawa Junior au score de 2-1. Monette compta l'unique point de l'Ottawa Donaghue et Ouellette comptèrent pour les vainqueurs.

LES GEANTS ONT LA MAIN SUR LA PREMIERE BATAILLE

FALCONS VAINQUEURS

WINNIPEG, 18 — Les Falcons de Winnipeg ont remporté une victoire décisive sur Fort William, au score de 6-3, dans une joute assez intéressante, disputée ici, ce soir.

Turvey, ci-devant de l'Université de la Saskatchewan, fut le meilleur homme en scène.

HULL OBTIENT UN BEL AVANTAGE SUR RUSSELL DANS LA JOUTE D'OUVERTURE DU DETAIL.

Bravo, Hull! Les Athlétiques d'Eugène Décosse ont pris les devants dans la course au championnat de la Lower Ottawa. Ils ont éclaboussé les couleurs de Russell, au score de 7-1, dans la première partie de la série finale, jouée à l'Aréna Dey, hier soir, en présence d'une assistance plutôt considérable. Les Transpontins ont fait preuve de supériorité des buts au dernier substitut.

Décosse, Viau et McMillan ne cédaient pas un pouce de terrain et les visiteurs peuvent se compter heureux d'avoir compté un point. Que les Hullois continuent leur travail d'hier soir et les autres clubs du District n'auront pas l'ombre d'une chance contre eux. La joute-retour a lieu à Russell, mercredi soir; les joueurs feront le trajet par convoi spécial.

FINALE TRAGIQUE

La partie fut cousue d'émotions Leth Graham, l'arbitre, n'était pas à la hauteur de sa situation et il laissait passer trop de choses. Les deux clans eurent à se plaindre de son manque de bon jugement. Finalement, après que les joueurs se furent passablement rudoyés durant l'engagement, une mêlée éclata près des buts transpontins vers la fin de la joute.

Sullivan passa le bâton dans le visage de Viau et celui-ci, ennuyé de pareilles tactiques, laissa tomber son bâton et poussa une rude taloche à la mâchoire de ce pauvre Sullivan qui voyait trente-six chandelles. Les deux hommes en vinrent aux prises; en un clin d'oeil, des esprits surexcités envahirent le salon et l'on se croyait à une séance de députés. Percy Dey avait négligé de retenir des constables, mais il se fit lui-même pacificateur et avec l'aide de spectateurs de bonne volonté et de joueurs, il rétablit le calme.

Viau fut envoyé au pénitencier mais avant que la partie recommence, une nouvelle bagarre éclata sur le banc. Le calme se fit peu après.

LIGNE INVINCIBLE

La ligne d'attaque des Géants fut invincible. Quand elle monte, l'ennemi fait aussi bien de se sacrifier tant ses chances de résister sont minces. Brenot, St-Amand et Joliat étaient dans leur élément hier. Maurice eut trois points à son crédit, St-Amand, deux, Joliat, un et McMillan, le solide couvert, fit l'autre.

Dès le début de la joute, il était clair que les visiteurs seraient tenus en respect. Quatre minutes après la mise en jeu, St-Amand risqua un coup qui porta dans la cage; huit minutes plus tard, la résistance de Russell pliait encore et cette fois-ci, Brenot faisait le nécessaire.

La première session fut la seule dans laquelle Russell eut l'occasion de se faire valoir. A la reprise des hostilités, les Transpontins menèrent une allure démonique qui laissa les visiteurs au poteau comme un vieux cheval à la piste de Connaught.

CONCLUSION DECISIVE

Joliat torpilla Rombough, le bon gardien de buts, en deux minutes. Gamble ranima le courage de ses partisans, lorsqu'il descendit d'un bout à l'autre de l'étang et surprit Décosse. Mais cet effort fut le seul que Russell réussit.

Les locaux revinrent à la charge: McMillan eut du succès et Brenot glissa son deuxième point qui portait le pointage à 5-1.

Dans la finale, Maurice compta encore après trois minutes et St-Amand qui, avait ouvert la procession, clôtura la fête, avec un magnifique coup de l'aile.

Les visiteurs avaient un bon nombre de partisans dans l'estrade et l'enthousiasme fut grand, surtout dans la troisième session.

ALIGNEMENTS

Hull A. A., 7		Russell, 1
Décosse	buts	Rombough
McMillan	défense	Robertson
Viau	défense	Gamble
Joliat	centre	I. Rombough
St-Amand	ailes	Fitzpatrick
Brenot	ailes	Young

Subst: Hull—Watters, Powers et Goderre.

Subst: Russell— Hall, Anderson et Sullivan.

Arbitre: Leth Graham.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Hull, St-Amand	4.00
2—Hull, Brenot	3.00

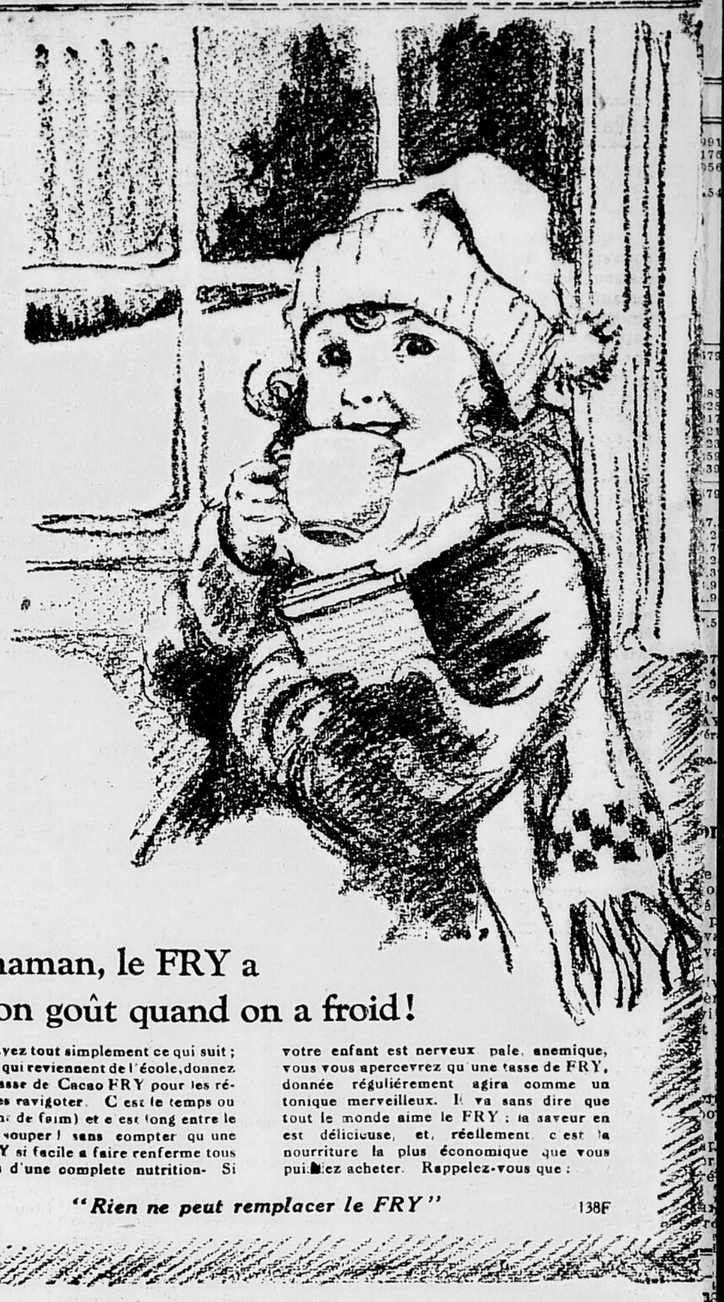
DEUXIEME PERIODE

3—Hull, Joliat	2.00
4—Russell, Gamble	4.00
5—Hull, McMillan	4.00
6—Hull, Brenot	4.00

TROISIEME PERIODE

7—Hull, Brenot	3.00
8—Hull, St-Amand	6.00

Final, Hull, 7; Russell, 1.



LE NEW-EDINBURG COMPTE TIRER UNE VENGEANCE ECLATANTE, DEMAIN

CURRAN

18 février, 1924.

Samedi le 9 courant la famille Joseph Houle avait la douleur de perdre leur bébé, leur gentille petite Rita, âgée de trois ans et sept mois.

Lundi le 11 un grand nombre de parents et amis conduisaient au cimetière la dépouille du petit ange. Ses deux petits frères Lucien et Bruno et ses deux petits cousins, Lucien et Aurèle Houle étaient porteurs.

LA DEUXIEME PARTIE DE DETAIL DANS LA CITE SERA MOUVEMENTEE.

Jack Dunn, le gérant du New Edinburg avait l'air tout souriant quand nous l'avons rencontré en ville, hier, mais lorqu'un passant vint lui parler du Montagnard, Jack n'était plus le même homme.

Il a vieilli depuis vendredi dernier; ceux qui le connaissent nous disent qu'il n'a plus de façon et qu'il ne songe qu'à l'heure de la revanche. C'est demain que lui et ses Rameurs ont leur chance d'égaler la série et de faire le pied de nez à ceux qui les méprisent depuis la grande débâcle.

En vérité, il est difficile de comprendre cette déconfiture, car les Rameurs ont du beau talent sous les drapeaux. Leur défense composée de Miller, Fleming et Burke est une des plus remarquables dans le district et à l'attaque, il est difficile de surpasser le dévouement de Milks, Darragh, O'Neill et Burnett. Milks et Darragh auraient été bien vus chez les professionnels.

Mais il y a une bande d'ouvriers plus compétents encore qui ce promènent dans nos rues. Il y a la troupe du Montagnard qui vit sous l'étendard de Fred Bourguignon. Vic Scott n'a peut-être pas les plus beaux yeux de la ville, mais il sait s'en servir.

Rhéaume et Gorman ont une étrange manie de culbuter les adversaires et de jouer à l'attaque quand le besoin s'en fait sentir. Gorman a donné une exhibition peu banale, vendredi soir et l'on s'attend à ce qu'il répète son exploit, demain.

Huard est mûr pour les grandes ligues; Finnegan et Chouinard et Duggan ont fait preuve d'un plus beau talent que leurs adversaires, la semaine dernière.

On se demande si les Rameurs les laisseront faire autant de bruit dans la joute décisive.

Le Montagnard joue de la faveur populaire pour l'engagement. "Ca se comprend, car il a donné une meilleure exhibition que les Rameurs".

En vérité, ces Grimpeurs ont du pittoresque; on y rencontre des copains de toutes les sections et de toutes les couleurs: chacun est content de son sort et tous travaillent harmonieusement. Le public les aime parce que leur travail est sensationnel; on ne sait jamais quelle surprise il réserve à leurs adversaires, tandis que les Burghs sont systématiques et froids.

La partie commence à 8.30 heures, sous les ordres de MM. O'Leary et Butterworth.

LA VENTE DES BILLETS

Les billets se vendent chez Ketchum. Le secrétaire Duncan a annoncé, hier soir, que si une troisième joute était nécessaire, les billets seraient vendus à l'Auditorium immédiatement après la partie de demain.

On s'attend à ce qu'une forte assistance soit témoin de la bagarre.

LE DETAIL SERA REGLE AVANT LES DEUX GRANDES JOUTES DE CE SOI

LA LIGUE DU DISTRICT DE HULL DOIT CONNAITRE SES CHAMPIONS CETTE SEMAINE. — DEUX JOUTES.

Les amateurs de hoquet auront ce soir, une belle occasion d'applaudir leurs favoris de la ligue du District de Hull, car quatre équipes joueront la dernière double-partie de la saison au Parc Royal.

On verra en scène les deux participants à la finale: le St. François et le Métropole. Les Pointus sortent contre Wrightville et, à moins d'une surprise extraordinaire, ils devraient triompher haut la main. Dans le deuxième combat, les Métros s'attaquent au Loyal qui n'a pas perdu tout espoir de décrocher une victoire finale aux dépens des meneurs.

En vérité, ce sont deux belles bagarres; si les Mets étaient battus et que les Pointus l'emportaient, ces derniers monteraient en première position. La rondelle va au jeu à 8 hres précises.

REUNION URGENTE

Avant les joutes de ce soir, il y aura dans le bureau du Royal une assemblée importante pour discuter la question des joutes de détail. Tous les magnats sont priés d'être au poste à 7.30 hres précises, afin que l'on puisse bâcler les affaires avant la première partie.

Il nous faut un champion pas plus tard que dimanche prochain car la série de détail avec le champion de l'Intermédiaire d'Ottawa commence le 26 février, mardi prochain. Cela veut donc dire que notre première joute de détail aura lieu vendredi et la deuxième dimanche.

Les magnats nommeront probablement les arbitres de cette série; il faut être prudent, car les juges sont assez rares, s'il est permis d'en juger par le fait qu'un seul homme se présenta à la Pointe, dimanche dernier.

L'OFFRE DU ROYAL

Il est assez probable que les deux parties de détail soient jouées au Parc Royal. La saison est tellement avancée qu'on ne peut se fier sur la qualité de la glace en plein air. Prétendre jouer sur une surface caboteuse, ce n'est guère à l'avantage de l'une ou de l'autre équipe.

M. Caron, le gérant du Parc Royal, a fait une offre aux gens de la Pointe. Il est prêt à leur donner 10 p.c. des recettes brutes en plus de la part qu'il versera à la ligue, si la Gatineau consent à jouer la deuxième joute dans son salon. Comme le prix d'entrée pour la finale sera plus élevé, on calcule que ces 10 p.c. égaleront au moins la part que l'Association St. François recevrait, si la joute avait lieu à la Pointe.

L'offre sera étudiée ce soir.

PROTECTION DU PUBLIC

D'un autre côté, les gens de Gatineau ont fait preuve d'une grande loyauté à l'endroit de la ligue et les magnats opinent qu'ils méritent d'avoir une partie sur leur terrain.

Tout dépend, cependant, de l'état de la glace. Les amateurs comprennent qu'il est très dangereux de jouer sur une mauvaise glace et ne pouvaient participer au détail avec les représentants des autres ligues du District.

Hôtel New Windsor

F. E. Simard, gérant.

Vins de Choix, Bières et Porter.
Salles d'échantillons

Rue St-Charles, Buckingham

LA SALLE ET ARTILLEURS AUX PRISES DEMAIN SOIR

UNE JOUTE NULLE

BUFFALO, 18—Rocky Kansas, le poids-léger local, et Jack Bernstein de New-York, ont fait joute nulle dans un combat de dix assauts, ici ce soir.

VAINQUEURS A N.-ORLEANS

Confluente	7—5	1—2	1—4
H. Mose	—	6—1	3—1
H. Card	—	—	au—p
DEUXIEME COURSE			
Venzelos	8—5	1—2	1—4
Caligula	—	3—5	1—4
Piedmont	—	—	4—5
TROISIEME COURSE			
M. Domino	11—6	4—5	1—3
Frederick'wn	—	5—1	5—2
Ducky	—	—	au—p
QUATRIEME COURSE			
G. Billows	5—2	4—5	1—3
L. Wrack	—	1—3	—
St. Donard	—	—	7—5
CINQUIEME COURSE			
C. Reef	8—1	3—1	6—5
Superbum	—	1—2	1—5
F. Monroe	—	—	8—5
SIXIEME COURSE			
Parmarao	1—5	au—p	2—5
St. Paul	—	6—5	1—2
Yorick	—	—	4—5
SEPTIEME COURSE			
F. Zeal	5—1	2—1	au—p
Eddie jr	—	8—1	4—1
O. Birthday	—	—	1—2

LA LIGUE INTERMEDIAIRE TIENT UNE SEANCE MOUVEMENTEE. — LA DECISION, CETTE SEMAINE.

Le La Salle a prouvé encore une fois, le remarquable esprit sportif qui l'anime depuis qu'il fait partie d'organisations de sport.

Les Académiciens avaient logé un protêt contre Jesse Ketchum, enrôlé à la dernière minute par les Artilleurs et aligné samedi dernier; la ligue se réunit hier soir, à l'Hôtel de Ville pour étudier la situation et en vérité, la séance fut animée. Tous les clubs étaient représentés.

Le président, le secrétaire, les directeurs du La Salle, du Montagnard et du Canadien et M. Auger, au nom de l'Université, opinaient qu'il fallait se soumettre à la constitution de la ligue qui a fixé au 30 janvier, la limite de temps pour enrôler des joueurs.

L'OPINION DE GILL

MM. Jennings et McGuire, parlant pour les Artilleurs, déclarèrent que M. David Gill, le secrétaire de l'Association du District, leur avait dit qu'aucun club pouvait enrôler des joueurs, jusqu'à la dernière partie régulière et que les réglements d'une ligue, dans de telles circonstances, ne pouvaient être autres que ceux de l'Association amateur.

La discussion devint fort animée, mais finalement, il fut décidé, à l'unanimité, que la question serait soumise officiellement à l'Association du District qui se prononcera et sur l'éligibilité de Ketchum et sur la situation des deux clubs intéressés.

JOUTE DECISIVE

Les Artilleurs et l'Académie en arrivèrent alors à une entente par laquelle les deux équipes se rencontreraient mercredi soir dans une partie décisive pour le championnat du premier groupe. Les vainqueurs de cet engagement feront ensuite face au Shamrock, samedi soir, pour les honneurs de la ligue Intermédiaire.

Une réponse au sujet de Ketchum est attendue aujourd'hui même. Les représentants des équipes ont peut-être pris la décision la plus sage, car quelque fut leur décision, hier soir, la partie qui se croyait lésée, en aurait appelé à l'Association.

Quant à une nouvelle joute entre Artilleurs et La Salle, il est généralement concédée que si la cédule eût été terminée, ces deux équipes auraient été sur un pied d'égalité.

La partie de mercredi commence à 8.15 hres et trois périodes de vingt minutes seront jouées. MM. Simard et Auger de l'Université seront les chronomètres et les arbitres seront nommés aujourd'hui.

WINDSOR

18 février, 1924.

M. et Mme Aimé Ménard, 1037 rue Aylmer, ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille: Marie-Cécile Jacqueline. Parrain, M. Philippe Boucher; marraine, Mme Eugène Boileau.

TOUJOURS VICTORIEUX

Dimanche le 17 février le club junior Rialto avait l'honneur de se présenter contre les fameux joueurs du collège des Pères du St-Esprit à Ironside.

Après soixante longues minutes de beau jeu, nos joueurs locaux sortent avec la palme et les collégiens entrent avec leur première défaite depuis trois ans. Nous commençons à croire que la devise du club Rialto qui est "Rien ne m'arrête" a du vrai puisque le club Rialto n'a pas encore perdu une partie cette année, quoiqu'il se soit mesuré avec plus d'un club intermédiaire.

Pour revenir à la partie de dimanche, disons que le Rialto a eu l'avantage pendant les 3 périodes.

Les étudiants lançaient un appel à n'importe quel club local, le Rialto s'est rendu; espérons que maintenant les collégiens profiteront de la leçon et jureront (mais un peu tardc qu'on ne les vaincrais plus.

Les étoiles les plus brillantes pour le Rialto sont sans contredit, Joseph Verdon et Hubert Huard qui a eux seuls auraient doublé et même triplé le pointage si les collégiens n'aavient pas eu Smith dans les buts. Nous devons nos félicitations à M. Smith qui a sauvé son club d'une défaite plus honteuse.

M. Edgar St-Jean fut un des héros du Rialto. Quoique M. St-Jean n'ait entré aucun point, il fut remarquable soit par ses crochets redoutables et ses passes merveilleuses.

VERDON BRILLE

Dans la première période, notre ami Jos. Verdon eut l'honneur d'enregistrer le premier point qui fut l'unique point de cette strophe.

Dans la deuxième, l'honneur passa à Hubert Huard qui après des descentes rapides, enregistra deux points et aussi à Léopold McKay qui mit le score à 4—0, mais Barnabé, sentant une défaite prochaine, fait du beau jeu et enregistre un point.

Dans la troisième période, Jos. Verdon et Huard font chacun un point mais on n'a pas voulu compter celui de Huard.

ALIGNEMENTS

Rialto		Collège St-Esprit
	buts	
P. E. Côté		M. Smith
	défense	
Jos. Verdun		M. Goulet
R. Lacroix		J. Barnabé
	ailes	
E. St-Jean		D. Barnabé
J. M. Bigras		J. Humphray
	centre	
Hubert Huard		J. Dolan
	substituts	
McKay, Jean Verdon		
Tremblay		

Colonier, Healy, Quinn.

SOMMAIRE

1ère Période

Jos. Verdun, Rialto	06

2ème Période

Huard, Rialto	07
McKay, Rialto	09
Huard, Rialto	11
J. Barnabé, Collège	13

3ième Période

Jos. Verdon, Rialto	07

P. S.—Le club Rialto adresse ses remerciements aux Rérends P. du St-Esprit pour le chaleureux accueil qui leur a été fait. On m'prit d'annoncer que jeudi soir à l'Académie, de 8 heures à 9 heures, le Rialto sera aux prises avec le C. A. C. Venez en foule.

A L'AUDITORIUM

Hoquet Amateur Senior

CHAMPIONNAT DE LA VILLE

MONTAGNARDS vs NEW EDINBURGH

MERCREDI, 20 FEVRIER, A 8.30 P.M.

SIEGES DE PROMENADE, $1.00 — RESERVES, 75c et 50c

Extrémité Foule, Enfants seulement, 25c.

Sièges en vente chez Ketchum.

Partie sous le patronage vice-royal.

UNE FUTURE CHAMPIONNE



RUBY JOHNSON, une des plus habiles patineuses au pays, qui sera une dangereuse concurrente aux tournois qui s'organisent un peu partout de ce temps-ci. Mlle Johnson est de Toronto.

Partout!

BRIER

Le Tabac avec un coeur

15 ¢
20 ¢
80 ¢

"Si nos frères d'Ontario avaient le traitement que nous donnons aux catholiques de langue anglaise, dans les paroisses de nos Cantons de l'Est, ils n'auraient point besoin que nous les aidions à garder leur langue pour sauver leur âme."
UN PRETRE.

LE DROIT

Dieu et patrie sont deux mots que toute langue civilisée conjugue, et deux pensées que toute philosophie digne de ce nom associe; et nos vertus patriotiques portent d'autant plus loin et avec d'autant plus de justesse qu'elles s'éclairent aux reflets d'une lumière plus haute et plus sûrement divine.
Mgr PAQUET.

12ème Année No 42 — OTTAWA, MARDI, LE 19 FEVRIER 1924

Feu M. Charles Langlois

Que ceux qui liront aujourd'hui, rapidement peut-être, la nouvelle de la mort de feu M. Charles Langlois, président de la maison Gunn, Langlois et Cie, Ltée, de Montréal, s'arrêtent un instant et se recueillent. Dans la personne de ce vieillard qui fut un homme d'affaires très actif, disparaît un homme de bien, un patriote convaincu, un bienfaiteur de toutes les causes nationales, une âme charitable, un humble et un modeste. Ceux qui ont eu le privilège d'entrer dans son intimité s'accordent à dire au lendemain de sa mort: "Quelle intelligence droite ! Quel cœur généreux ! Quelle modestie dans ses largesses ! Vraiment c'était un saint vivant au milieu du monde !"

Dans le "Devoir" d'hier, M. Omer Héroux, au cours d'un de ces articles délicats et émus dont il a le secret, campe sous nos yeux M. Charles Langlois, tel qu'il était, tel qu'il fut toute sa vie. "Si la charité, écrit-il, fut le trait dominant de cette vie et de ce caractère, celui que distingue et signale tout de suite la voix populaire, l'intensité de cette charité n'eût peut-être d'égale que le soin qu'il prenait d'en dissimuler les traces....

"A certains égards, le côté le plus remarquable de cet homme qui avait surtout fréquenté la rude école de la vie fut peut-être sa haute intelligence et sa constante pratique de la charité intellectuelle. En matière religieuse comme en matière purement patriotique, il fut de ce chef un ardent propagandiste. Il avait jadis publié à ses frais une édition française de la "Foi de nos pères" du cardinal Gibbons, il était toujours prêt (et nous avons toutes les raisons du monde de le savoir) à aider une œuvre de presse. Il avait pour ainsi dire l'instinct de la valeur, de la longue portée des campagnes de publicité. Nous publiions voici quelques années — c'était au plus vif de la lutte scolaire ontarienne — une série de pièces anglaises relatives à ce passionnant débat. Il entre au bureau: "Ça, c'est bon ! Mais il faut que les Anglais d'Ontario lisent ces vérités-là... Vous devriez en faire une brochure." — "Oui, mais il y aurait des frais supplémentaires." — "Combien cela coûterait-il ? Pouvez-vous me le dire tout de suite ?..." On fait le calcul, on le lui communique: "Hé ! bien, faites imprimer. Vous m'enverrez le compte..." La brochure prête, M. Langlois, qui ne faisait rien à demi, envoya tout simplement à Toronto un de ses fils la remettre, de main à main, à un certain nombre de journalistes anglo-ontariens.

"Ce patriotisme magnifique, toujours en éveil et qui n'était peut-être qu'une autre forme de sa charité, fut aussi l'un des grands traits de sa vie. On ne saura jamais ce que lui doivent, en dons purs et simples ou en démarches, les Canadiens français des autres provinces, car là encore il dissimulait autant qu'il le pouvait ses largesses. On se rappellera peut-être le dernier appel qu'à la demande de l'"Association d'Education", nous fîmes pour l'école libre de Green Valley. Cet appel coïncidait avec un deuil qui venait de frapper au cœur notre vieil ami. Dès le lendemain toutefois, nous le vîmes arriver au bureau et nous prenant à part, il nous disait: "Les petits enfants de là-bas ont besoin d'argent... Tenez... Mais ne dites rien... Un ami, ça suffira.." Le rouleau qu'il nous glissa dans la main contenait dix billets de dix piastres. Quand éclata l'affaire de Pembroke et que nos compatriotes de là-bas décidèrent la fondation d'une école libre, nous demandâmes au vénérable président du Cercle Lorrain, M. Longpré: "Avez-vous quelques ressources pour débuter ?..." — "Oui, Charles Langlois m'a envoyé cent piastres et m'a dit que s'il fallait autre chose..." Toujours lui !

—"Mais vous oubliez le collège de Gravelbourg !" nous dit ici un autre ami. "Là-bas aussi, en Saskatchewan, il a aidé les siens..." — Oui, et nous en oublions certainement beaucoup d'autres... Qui fera le total aussi des lettres qu'il écrivit aux hommes publics qu'intéressaient ces questions, aux Anglo-Canadiens surtout ? Celui-là n'avait pas peur du contact direct. Il ramenait du reste les questions à leur plus simple expression. — "Pourquoi agissez-vous ainsi ?" disait-il un jour à un haut personnage ontarien dont la conduite le révoltait. "Est-ce que vous ne savez pas que Notre-Seigneur a dit: Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît à vous-mêmes ?"

"Le centre, le suprême moteur de la vie de ce patriote, de ce père de famille si attentif, si attaché aux siens, ce fut la pensée religieuse. Là-dessus, son pasteur, M. l'abbé Gauthier, lui a rendu hier, du haut de la chaire de Saint-Jacques, le plus émouvant témoignage. Nous nous permettrons simplement d'inscrire en marge de cet hommage une brève anecdote: elle montre à quel point la pensée religieuse le suivait partout. Ce n'est pas de lui, naturellement, que nous la tenons.—"J'étais accablé", nous disait donc l'autre héros de l'aventure. "Mon commerce était ruiné, j'étais devenu de patron simple journalier, je venais de perdre ma seule fille ... Et je disais à Langlois: Mais personne n'a été malheureux comme moi ! — Tais-toi, me dit brusquement Langlois, tais-toi, pense à ce que Notre-Seigneur a souffert, Lui, pour toi ... Et ce mot, qui me fut presque brutalement jeté à la figure par cet homme d'affaires en bras de chemise, au milieu de ses boites de beurre et de fromage, dans le brouhala de son magasin, est resté pour moi le meilleur des sermons. Il y a vingt ans de cela: je l'entends comme si c'était d'hier ..."

Qu'il nous soit permis d'ajouter à cet émouvant récit quelques faits qui nous touchent encore de plus près.

Le "Droit" et l'"Association d'Education", deux oeuvres inséparables, n'avaient pas d'ami plus sincère que feu M. Charles Langlois. Il était toujours prêt à leur rendre service, toujours empressé à se mettre à leur disposition. Aux heures les plus angoissantes, son aide généreuse ne se faisait pas attendre et il y joignait ces paroles énergiques: "Quand vous serez dans le besoin, venez me trouver. Il faut poursuivre votre travail. Il ne faut pas que ces oeuvres tombent. Tenez bon; tenez bon ..."

On ne saura peut-être jamais le nombre de cent piastres — il ne donnait jamais moins — que le défunt a versés pour la défense des droits scolaires des Franco-Ontariens. Les faits que M. Héroux relatent indiquent que sa générosité était toujours éveillée, qu'elle ne se faisait jamais attendre.

M. Charles Langlois ne se contentait pas de fournir le nerf de la guerre; il tendait la main pour les pauvres et les opprimés; il suggérait aux autres la charité. Combien de fois l'Association d'Education n'a-t-elle pas reçu des sommes rondelettes accompagnées de cette note concise et éloquente: "A la suggestion de mon ami Langlois, je vous envoie mon chèque"?

Nous avons été plus d'une fois le témoin de cette propagande intellectuelle dont parle M. Héroux. M. Charles Langlois était en relation constante avec les Anglo-Canadiens de la province d'Ontario les plus influents. Il distribuait parmi eux les brochures éditées par l'Association d'Education; il leur faisait souvent des suggestions, des propositions pour amener un règlement du conflit scolaire. Mais, disons-le à sa louange, son désir de bonne entente ne lui faisait pas oublier la réalité de l'injustice dont souffrent ses compatriotes d'Ontario. Si d'un côté il harcelait les fauteurs d'injustice et leur inspirait la honte de leurs actions, de l'autre il enjoignait aux persécutés, par ses paroles et par ses actes, de défendre leurs droits jusqu'au bout.

M. Charles Langlois n'est plus. Que du moins l'exemple de cette vie féconde de chrétien et de patriote soit un modèle pour la génération actuelle, et lui inspire l'exercice des vertus que pratiqua le défunt et que réclament les problèmes de l'heure.

A celui qui ne leur ménagea ni son coeur ni sa bourse, les Franco-Ontariens ne refuseront pas l'aumône d'une prière. Ils voudront aussi, tous, se joindre à nous pour assurer la famille du regretté disparu de leur entière et profonde sympathie.

Charles GAUTIER

Un complot se trame contre le cabinet King

Que les conservateurs ourdissent un complot pour s'emparer du pouvoir et brusquer les élections au plus tôt possible, les derniers événements qui se sont produits dans la Capitale ne permettent plus d'en douter. L'hon. Arthur Meighen et ses lieutenants se sentent si assurés de la victoire qu'ils sont prêts, à la première occasion, à laisser leur coursier prendre son élan et culbuter l'adversaire. Ils ne prévoient aucune résistance sur leur route et ils avouent confidentiellement à leurs amis, pour réchauffer leur enthousiasme sans doute, que l'ennemi est désemparé avant de combattre et qu'il n'y a plus pour lui d'espoir humain.

Il suffirait pour amener le déclanchement nécessaire au bouleversement ministériel d'un vote unanime de l'opposition, féroce du côté des conservateurs, ramollie du côté des progressistes. La proposition d'une résolution renfermant des points de contact pour les deux partis de gauche et recueillant l'appui unanime des députés qui font face aux bancs du gouvernement amènerait une chute irrémédiable et inévitable, car le ministère ne vit que par la bonne volonté de l'opposition, étant l'élu d'une minorité. C'est un complot de ce genre qui serait tramé par le chef de gauche et qui ne tarderait pas à éclater dès l'ouverture de la session.

La maladie de l'hon. W. S. Fielding, ministre des Finances, continue de l'immobiliser chez lui et c'est l'hon. James-A. Robb qui est ministre suppléant de ce département. Malgré que la robuste vieillesse du vieux lutteur de nos joutes parlementaires supporte assez bien les assauts de la maladie, il ne s'ensuit pas que sa force de résistance soit inépuisable et les efforts des récentes sessions l'ont visiblement ébranlé. De sorte que l'ex-ministre du Commerce, le ministre actuel de l'immigration et le ministre intérimaire des Finances, qui ne sont qu'un seul et même homme, représentant des industriels et particulièrement des manufacturiers dans le cabinet, aura la tâche de présenter le discours du budget.

C'est sur ce point que l'opposition interviendrait pour empêcher M. Robb de remplir cette fonction, et cette objection serait formulée dès après que M. Kelly, du Cap-Breton, secondé par le sympathique député de Nipissing, M. E. A. Lapierre auraient proposé l'adoption de l'adresse. Elle prendrait la forme d'un amendement à la résolution d'adoption du discours du Trône et attaquerait le droit de M. Robb à prononcer le discours du budget. Ce qui motiverait l'appel aux progressistes serait, cependant, les attaques directes lancées contre deux ministres MM. Sinclair et MacMurray, qui seront peut-être obligés de démissionner.

Le représentant de l'Ile du Prince-Edouard dans le cabinet est un grand individu osseux et à teint rougeaud d'homme habitué au grand air. Ceux qui ne le connaissent pas se douteraient fort peu qu'il est ministre, même sans portefeuille, et ne penseraient jamais qu'il a trempé dans un scandale financier quelconque. Personne ne le croira, même si l'hon. Arthur Meighen, l'insinue avec la véhémence, l'ironie qu'il possède, et qui fait que l'on dirait, lorsqu'il lance une accusation, que c'est la vrille d'un dentiste pénétrant férocement au fond d'une dent carriée pour en arracher le nerf. Mais on dit que le délégué de cette lointaine province a participé à quelque transaction immobilière où des Anglais se trouvaient pris et où des hommes d'affaires avaient retiré de gras profits. Des officiers de l'armée de l'Inde devaient s'établir au Canada, mais il appert qu'il ne se sont guère amusés "dans l'île", quand ils ont vu que leur argent était tombé dans le gousset de profiteurs d'occasions de ce genre. Pendant l'enquête tenue pour savoir la vérité à ce sujet, l'hon. M. Sinclair a été interrogé sous le sceau du serment.

Quant au nouveau procureur-général, l'hon. M. MacMurray, de Winnipeg, son sort serait encore plus misérable, du moins c'est ce que lui promettent les conservateurs. Au temps où l'Ouest roulait des flots d'or pour les aventuriers de tout calibre qui spéculaient sur les propriétés municipales ou provinciales des prairies, M. McMurray tenait le haut rang parmi ceux qui échafoudaient de rapides fortunes en calculant sur l'augmentation de leurs terrains et la continuation du "boom", pour employer l'expression technique de la bourse, où l'argent est plus populaire que le vocabulaire de Shakespeare. La guerre vint et ce fut le "krack", l'effondrement des fortunes et des rêves, la dévalorisation des garanties, les échéances vaines, la banqueroute. Au cours des années de prospérité, la firme dont M. MacMurray était membre, emprunta de fortes sommes à la Home Bank et n'en remit qu'une partie. Le reste a été considéré comme "mauvaise dette" et c'est l'une des raisons qui ont obligé la banque à fermer ses portes, entraînant dans sa chute les économies de milliers de petits épargnistes bien intentionnés et leurrés dans cette chausse-trappe par d'habiles hâbleurs qui leur avaient doré la pilule.

M. Meighen va déclarer qu'un ministre de la Couronne est incompétent pour se prononcer sur l'appui que le gouvernement doit souscrire aux déposants de la Home Bank, vu qu'il est un de ceux qui sont responsables de son échec. Le chef de l'opposition formulerait aussi des accusations contre deux autres ministres, pas de Québec, et l'on pourrait s'attendre à des démissions en vitesse si ces charges aboutissent. Il suffira en tout cas que la partie progressiste de l'opposition soit ébranlée un instant pour surprendre son vote et bouter le gouvernement hors du pouvoir. Lorsque le premier ministre déclare qu'il ne veut pas d'élection, il ne surprend personne, mais lorsque le chef de l'opposition déclare qu'il est prêt à entreprendre la lutte, le cabinet n'y peut pas grand'chose, car il manque de l'élément essentiel à son maintien, la majorité.

Ces accusations de péculat et de concussion ont toujours beaucoup de retentissement à la veille d'une élection et l'on ne saurait calculer l'effet que peut avoir cette boule de neige qui va toujours grossissant en descendant la pente et qui peut détruire en un jour le château-fort édifié par la droite. Le danger demeure toujours de voir revenir au pouvoir l'homme qui, en 1921, était jugé indigne d'y rester par suite de son dossier militaire, chargé de trop d'extravagances à même le trésor public, et de trop de sans-gêne quand il s'agissait du sacrifice de nos libertés et de notre avenir national.

Fulgence CHARPENTIER

Au Jour le Jour

"Paris-Canada"

C'est le nom d'une revue qu'un journaliste canadien qui a eu son temps de vogue au pays, vient de commencer de publier là-bas, à Paris. Ce journaliste n'est autre que M. Godfroy Langlois. Il représente les intérêts de la province de Québec à Bruxelles. Ce "Paris-Canada" nous apportera donc ici, au pays, les élucubrations de cet esprit qui a déjà fait tant de mal à la mentalité canadienne. Cependant il n'y a pas de doutes que lorsque l'auteur restera dans le domaine des affaires ses renseignements pourront demeurer précieux; c'est ainsi que dans son dernier article M. Langlois, après avoir reproché au continent européen d'ignorer systématiquement le Canada au profit d'autres pays comme l'Uruguay, le Paraguay et la Finlande, fait remarquer que le Canada est pourtant le plus grand exportateur de blé, et voici la conclusion:

"Qu'on les ignore ou non, les Canadiens sont tout entiers à leur tâche opiniâtre, à leur labeur actif et résolu, et ils poursuivent, dans l'ordre et la discipline qu'ils se sont imposés, le développement de leur magnifique patrimoine et la conquête des marchés pour y écouler les produits de leur industrie et de leur sol. Ils travaillent pendant que de pauvres petits pays, dont on parle souvent, s'agitent dans l'intrigue stérile, dans la confusion et l'impuissance."

Un quotidien de la métropole souligne la vérité de cette conclusion même en dépit de l'enthousiasme qu'a soulevé en France le passage du train-exposition canadien. De telles observations sont de nature à nous faire du bien en Europe.

Dessous de Londres

Comme toutes les plus grandes villes du monde Londres a ses dessous malpropres où les ordures physiques se le disputent avec les défections morales. Nos jeunes soldats de retour du front en racontent volontiers sur ce sujet, et disent que des quartiers complets de la capitale anglaise sont atteints de cette lèpre du vice. Or la police de Londres vient d'entreprendre un forte campagne contre les clubs et les maisons louches, pour en arriver à donner au moins à leur ville l'apparence de la propreté. C'est le grand nettoyage avant l'exposition impériale. Mais le commissaire de police se plaint qu'à l'heure actuelle la loi n'est pas assez rigoureuse pour enrayer le mouvement néfaste.

Cette loi aurait peut-être été excellente il y a vingt ans, mais dans les conditions actuelles, alors que les salles de danse poussent comme des champignons, elle est impuissante et inutile. Le fait est qu'il est beaucoup plus difficile de guérir que de prévenir, et une fois que la délicatesse de conscience et la présence de Dieu ont quitté une âme il est presque impossible, humainement parlant, de les y ramener. Notre clergé a donc bien raison de sévir contre les danses, contre l'amour du luxe, contre l'abus des cinémas et contre tant d'autres influences délétères qui enliseraient de plus en plus notre race dans les bourbiers de l'immoralité. Aujourd'hui il y a encore bon nombre de consciences droites qui se rendent aux avertissements de l'autorité, mais qui assure que dans dix ou vingt ans les mêmes avertissements auraient porté leur fruit?

Public fatigué...

Les grandes grèves des mines de charbon de la Nouvelle-Ecosse sont pratiquement terminées, et s'il reste encore quelques réfractaires, ils sont si peu nombreux que le mouvement général les apportera dans son cours. Or voici des commentaires de cette grève que nous tirons du **Chronicle** d'Halifax:

"Il n'y a rien de plus nécessaire pour assurer le développement des charbonnages de la Nouvelle-Ecosse que l'existence d'excellentes relations entre les patrons et les mineurs, et si le dernier différend a été réglé grâce à des concessions et à un compromis de part et d'autre, il y a lieu d'espérer que toutes les difficultés qui pourront éclater à l'avenir seront réglées de la même manière. Le public est fatigué des conflits dont les charbonnages sont périodiquement le théâtre et il espère que dorénavant patrons et ouvriers sauront s'entendre. C'est le plus sûr moyen de faire régner la paix."

Le fait est qu'aujourd'hui on déclare des grèves avec autant de facilité et de sans-gêne que si l'on faisait une action ordinaire, et qui ne porterait aucuns préjudices à la communauté. La grève devient un droit dans certaines circonstances, mais pour ce droit comme pour tant d'autres c'est l'abus qui est devenu la règle et l'exercice honnête du même droit, l'exception. Il y a vraiment dans cet état de choses de quoi fatiguer une population.

Bureau de censure

La décision de la cour de Québec qui vient de condamner un film de cinéma que le bureau de censure avait d'ailleurs approuvé, devait, naturellement, soulever des protestations quelque part. Le **Monde Ouvrier**, après avoir reconnu que la censure à du bon dans les films, se demande à quoi peut servir un tel bureau si ses décisions courent le risque d'être renversées par un juge "qui rendra son verdict suivant les témoignages de grincheux prémunis d'avance!" Puis il met ses lecteurs au courant d'un mouvement qui se dessine un peu partout actuellement, "créé par le fait que les producteurs de vues animées savent par expérience qu'un film ne peut être un succès s'il est immoral (?) ou va à l'encontre bon goût et des sentiments de la clientèle." Dans ces quelques commentaires il y a d'abord une attaque directe contre la cour de Québec qui a porté le jugement contre un film d'un théâtre local, attaque pour le moins injurieuse et déplacée; et puis les dernières réflexions dénotent une singulière ignorance de la psychologie des foules. En effet on a le journal, le gouvernement et les films que l'on mérite. L'immoralité d'un film suffira souvent, à cause des instincts pervers d'un trop grand nombre, à en assurer le succès, et par le fait qu'un public nombreux encourage la représentation qui lui plaît davantage n'est pas une garantie de sa moralité. Un film doit trouver ailleurs que dans l'encouragement qu'il reçoit le critérium de sa moralité; il faut tenir compte des principes supérieurs de la morale.

E. R.

PROSPERITE DE LA CAISSE POPULAIRE SAINT-J-BAPTISTE

Comme nous l'annoncions hier, nous publions aujourd'hui le rapport financier de 1923, de la Caisse Populaire Saint-Jean-Baptiste.

L'assemblée annuelle a eu lieu dimanche après-midi à trois heures à la salle paroissiale, sous la présidence de M. J. A. Drouin, président.

Dans le rapport qu'a lu M. Paul Guay, gérant de la Caisse, on remarque que le nombre des sociétaires est actuellement de 372. Les élèves de l'école des Frères des Ecoles Chrétiennes possèdent 123 parts et un compte d'épargne dont le montant total est de $456.22.

LE RAPPORT

Ottawa, 15 février 1924

Messieurs les Sociétaires,

Votre Conseil d'administration a l'honneur de vous soumettre son rapport annuel pour l'année se terminant le 31 janvier 1924.

Fidèle au programme que vous vous êtes tracé, nous pouvons dès à présent, vous dire que nous allons toujours de l'avant. Etablie depuis onze ans sur des bases solides, votre Caisse fait d'année en année des progrès appréciables et nous sommes fiers de constater que le montant général des affaires depuis l'existence de la Caisse a dépassé $250,000. Le total des opérations de l'année est de $35,548.23.

L'actif est maintenant de $59,499.96, une augmentation de $8,869.76. Nos sociétaires possèdent $24,303.10 de part et ont à l'épargne $28,351.53. Les prêts au nombre de 92 forment le total de $53,160.82. Les bénéfices de l'année sont de $3,347.51, ce qui nous permet après avoir payé nos dépenses, l'intérêt sur épargne, au taux de 4 pour cent et placé à la réserve 20 p. c. et 10 p. c. des profits au compte de réserve et de prévoyance, de payer un boni de 6 pour cent sur les parts. Notre réserve totale est maintenant $4,234.18.

Nous comptons 372 sociétaires, c'est un petit nombre pour la paroisse et quel beau résultat n'aurions-nous pas si chaque famille déposait ses petites économies à la Caisse. Un bon mot à vos amis pourrait nous attirer une bonne classe de sociétaires. N'oubliez pas que la Caisse est votre banque qu'elle existe entièrement pour vous et par vous.

L'épargne à l'école St-Jean-Baptiste fait des progrès très rapides grâce au dévouement des Révérends Frères. Les petits garçons possèdent 123 parts et ont ont un compte d'épargne de $456.22.

Nous voulons ici offrir nos remerciements au Révérend Père curé pour le local qu'il met à notre disposition et pour tout l'encouragement qu'il donne à notre Caisse. Le Bureau de Crédit a aussi droit à notre reconnaissance pour la manière consciencieuse avec laquelle il remplit son devoir. Merci au Bureau de Surveillance qui, sous la direction de M. S. Larose, fait fidèlement un travail très minutieux.

Ci-joint état détaillé de la situation au 31 janvier.

Paul A. GUAY, Cérant — J. A. DPOUIN, Président

Caisse Populaire de Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa.

ETAT DETAILLE DE LA SITUATION
31 Janvier 1924

CAISSE POPULAIRE
Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa

Total de chaque compte depuis le commencement de l'année jusqu'à date.

Actif

Prêts		$53,160.82
En caisse		6,339.14
Total de l'Actif		$59,499.96
Dépenses		467.28
TOTAL		$59,967.24

Passif

Capital Social (prêts)		$24,308.10
Epargne		28,351.53
Intérêt (Epargne)	$ 54.48	
Boni	197.89	253.37
Total du Passif		52,913.00
Bénéfices		3,347.51
Taxes d'entrée		213.53
Fonds de Réserve	2,424.04	
Fonds de Prévoyance	669.76	
Surplus	399.38	
Total de l'avoir propre de la Société		3,493.18
TOTAL		$59,967.24

MOUVEMENT GENERAL (A date)
En Rentrées

Capital Social	$ 33,991
Epargne	107,176
Remises sur prêts	92,056
Taxe d'entrée	$ 1,020.00
Bénéfices	16,417.72
	17,454
Intérêt sur Epargne	3,477.10
Boni	5,133.10
Dépenses totales	2,259.01
Fonds de Réserve	2,424.04
Fonds de Prévoyance	669.76
Surplus	399.38
Balance dans l'encaisse actuel	3,091.93
	$17,454.32
GRAND TOTAL	$250,67

En Emplois

Retraits sur Capital	$ 9,68
Retraits sur Epargne	78,82
Prêts	145,21
Intérêt sur Epargne	3,42
Boni	4,92
Dépenses totales	2,25
Encaisse	6,53
GRAND TOTAL	$250,67

Total des Bénéfices 1923-1924	($3,347.
Dépenses	$ 467.2
Intérêt sur Epargne	1,038.7
Fonds de Réserve	368.2
Fonds de Prévoyance	147.3
Boni	1,323.9
Surplus	1.9
	$3,347.5
Nombre de Sociétaires	37
" " Déposants	14
" " Emprunteurs	9

CERTIFIE conformes aux livres de compatbilité... ce 31 janvier 1924.
PAUL-A. GAY
Gér

Vérificateurs:
S. Larose, A. Drouin, Jos. Tarte.

$100,000 iront aux réparation des por

QUEBEC, 19.— La chambre Québec, hier après-midi au co d'une séance très terne, a voté montant de $100,000 pour mettre au ministère des trav publics de contribuer aux trav de réparations actuellement cours aux deux ponts de la ri re St-Maurice, aux Trois-Rivièr Ces travaux coûteront envi $150,000 et le gouvernement paiera les deux tiers.

PONTS DE PEAGE

L'hon. M. Galipeault a ex qué que la disparition des po de péage avait privé la ville Trois Rivières d'un revenu imp tant et c'est pourquoi le gouver ment veut lui aider dans les ré rations nécessaires.

Le contrat pour ces travaux été accordé par la ville des Tr Rivières.

Cigares, Cigarettes, Bonbons Pâtisseries
et le Bon Pain "Perfection"
(d'Ottawa)
Enveloppé, 9c; Non-envelop., 8
P. LANGLAIS
Rue St-Charles - Buckingham

Eta. 1886 — "Le Magasin de Satisfaction d'Ottawa" — Agrandi et amélioré

Vente Spéciale de Meubles

Que l'on désire se procurer un ameublement complet ou un seul morceau, une splendide occasion pour faire un choix intéressant et économique se présente dans la Vente de Février. Les modèles sont très artistiques, et la construction supérieure de chaque morceau en ce magasin assure le long service que l'on exige de meubles soigneusement choisis.

Mobiliers de Chambre à Coucher
A des Rabais Draconiens

Mobilier Ivoire de Chambre à Coucher, 4 morceaux, comportant une toilette de 44 pcs, une coiffeuse avec miroir trois faces de 38 pcs, une banquette et un lit à pied arqué, en fini ivoire de choix avec garnitures grises. Style Reine Anne. Prix courant $208.00. Notre Prix de Vente de Février, chacun ... $148.00

Mobilier de Chambre à Coucher de Noyer Bouleau, en fini deux teintes, avec toilette de 42 pcs, coiffeuse miroir trois faces et banquette, chifferobe de 38 pcs et lit à pied arqué. Exceptionnel bas prix à $189.00. Maintenant en vente à ... $159.00

Lits de Simmons
Très Spécialement Cotés

Lits Finis Bois, avec piliers carrés continus, 6 barreaux et panneau carré avec médaillon. Prix courant $29.00. Prix de Vente de Février ... $19.95

Lits Fini Bois de Simmons, dimension 4 pds 6 pcs seulement, avec sommier Slumberking. Prix courant pour le lit et le sommier, $32.00. Réduits pour la vente de février à ... $19.95

Lits Complets de Simmons, comportant un lit fini bois, fini noyer, matelas tout de feutre Etiquette Blanche et sommier Banner. Le tout complet se vendant régulièrement $54.00. Spécialement réduits à .. $38.00

Lits d'Institutions de Simmons, dimensions 2 pds 6 pcs et 3 pds. Prix courant $10.50. Cotés pour la Vente de Février à ... $8.65

Mobiliers de Salle à Déjeuner
Très appropriés aux appartements ou Petites Salles à Manger

Mobilier de Chêne Massif, fini vieil anglais, avec buffet de 46 pcs, vitrine à porcelaine de 36 pcs, table avec disposition de table console, et 4 chaises Windsor. Prix courant, $179.00. Notre Prix de Vente de Février, chacun ... $144.00

Mobilier Emaillé Crème, avec garnitures bleu hollandais, table à abattant, table-à-servir de côté et 4 chaises. Mobilier complet spécialement coté à seulement ... $23.75

Appréciables
Aubaines pour la Salle à Manger

Mobilier de Salle à Manger de Noyer, avec buffet miroir de 66 pcs, table carrée, vitrine à porcelaine semi-renfermée avec tiroir, 6 chaises recouvertes de véritable cuir avec sièges façonnés. Prix courant $179.00. Spécialement cotés pour la Vente de Février à ... $144.00

Seulement 2 Mobiliers de Salle à Manger de Noyer, comportant un buffet de 66 pcs avec miroir, vitrine à porcelaine semi-renfermée, table oblongue avec angles ronds, chaises recouvertes de véritable cuir. Un attrayant mobilier style Reine Anne. Rég. $295.00. Pour ... $229.00

Mobilier de Salle à Manger de Chêne Massif, avec buffet de 60 pouces, vitrine à porcelaine semi-renfermée, table carrée massive avec chaises pour assortir, recouvertes de véritable cuir. Prix courant $247.00. Un mobilier très attrayant pour ... $199.00

Angle Sparks et O'conner — L. N. POULIN LIMITEE — Queen 5400 Tél:

LES NOUVELLES DE HULL

BUDGET DE LA VILLE POUR 1924 S'ÉLÈVE À UN DEMI-MILLION PRÈS

recettes prévues pour l'item "Corporation" sont de $350,000, pour l'aqueduc, de $120,000, en tout $470,000. — Naturellement, on sera content si on ne dépense pas tout. — La cour du recorder sera à la station de police dès le premier du mois prochain. — Ce que cela exige pour voir un rapport. — Les échevins du cinq non favorables à la délégation à Québec au sujet du "constitut". — L'affaire du lac Minnow.

A PROPOS DE NOTRE POPULATION

rès lecture en détail par le greffier Boulay des diverses sommes composant le budget annuel courant, il a été unanimement adopté sur proposition des échevins Fortin et Boland à l'assemblée d'hier soir. La résolution comportait également le réengagement des employés permanents de la ville.

Ce budget est plus considérable que une dizaine de mille dollars que celui dernier. Il est de $470,000, dont $350,000 compris dans l'item "Corporation", et $120,000 provenant de l'aqueduc. Les dépenses balancent tous les revenus présumés. On trouvera ailleurs le résumé des recettes et des déboursés.

LE LAC MINNOW

Au sujet des plaintes reçues par la ville par suite d'inondations de propriétés causées par les eaux du lac Minnow, l'aviseur légal de la ville a étudié la quetsion et soumet que l'avis doit être donné à M. Lafrance de remettre dans un délai de 48 heures le cours des eaux dans leur état normal, état dérangé par les travaux faits sur sa propriété privée. Les échevins Dalpe et Chénier ont proposé que ce rapport soit adopté et qu'avis fut donné à M. Lafrance de s'exécuter, sinon la ville fera faire le travail aux frais de ce citoyen. L'ingénieur de la ville est d'avis que l'exécution de cet ouvrage fera constater où se trouve l'obstruction à l'écoulement des eaux et ensuite, s'il y a lieu, on pourra entreprendre d'autres travaux, de façon à ce que les inondations ne se fassent plus sentir comme actuellement.

LE "CONSTITUT"

M. le maire Cousineau explique que comme aviseur légal gratuit du comité du 'constitut' il a eu connaissance de la réception d'une lettre venant du premier ministre de la province, lequel désire la présence de délégués lors de la discussion du bill relatif à ce litige." Le comité a fait une demande au Conseil pour qu'il paie les dépenses des deux délégués qui iront prochainement à Québec. C'est la dernière démarche qu'ils feront probablement et un tiers des familles de Hull étant intéressées dans la solution de ce problème, il est d'avis qu'on devrait leur voter une somme suffisante pour faire le voyage.

Les échevins Legault et Roy soumettent qu'on vote une certaine somme pour cette délégation.

L'échevin Joanette se demande si la présence de ces délégués serait bien nécessaire à Québec. Si non, il vaudrait mieux ménager les sous, car la ville est pauvre et a besoin de toutes ses ressources. M. Roy réplique que le Conseil précédent a voté des argents au comité du "constitut". C'est maintenant la dernière démarche. Il est en faveur de donner une somme, mais celle de $100 dont on a parlé lui paraît trop élevée.

Les échevins May et Legault la trouvent eux strictement suffisant et estiment qu'on doit faire convenablement les choses ou s'abstenir complètement.

M. Chénier reproche au comité du "constitut" de ne pas avoir tenté une entente avec les grands propriétaires. Lisant un texte de journal, il rappelle une déclaration du président du comité dans laquelle il disait que le premier ministre conseillait de communiquer par écrit avec lui au sujet de cette affaire. Il ne croit pas la délégation nécessaire, le bill passera bien malgré son absence. Il est lui-même à "constitut", mais le Conseil administre les deniers de tous les contribuables, et il juge la dépense inutile dans le cas présent. M. Boucher demande si cette dépense serait bien légale.

M. le maire prend alors la parole et explique que les délégués ne vont pas là pour faire passer le bill, ce dont le premier ministre est certainement capable avec sa majorité, d'autant plus qu'il a pris lui-même la paternité du projet, ne la laissant pas même au député local, mais que le but du voyage est d'obtenir que des représentants des intéressés soient présents lors de la discussion, puisque la partie adverse aura aussi ses délégués et son aviseur légal. Les gens à "constitut" devraient avoir le même avantage.

M. Chénier demande alors le vote. Tous les échevins sont présents et l'octroi d'une somme de $100 est adoptée sur division, 10 échevins votant en faveur, deux contre. Ces derniers sont les représentants du quartier cinq, MM. Joanette et Chénier.

DES AUTOS NEUFS

Les échevins Larose et Legault font adopter que l'ingénieur de la ville soit autorisé à faire l'échange de l'automobile à sa disposition et du camion de la corporation; de même, que le chef de police soit autorisé à échanger son auto actuel contre un neuf, selon ce qui a été prévu dans les estimés. M. Chénier fait inscrire sa dissidence sur l'échange du camion.

Le réengagement de MM. Eugène Carrière et Télesphore Jacques, du département de l'ingénieur, est renvoyé à une assemblée de comité sans discussion.

COURS DU RECORDER

Le greffier lit alors une lettre du recorder Parent dans laquelle il exprime que le changement projeté quant à l'endroit où se tiendrait désormais la cour du recorder ne lui semble pas avantageux. Il trouve le local, à la station de police, trop restreint; on se trouvera enlever la salle d'exercices physiques à la force constabulaire; on pourra, par l'affluence devant la station de police et de feu, nuire au bon travail des pompiers lorsqu'ils partent pour aller combattre un incendie. Il croit qu'on devrait trouver une autre solution au problème d'agrandir l'espace disponible pour les employés de l'hôtel de ville et pour l'établissement de la cour du recorder.

Les échevins Larose et Fortin proposent alors que la cour du recorder soit transportée à partir du premier mars prochain à la station de police.

L'échevin May explique à ce moment l'envoi de la lettre du recorder Parent. Il l'a rencontré hier midi dans le tramway et il lui exposait les inconvénients qu'il trouvait au changement. M. May lui a demandé de soumettre par écrit ses objections au Conseil. C'est ce qui a été fait.

La motion du changement est adoptée unanimement.

Le maire donnera des ordres en conséquence pour l'aménagement de bureaux plus vastes, dans l'hôtel de ville, à la disposition de l'invénieur et de l'évaluateur, très à l'étroit à l'heure actuelle.

A la station de police, il faudra faire des améliorations aussi vu ce déménagement, et l'ingénieur, dans un rapport, en évalue les dépenses à $485. Les échevins Fortin et Joanette ont fait adopter l'exécution de cet ouvrage.

VOIR CE RAPPORT

L'aviseur légal de la ville, M. W. Ste-Marie, a fait aussi rapport que le dossier préparé par les arbitres dans l'affaire de l'évaluation municipale de la Cie E. B. Eddy avait été déposé sous scellés chez le greffier de la Cour de circuit, vendredi après-midi, et qu'il fallait que les deux parties intéressées, la ville et la Cie, déposent la somme de $23,954.47 pour en prendre connaissance. La part de la ville est de $11,129 et celle de la Compagnie de plus de $12,000. Les arbitres ont le privilège d'exercer cette exigence, et l'argent reste là en dépôt jusqu'à ce que la Cour se soit prononcée, s'il y a lieu, si les montants réclamés sont trop élevés ou non. Ajouter à ce montant les quelques mille piastres versées déjà par la Cie Eddy à son ingénieur qui la représente dans le tribunal d'expertise, on arrive au total de $26,000 environ qu'a coûté l'arbitrage.

Les échevins Dalpé et Legault ont proposé que le dépôt requis soit fait, afin qu'on puisse prendre connaissance du rapport au plus tôt. Tous ont été de cet avis.

NOTRE POPULATION

Avant de se séparer, l'échevin Fortin a attiré l'attention du Conseil sur un fait à notre détriment, savoir que notre ville figure dans des horaires du Pacifique Canadien comme ayant une population de 24,117 âmes seulement, alors que le dernier rapport de l'évaluateur lui en donne 35,521. Il trouve la différence très notable et demande qu'on fasse rectifier l'erreur dans les prochains horaires. Le greffier a été chargé d'écrire à la Compagnie, de lui faire remarquer la fausseté du chiffre et de lui donner les vrais renseignements sur le nombre des habitants de Hull.

La séance, bien que le programme fût passablement chargé, était levée à 8.30 heures.

LA REPUTATION D'UNE PERSONNE EST CHOSE DELICATE

UN HOMME DEVRA PAYER UNE SOIXANTAINE DE PIASTRES EN DOMMAGES ET FRAIS POUR RUMEURS DIFFAMATOIRES REPANDUES.

L'honorable juge Trahan siégeant en cour supérieure de Hull la semaine dernière a entendu et jugé immédiatement une cause dans laquelle M. Jos. Gaudreau était le demandeur et M. Chs Gaudreau le défendeur. Le premier accusait le second d'avoir fait courir dans le public, sur le compte de sa jeune fille, des rumeurs désavantageuse à sa réputation.

Le juge a entendu les témoignages et rendu jugement sur le banc, donnant gain de cause à la demande et faisant remarquer qu'il ne fallait pas laisser le chemin libre aux calomnies ou aux médisances.

Chs Gaudreau devra payer la réclamation en dommages et les frais, soit en tout une soixantaine de piastres.

L'action avait été prise en janvier 1923 par le procureur du demandeur alors, feu le recorder A. Desjardins. Mtre J. A. Parent fut ensuite chargé de la cause, qui a triomphé mercredi dernier.

CE QU'A COUTE CETTE EXPERTISE

POUR PRENDRE CONNAISSANCE DU RAPPORT DES ARBITRES DANS L'AFFAIRE DE L'EVALUATION DE LA CIE E. B. EDDY, CELLE-CI ET LA VILE DEVRONT DEPOSER $23,000.

Le rapport des arbitres nommés dans l'affaire de l'évaluation municipale de la Cie E. B. Eddy a été déposé chez le protonotaire vendredi dernier, sous scellés. Pour en prendre connaissance, la ville de Hull et la Compagnie devront déposer la somme de plus de $23,000, soit le montant des frais présentés pour sa préparation.

Ces frais sont ainsi répartis: $11,129.14 comme part de la ville de Hull; $15,325.33, part de la Cie Eddy. La Compagnie doit à son ingénieur, M. De Beaubien Gaspé, $10,495; Hull doit au sien, M. Surveyer, $6,299. La ville et la Cie doivent payer la moitié $6,640 de frais divers et communs et $3,818 pour les services du tiers arbitre, M. le notaire F. A. Labelle. La Cie a déjà versé quelques mille dollars à son ingénieur.

Ce rapport était en marche depuis le mois de décembre 1922, soit un peu plus d'un an.

REMERCIEMENTS DE L'ASSOCIATION

L'Assosiation municipale du quartier un remercie bien sincèrement les membres de la chorale Notre-Dame de Hull qui ont exécuté des chants au euchre qui eut lieu sous ses auspices dimanche soir, à la salle paroissiale St-Joseph de Wrightville. Ces membres ont chanté en choeur différents morceaux. Dans "Les chants canadiens", MM. Ed. Bédard était ténor, G. Ardouin, baryton, D. Bérubé, basse; dans "O Carillon", M. Léo Cléroux était le soliste. MM. Jos. Myre, Oscar Caron, Ls Leclerc, Daniel Caron, chantaient dans les choeurs. M. H. Boulay était l'accompagnateur au piano.

Il est question qu'un goûter intime réunira samedi soir prochain à Wrightville, ces gens qui ont prêté un généreux concours à l'organisation.

PARTIE DE CARTES A AYLMER

La brigade des pompiers volontaires d'Aylmer donnera deux grandes parties de cartes les soirs du 27 et 29 février. Cordiale invitation est faite aux citoyens d'Aylmer, de Hull et d'Ottawa et des environs, d'encourager cette organisation faite par des gens qui se dévouent dans l'intérêt du public.

On compte que le succès le plus considérable couronnera les efforts des organisateurs.

LE PALET

Tous les clubs de Palet de Hull, d'Ottawa ou des environs sont priés d'envoyer un ou plusieurs membres de leur club à l'assemblée de ce soir, 19 férier, à 8 heures, chez O. Guénette, 217 Notre-Dame, Hull, dans le but de former une Ligue de Palet pour la saison prochaine. Tout amateur de Palet devrait se faire un devoir d'y assister. Qu'on se le dise.

(Sig.) O. Guénette,
Secrétaire du Club
Laurier, Hull.

ATTENTION

Si vous voulez vendre votre propriété ou bien en acheter une venez nous voir. Car nous commençons une grosse campagne d'immeuble d'ici au premier de mai.

DALPE FRERES
215 rue Montcalm.
Sherwood 2104. Hull, Qué.

LE BANQUET DE NOS MARCHANDS DEMAIN SOIR

PLUSIEURS PERSONNAGES DE LA CAPITALE ET DE HULL ADRESSERONT LA PAROLE — ON POURRA ENCORE AVOIR DES BILLETS A LA SALLE DE BANQUET.

M. le maire Watters d'Ottawa, trésorier général de l'Association des Marchands détaillants du Canada, MM. E. M. Trowern, secrétaire général, J. E. Campbell, secrétaire provincial des Marchands d'Ontario, L. N. Poulin, J. A. Larocque, marchands d'Ottawa, le maire Cousineau, les docteurs Archambault, et Fontaine, M. P., H. A. Fortier, M. P., seront les orateurs qui adresseront la parole demain soir, au banquet organisé par l'Association des Marchands, district de Hull et Québec-Ouest. Le banquet a lieu à l'hôtel Wellingtn, à huit heures précises. Il sera sous la présidence de M. Joseph Patry, pharmacien. M. J. R. Lafond, président de l'Association du district et député, se trouve retenu à Québec par la session actuelle.

Il y aura aussi orchestre et chants. On est assuré déjà d'une assistance de plus ed 100 convives.

Ceuy qui veulent des billets pourront en obtenir du secrétaire de l'Association du District, M. Brisebois, 163 rue Principale. Demain soir même, à la porte de la salle on pourra aussi s'en procurer.

SOIXANTE ANS D'APOSTOLAT

Sous ce titre, Mgr Grouard, le vénérable doyen de l'épiscopat du Nord-Ouest, a bien voulu autoriser la publication en volume des mémoires qu'il avait écrits, au jour le jour, sur les soixante ans de son apostolat à travers les immenses régions glacées de l'Athabaska-Mackenzie.

Des récits de soixante ans, sur un tel théâtre et par une telle plume! C'est en affirmer tout de suite l'intérêt prenant et palpitant.

En Mgr Grouard nous pouvons saluer une gloire canadienne de plus. Dès les premières pages de ses Souvenirs, l'illustre auteur rend un hommage délicat et senti aux maitres et aux condisciples qu'il trouva chez nous.

Amené de France en effet par Mgr Grandin, l'abbé Grouard acheva ses études théologiques au grand séminaire de Québec. Il fut ordonné prêtre par Mgr Taché, archevêque de St-Boniface, qui le reçut aussi dans la Congrégation des Oblats et lui donna plus tard la consécration épiscopale.

Chargé d'ans et de mérites, le Vicaire apostolique d'Athabaska est l'un des rares survivants de ces héroïques missionnaires qui préparèrent l'avenir du catholicisme et de la civilisation dans l'Extrême-Nord.

Ce beau livre a toute l'autorité d'un témoignega, fidèle et vécu. Il est écrit sans apprêt ni artifices, au courant de la plume, on pourrait dire de la conversation. Mais le talent inné de l'auteur, et sa culture littéraire, lui font parler une langue "digne d'un académicien", comme on le lui disait, le jour où l'on fêta ses noces de diamant sacerdotales.

Il y a peu de pages d'histoire aussi éloquentes... Pas de roman qui attire et soutienne l'intérêt comme ces Souvenirs émaillés de pittoresques descriptions, de fines peintures sur les moeurs indiennes, d'aventures périlleuses sur les grands lacs, dans les rapides et les tourmentes de neige, d'anecdotes, amusantes, de mille traits héroïques... Et tout cela agrémenté par plus de 140 gravures qui mettent sous les yeux du lecteur les principaux héros du récit, des vues de paysages polaires, des scènes vécues... Ajoutons encore deux cartes détaillées sur ces missions.

Ce livre donnera surtout une grande leçon de vaillance et de courage. En écrivant ses "Mémoires", le grand apôtre que fut Mgr Grouard n'a pas eu d'autre ambition que de faire aimer les âmes et de susciter des apôtres pour continuer l'évangélisation de notre Extrême-Nord.

Dans ce but, lisez et répandez: "Souvenirs de mes soixante ans d'apostolat dans l'Athabaka-Mackenzie". En vente au profit des Misisons, au presbytère. Prix, Une piastre 25 net, port en plus...

Le "Bulletin paroissial de Notre-Dame."

CHANGEMENTS A L'HOTEL DE VILLE

Par suite de la décision du Conseil de transporter la cour du recorder à la station de police, on va avoir plus d'espace pour les bureaux de l'ingénieur et de l'évaluateur de la ville. Ce dernier prendra les pièces occupées jusqu'ici par le bureau et la cour du recorder, et l'ingénieur s'agrandira du bureau dont l'évaluateur se servait jusqu'ici.

La salle qui servait aux réunions de comité, près du bureau du maire, servira aussi de salle d'attente, pour ceux qui veulent voir M. le maire, lequel se rend tous les jours excepté le samedi, à l'Hôtel de Ville, de 1 à 2 heures.

LES RECETTES ET LES DEPENSES POUR 1924

COMMENT SERONT EMPLOYEES LES $470,000 DE REVENUS QU'AURA VRAISEMBLABLEMENT LA VILLE CETTE ANNEE.

Tous liront avec intérêt le résumé du budget pour 1924 adopté par le Conseil hier soir.

On y voit que les revenus présumés de la ville seront de $470,000, dont $350,000 pour la "Corporation", et $120,000 pour l'"aqueduc". Les dépenses prévues engloberont toute cette somme.

Voici comment sont répartis ces revenus et ces dépenses.

CORPORATION

1o Recettes

Taxes municipales ...	249,000.00
Améliorat. locales	47,400
Taxes locataires	9,000.00
Procédures judic. ...	3,868.15
Taxes amusements ...	3,000.00
Taxes affaires	19,100.00
Taxes chiens	1,150.00
Licences charretiers ..	1,300.00
Cour recorder	15,500.00
Divers	681.85
	$350,000.00
Fonds d'amortis. . .	$41,129.24
Escompte et intérêt .	24,500.00
Intérêt sur obligations	92,759.70
Imprévus	12,706.20
Asiles, écoles, prisons	6,000.00
Impres. et papeterie .	2,500.00
Département de Feu	
Salaires	43,500.00
Entretien	9,750.00
Département de Police	
Salaires	25,400.00
Entretien	4,150.00
Lumières, Alarmes	
Salaires	4,700.00
Entretien	3,370.00
Département de Santé	
Salaires	4,200.00
Entretien	1,000.00
Assistance publique .	8,300.00
Usine électrique	
Salaires	2,216.67
Entretien	500.00
Salaires (Finances) .	18,637.50
Dépenses légales . .	7,000.00
Dommages et réclam. .	3,000.00
Hôtel de ville	2,500.00
Evaluateur	3,800.00
Ingénieur	1,125.00
Rues	9,800.00
Routes	3,271.77
Parcs	1,400.00
Rues pavées	4,050.00
Trottoirs	1,700.00
Egouts	3,850.00
Barrières	900.00
Assurances	1,961.55
Divers, élect.	322.37
	$350,000.00

2o Les dépenses
L'AQUEDUC
1o Recettes

Taxes d'eau	116,000.00
Taxes arrosage	2,600.00
Enlèvm. de la neige ..	1,400.00
	$120,000.00

2o Dépenses

Fds amortissements .	11,640.82
Int. obligations	42,619.30
Imprévus	5,717.38
Escomptes, int.	8,335.00
Arrosage	2,600.00
Enlèvm. neige	1,400.00
Papeterie	300.00
Sal. réguliers	20,320.83
Répara. services	7,916.00
Tuyaux principaux	1,850.00
Bornes-fontaines	5,150.00
Chlorination	4,000.00
Dégelage	1,150.00
Château d'Eau	5,500.00
Dépenses légales	1,500.00
	$120,000.00

FAUSSES ALARMES

Durant la journée d'hier, les pompiers ont été appelés sur deux fausses alarmes. La première fois vers midi et vingt-cinq et la seconde, vers cinq heures et demie. On n'a pas réussi à prendre en faute les mauvais plaisants, si ce n'est dans le premier cas où on les rejoignit. On ne jugea pas de bon de retenir le coupable, vu que c'était un petit garçon sourd et muet. La première fois, les pompiers furent appelés chez M. Pilon, sur la rue Champlain; la seconde, sur la rue Montcalm, en face de l'église Saint-Joseph.

ASSEMBLEES

Ce soir, à huit heures, au lieu ordinaire des réunions, assemblée des membres du Conseil de l'Exécutif. Tous les membres sont priés d'être présents.

x x x

A huit heures, à la Bourse du Travail, assemblée des membres du Comité d'Organisation.

AVIS

Le chef Tessier avertit que toute lettre qui lui arrive sans signature ne pourra pas recevoir de considération. Toute personne désirant discuter quelque question avec le chef des pompiers, devra ou prendre la responsabilité de ses écrits ou se rendre lui-même à son bureau.

N'OUBLIEZ PAS

d'aller voir jouer dimanche ou lundi soir prochain à la salle Notre-Dame, la pièce intitulée "Mlle de la Seiglière".

MONDANITES

Hier soir le 17 février, un groupe d'amis de Eastview, se rendaient chez M. et Mme J. B. Gauthier, 43 Jogues, Wrightville, pour leur causer la surprise d'une visite inattendue. Etaient présents M. et Mme Morin, M. et Mme Laurin, Mme Doré, Dolorès Piche, Mlles Robillard, Gravel, Pearl Smith, Berthe Dicaire, Aurore Larocque, Elise Gauthier, Maria Gauthier, Anita Foubert, Alphonsine Doré, MM. René Jobin, Leo Piché, Josaphat Sauvé, Aldéric Foubert, Eugène Gravelle, Georges Gauthier, Faldora Gauthier, Omer Cauvette, Wilfrid et Emile Robillard, Walter Gauthier, Percy Gauthier, Albert Gauthier. Dans le cours de la veillée, il y eut chant et musique. M. Walter Gauthier touchait le piano. Tous se séparèrent enchantés de leur soirée.

FETE ELECTORALE A AYLMER, QUEBEC

Jamais campagne électorale ne connut autant de publicité, de zèle, de succès, que celle conduite par les organisateurs du groupe Nash au 1er février dernier. La question vitale autour de laquelle se fit toute la lutte fut celle des agissements de la Commission locale des Logis.

L'électorat prit un intérêt marqué aux deux diverses assemblées et une très forte votation fut enregistrée. L'enthousiasme fut général lorsque les rapports furent connus, annonçant que les amis du parti du progrès à savoir MM. Gabriel Proulx, L. Auguste Mondoux, Benjamin Lambert étaient les heureux élus.

Afin de répondre à la tradition annuelle des fêtes de l'électorat et cette fois, où l'heureux succès de ses lieutenants municipaux, M. le maire Nash réunissait mercredi dernier, l'électorat d'Aylmer pour lui fournir l'occasion de mêler l'agréable à l'utile. Il l'invita à un chic banquet tenu à la salle Lavigne. Plus de deux cents citoyens, voir même des jeunes, de répondre à l'invitation et de s'amuser à qui mieux mieux, et ce fut une vraie fête intime. Même de l'étranger quelques bons amis avaient tenu à se rendre pour témoigner tout leur encouragement au parti, qui, des cendres de 1921, avait par son énergie, fait surgir avec l'aide du Ministère Provincial une florissante ville, prospère et promettante.

Voilà ce dont M. le maire entretient l'assemblée à la suite du banquet. Ce genre de réunion, a bien sa raison d'être puisque tout en s'amusant, les idées sont exposées, l'on s'entend.

Monsieur Jos Caron, ex-député du comté sur l'invitation de M. le président du banquet et de la soirée, M. Eug. Picard, d'intéresser les bons citoyens des choses du passé.

Les nouveaux élus aux charges municipales égayèrent à leur tour l'auditoire des souvenirs de la campagne et s'acquittant une dernière fois envers leurs supporteurs par des paroles de remerciements et les assurant de leur dévouement. D'autres discours furent très bien goûtés, prononcés par MM. R. Maltais et J. R. Loyer. Pour le bénéfice des amis concitoyens anglais M. Loyer répète en anglais son discours.

La soirée se prolonge aux accents des divers chants anglais-français, des cotillons canadiens et des rafraîchissements nombreux agrémentent la réunion.

Merci à Son Honneur le maire. Merci aux organisateurs. Honneur au parti progressif de la ville d'Aylmer.

(Communiqué).

REMERCIEMENTS

Le syndicat No 1 de la pulpe et du papier, de Hull, remercie bien cordialement tous ceux, orateurs, assistants ou organisateurs qui ont contribué au magnifique succès remporté par le concert-boucane du 10 février dernier.

42

ROCKLAND, ONT.

11 février, 1924.

Partie d'hockey.

Mercredi soir Rockland Est, visita Rockland et la partie finit par un score de 4 à 2 en faveur de Rockland Est.

Alignement: Rockland Est: But Jos. Leroux, défenses; A. Meloche, A. Descotes, Ailes A. Brosseau, O. Godin; Centre H. Girard

Rockland: But, V. Therrien, défenses L. Guindon, A. Lavergne, Ailes: M. Gaumond, A. Payer, Centre Alf. Payer.

Subs. P. Samson, O. Pharand, E. Lévis, L. McHawley.

1ère Période, A. Brosseau, 1; H Girard, 1; M. Gaumond, 1.

2ème Période A. Descotes, 1.

3ième Période, A. Payer, 1.

De notre correspondant

QUEBEC, 19.— Le gouvernement provincial demandera à la législature au cours de cette semaine probablement, de voter une somme de $1,000,000 pour continuer les travaux déjà entrepris à l'annexe au palais de justice de Montréal. L'hon. M. Galipeault, ministre des travaux publics et du travail, a présenté en effet, une motion pour soumettre une résolution relative à un projet de loi concernant la construction de l'annexe au palais de justice. La législature a déjà voté une somme d'un million pour cette même construction et les travaux sont commencés. Le ministre des travaux publics demandera un autre montant de $1,000,000 pour parfaire les travaux.

CHARLES LANGLOIS DECEDE SAMEDI A L'AGE DE 77 ANS

PRESIDENT DE LA GUNN LANGLOIS ET CIE DE MONTREAL — LES FUNERAILLES ONT EU LIEU CE MATIN.

MONTREAL, 19. — Le président de la maison Gunn, Langlois et cie, ltée., M. Charles Langlois, est décédé samedi l'avant-midi, après une dizaine de jours de maladie. Il était dans sa 77ème année, étant né à Sainte-Scholastique, comté des Deux-Montagnes, le 5 janvier 1848, du mariage de Joseph Langlois, cultivateur, et de Zoé Fortier.

A l'âge de 14 ans, après quelques années d'école paroissiale, il débutait comme commis dans un magasin général de Ste-Scholastique. A 17 ans, il se faisait boulanger; puis, après neuf années de travail dans ce métier, il passa à West-Meriden, Connecticut, où il faisait du commerce d'épicerie. Revenu au Canada quelque temps après, il continuait le même commerce pendant sept ans, à Montréal. Depuis 1881, il faisait le commerce de provisions en gros.

M. Langlois était aussi président de la Compagnie manufacturière de meubles de la Puissance, située à Sainte-Thérèse, et intéressé dans plusieurs fermes.

M. Langlois laisse, outre son épouse, neuf enfants: MM. Charles-L., Achille, Rodrigue, Philippe, Dr Charles-A., Marcel, Mmes Horace Tellier, Tancrède Marsan et Mlle Françoise Langlois. Lui survivent aussi deux frères et deux soeurs: M. l'abbé Pierre Langlois, curé de Tecumseh, Ont., et Joseph-E. Langlois, d'Ottawa et Mmes J.-H. Leroux et Etienne Boudet, de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à 8 heures et demie, à l'église St-Jacques, coin des rues St-Denis et Ste-Catherine.

CONDOLEANCES

A une assemblée spéciale des directeurs de l'hôpital Saint-Luc, tenue dimanche après-midi, il a été proposé par M. Albert Hudon, secondé par le docteur Fleury, et adopté à l'unanimité:

"Que les membres de ce bureau ont appris avec une vive douleur la mort de leur vice-président honoraire, M. Charles Langlois. Qu'une copie de cette résolution de sympathies soit transmise à la famille et aux journaux.

G.-A. Beaulieu, secrétaire.

Pour permettre aux cultivateurs d'obtenir de meilleurs prix

Québec, 19.— Une mesure importante que le gouvernement de Québec soumettra à la législature concerne la fabrication des produits laitiers. Il s'agit spécialement de la classification de la crème. Actuellement, la crème est classifiée en deux catégories et l'hon. M. Caron, ministre de l'agriculture sur le rapport des experts du département demandera de faire deux autres catégories. Ce changement permettra aux cultivateurs d'obtenir de meilleurs prix pour la crème. Avec la classification actuelle il arrivait que des cultivateurs apportaient un produit qui ne pouvait être classifié dans la première catégorie, mais qui, cependant était supérieur à d'autres produits. Avec la nouvelle classification en quatre catégories les producteurs de crème obtiendront de meilleurs résultats dans les prix de vente.

LACHUTE, QUE.

15 FEV. 1924

A l'occasion du 25me anniversaire de mariage de M. et Mme Gédéon Desjardins de Lachute, les parents et les amis se sont réunis. Assistaient: M. le curé Marsolais, M. et Mme Adolphe Raymond, M. et Mme Emmanuel Auclair de St-Vincent de Paul, M. le docteur et Mme Alex. Rodrigue, M. et Mme Z. Rochon, Mme P. A. Lafleur de Montréal, Mme Emile Marion de Montréal; Mlles Jeannine Desjardins, V. A. Thibault, Fleurette Lefebvre, Germaine Marion, Simonne Lefebvre, de Montréal; Alice et Fernande Lalande, Noëla et Alberte Chénier d'Ottawa; Pauline Paquette, Françoise Lavigne, Fernande Lemay, Hattie et Léda Ayers, Juliette Rodrigue, Antonia Charlebois. M. M. Henri Rodrigue, Dr O. Touchette; Harold et Henri Hogue de Montréal; Eugène Lafortune, Paul L'Africain de Montréal, Roland Lafleur, Fairbanks Monette, Edouard Falkner, Armand Rozon, Robert Senécal. On remarquait des cadeaux aux noms suivants: M. et Mme Adolphe Raymond, Mlle Jeannine Desjardins de Lachute; Gaston Desjardins de Nord- Témiscamingue; M. l'abbé Roméo Raymond de Verner, Ont; M. et Mme G. DeSerres, M. et Mme Henri Poirier, Mlle Elodie Poirier de Montréal; Mère Amarine Sup. gén. des S.S. de la Providence et Sr Thérèse du S.C.

M. et Mme Emmanuel Auclair de St-Vincent de Paul, M. et Mme P. A.Lafleur de Montréal, M. et Mme H. Filion de Lachute, M. et Mme A. Gauvin d'Asbestos, M. et Mme Camille Raymond, de Lachute, Mlles G. et M. Lefebvre, de Carillon, M. et Mme J.-B. Raymond de Lachute, M. et Mme Albert Côté, de Montréal, M. le Dr et Mme Alex. Rodrigue, de Lachute; Mlle Jeanne Chénier, d'Ottawa, M. et Mme Z. Rochon, de Lachute, M. et Mme Hormidas Robert, de Montréal; M. et Mme Emile Marion, de Montréal; La Société des Artisans Canadiens Français, M. et Mme Louis Lafleur de Lachute; le personnel de la Banque Molson; la famille J. E. F. Lefebvre, la famille I. O. Lefebvre, et la famille Art. Vaillancourt, de Montréal; Mlles Henriette Turgeon, de Montréal, et Délisca Lafleur, de Lachute, M. et Mme Emile Robert, de Montréal, Mlles Noëla et Alberte Chénier, d'Ottawa, Germaine Marion, de Montréal. MM. Harold et Henri Hogue de Montréal, M. et Mme Eugène Jousse de Lachute, Mme Philippe Brisson de Montréal.

A minuit un goûté fut servi par Mme Emile Marion Mlles Pauline Paquette, Françoise Lavigne et Jeannine Desjardins.

Quelques intimes de Mlle Juliette Rodrigue se sont réunis chez elle, le 3 février, à l'occasion de son anniversaire de naissance.

Après lui avoir offert de jolis cadeaux, il y eu musique et danse.

Parmi les invités: Mlles Françoise Lavigne, Pauline Paquette, Hattie et Leda Ayers, Jeannine Desjardins, Jeanne Charron, et Cécile Pédard, MM. Henri Rodrigue, Dr O. Touchette, Fairbanks Monette et Jean-Paul Therrien.

Samedi, 9 février, Mlles Jeanne Lavigne et Pauline Paquette ont reçu à une soirée: K. Banerman de Montréal, Alice et Fernande Lalande, Délisca Lafleur, Françoise Lavigne, Hattie et Léda Ayers, Jeannine Desjardins, Juliette Rodrigue, Cécile et Antonia Charlebois, Cécile Bédard, Germaine Lemay et Blandine Lafleur. MM. Roméo Charron, Dr Albert Lavigne, O. Charbonneau, L. Lambert et Danis, de Hull; Dr O. Touchette, Fairbanks Monette, Armand Rauzon, Henri Rodrigue, C. Gagnon.

Il y eu parties de cartes, musique et danse. Ont rapporté des prix: Mlles Juliette Rodrigue, Françoise Lavigne et Jeannine Desjardins; MM. Henri Rodrigue et L. Lambert, de Hull.

Le goûter fut servi par Mme O. Paquette aidé de Mlles Jeanne Lavigne et Pauline Paquette.

Mlle Béatrice Robitaille de Montréal était à Lachute l'hôte de M. le notaire et Mme F. Lavigne, la semaine dernière.

Mlle Bernadette Raymond est chez son frère M. Albert Raymond de Verner, Ont. depuis une quinzaine.

CASSELMAN, ONTARIO

18 février, 1924.

M. Jos. Grenon est allé à Gatineau fermer ses chantiers pour commencer le cassage de pierre pour ses contrats de confection des bons chemins.

Mlles Annette Henri et Marie-Rose Landry sont allées à Maxville et revenues par Moose-Creek dimanche dernier.

Un groupe d'amis est allé en veillée à Moose-Creek chez M. et Mme Geo. Lalonde dimanche dernier.

Cour:—

Le juge Mulligan est venu siéger vendredi dernier à la cour de comté; il n'y avait que deux causes.

Funérailles de M. Arthur Hunault:

Après quelques jours de maladie s'éteignait M. Arthur Hunault à l'âge de 21 ans. M. Hunault était un de nos forts joueurs de Hockey et estimé de tous; aussi à ses funérailles nombreux étaient ceux qui y assistaient prouvant par sa famille. Il laisse pour pleurer sa perte son père et sa mère, M. et Mme Antoine Hunault (née Angélique Poirier); deux frères Ovila et Henri et trois soeurs Mme Alf. Quesnel, Malvina; Mme Ernest Forgues, Ida et Béatrice.

Le club de Hockey a envoyé une magnifique couronne et il y eut nombre d'offrandes, de bouquets spirituels, etc. La famille Hunault a toutes les sympathies de Casselman.

VOUS qui Toussez

Prenez quelques doses de

BRONCHITINE

et vous serez soulagé

Prise soir et matin, la Bronchitine modère l'oppression des Asthmatiques. En vente partout, 50c et $1 le flacon.

A. R. Farley, Ph. C., Hull

Le Royaume des Modes

61, RUE PRINCIPALE, HULL

Résultats du dernier tirage

Premier Club

No 46 — Madame Joseph BARNABE, Hôtel Frontenac, Hull

Deuxième Club

No 94 — Mme Emile DERIGER, 17, rue Notre-Dame, Hull

Nous avons commencé à recevoir les modèles du printemps dans les Costumes, Manteaux, Robes et Blouses.

La date de la Grande Ouverture sera probablement fixée au mois de mars. Nous pourrons vous faire voir, à cette occasion, les plus grandes nouveautés de Paris et de New York à des prix pour convenir à toutes les bourses.

Espérant aussi recevoir l'encouragement de toutes les dames et demoiselles, nous leur assurons le meilleur service et la plus grande satisfaction.

DES IMMIGRANTS POUR AIDER A L'INDUSTRIE LAITIERE

DECLARATION DE L'HON. ROBB A LA CONFERENCE DE L'INDUSTRIE LAITIERE AU CHATEAU-LAURIER.

L'hon. W. R. Motherwell, ministre de l'Agriculture et l'hon. J. A. Robb, ministre de l'Immigration, ont été les principaux orateurs au banquet de la conférence de l'Industrie Laitière, au Château Laurier, hier soir. Plus de 75 membres étaient présents et M. le Dr J. H. Grisdale présidait.

M. Robb a déclaré qu'à la fin de cette année, tout indique que la classe agricole ne manquera pas de main d'oeuvre. Par suite d'une forte immigration, les fermes seront en pleine exploitation et le ministre ne craint pas que les immigrants quittent les fermes pour aller augmenter le nombre des sans-travail dans les villes. Ce dont l'industrie laitière a le plus de besoin au pays, c'est la main d'oeuvre. La situation n'est pas la même dans toutes les provinces. Dans Québec, il n'y a pas de pénurie: la population se suffit à elle-même. Mais dans les autres province, il y a des vides à remplir et comme ministre de l'Immigration il compte bien pouvoir avant la fin de l'année remplir tous les cadres. Parlant ensuite de la question financière du pays, le ministre ajoute que la position du Canada est aujourd'hui très satisfaisante.

Le tarif Fordney a nui à l'agriculture canadienne comme il a nui à celle des Etats-Unis et aujourd'hui une forte propagande se fait contre cette mesure. Il termine en disant que le Canada peut facilement tenir sa place sur le marché mondial avec ses produits laitiers.

LA QUALITE

L'hon. W. R. Motherwell, ministre de l'Agriculture, dit que pour soutenir la concurrence étrangère, le Canada doit toujours améliorer la qualité de ses produits laitiers. Les autres pays améliorent constamment leur bétail et le Canada doit faire de même. Le succès de l'industrie laitière dépend de la persévérance et de la patience: il ne faut songer à retirer dès le lendemain de gros profits.

M. J. B. Reynolds du collège d'agriculture de Guelph préconise de meilleures méthodes d'exploitation et dit que l'entraînement préliminaire dans les collèges donne des résultats surprenants. Le Dr F. C. Harrison du collège MacDonald de Québec, parle dans le même sens.

Les autres orateurs furent MM. D'Arcy Scott, J. A. Ruddick et F. M. Robinson.

La conférence tient aujourd'hui une réunion d'études.

LES ACCAPAREURS...

(Suite de la 1ère)

si le premier ministre a pu présenter en chambre le projet de formation d'un comité chargé de s'enquérir des circonstances et des causes de la dispute entre les débardeurs et leurs patrons. Ce n'est pas une cour d'arbitrage et ses décisions ne feront pas loi. Ce comité commence son travail aujourd'hui même et Edwin Bevin, secrétaire de l'union des débardeurs a déjà consenti à comparaître.

Les patrons aussi devront faire leurs déclarations devant ce comité qui étudiera toutes les circonstances de la grève ainsi que les profits des patrons pour voir s'ils peuvent accorder l'augmentation des salaires demandés.

MESURES D'URGENCE

Le premier ministre a présidé hier soir une séance du cabinet qui a étudié les mesures d'urgences à prendre dans l'éventualité d'une grève très longue.

Après cette conférence voici la déclaration que l'on émettait de Downing Street: "Le Cabinet a été dûment renseigné que dans certaines parties du pays les prix de la viande sont montés de 33 à 50 pour cent. Il n'y a pas de raison pour légitimer cette cause si ce n'est l'intervention des profiteurs qui veulent soutirer du public ce qu'ils peuvent. Le cabinet espère que cet avis aura pour effet d'arrêter ces hausses, et en même temps il donne instruction à tous les représentants de la loi de faire en sorte que les consommateurs ne se voient pas injustement exploités durant cette grève."

Le public a chaudement applaudi à cette prompte intervention gouvernementale. Jusqu'ici on n'a eu à signaler aucuns désordres en marge de cette grève.

Les grandes lignes transatlantiques se trouvent à subir fortement le contre coup de cette grève. Le "Tyrrhenia" de la ligne Cunard et le "Doric" de la ligne White Star sont arrivés au port hier et ce n'est qu'avec l'aide des commis, des yeomen et autres qu'on a pu permettre aux passagers de gagner les quais. Pour peu que la grève se prolonge ces deux vaisseaux ne pourront pas reprendre le chemin de retour à New-York samedi et le "Metagama" devra retourner en Amérique pratiquement vide. Le gros vapeur "Duquesa" vient d'arriver de La Plata avec une cargaison de viandes qu'il ne peut même pas décharger.

10,000 BARILS DE POMMES

GLASGOW, 19.— Le transatlantique "Vennonia" est arrivé de New-York à Glasgow avec 10,000 barils de pommes, et il se trouve dans l'impossibilité de se défaire de sa cargaison. Il y a des affiches partout dans le port demandant des hommes avec une augmentation de salaire de un shelling par jour. Aujourd'hui même il doit y avoir une réunion des débardeurs. La disette de viande se fait fortement sentir ici et les réfrigérateurs sont vides.

EN IRLANDE

BELFAST, 19.— Les débardeurs de l'Ulster ont reçu l'ordre de ne plus toucher aux cargaisons qui arrivaient d'Angleterre. Ici les débardeurs sont en grève.

5000 SACS DE MALLE

LONDRES, 19.— A Plymouth il y a plus de 5,000 sacs de malle qui reposent à quelques verges seulement de la voie ferrée qui mène à Londres. On ne sait pas si ces sacs pourront être mis à bord des trains sous peu, ni si les malles à destination du Canada, des Etats-Unis, de la Nouvelle-Zélande, de Costa Rica et de la Jamaïque pourront être déposées à bord de l'"Olympic" demain.

ROSE QUESNEL
Le tab ic uniforme depuis vingt ans
Il ne fatigue pas les nerfs

TERRENEUVE UN POINT DE RAVITAILLEMENT

ST JEAN, Terreneuve, 19. — Il est probable qu'au cours de la prochaine saison Terreneuve, comme en 1919, sera utilisée comme un endroit de ravitaillement par les aviateurs qui feront des envolées mondiales. Le major MacLaren, qui tentera une envolée à travers le monde, passera par ici venant d'Halifax.

On proposait d'abord de faire l'envolée du Canada en Angleterre via le Labrador et le Groenland. Les aviateurs cependant y virent deux grandes difficultés, à savoir la difficulté de trouver des entrois d'atterrissage convenables et celle d'emmagasiner une provision de gazoline dans ces régions du nord au commencement de l'été.

Les aéroplanes arriveront probablement ici de bonne heure en mai, quand un lieu d'atterrissage sera trouvé, soit au lac Quidividi, à l'est de St Jean, soit au large de Narrows.

13 PERSONNES...

Suite de la 1ère page

bres des familles aux second et troisième étages se cramponnèrent aux fenêtres pendant que les flammes se frayaient un chemin dans les corridors. Les escaliers de sauvetage en arrière de l'habitation ont été rendues inaccessibles par les flammes. Les personnes du troisième étage, des familles Lifschitz et Faber, dont Mme Lifschitz, 90 ans, sautèrent sur le toit d'une maison adjacente. La vieille femme s'en tira indemne. H. Schwartz, 75 ans, et sa femme, 66 ans, étaient au deuxième étage. Ils éveillèrent les voisins puis sautèrent par une fenêtre. Un pompier prit dans ses bras un enfant qui avait sauté d'une fenêtre ou en avait été précipité. Cet enfant fut transporté à l'hôpital et on dit qu'il guérira probablement.

Lorsque les pompiers arrivèrent, le feu avait gagné le toit. La police croit que toute la famille Barrett a péri, à l'exception d'une nièce qui a été transporté à l'hôpital et dont l'état est critique.

LE MONUMENT DE BENOIT XV

ROME, 19. — Le comité des cardinaux qui s'est occupé du projet d'érection d'un monument en l'honneur de Benoit XV a décidé définitivement de la placer à Saint Pierre.

THERMOGENE
MARQUE DEPOSEE
OUATE SECHE MEDICAMENTEE
La Chaleur Chasse la Douleur
Le THERMOGENE est une ouate médicamentée et duveteuse qui remplace les emplâtres et les cataplasmes d'autrefois. Le THERMOGENE ne se refroidit pas. Sa chaleur douce et bienfaisante stimule le sang et chasse instantanément la douleur.
Votre médecin recommande le THERMOGENE


Employez la Ouate Médicamentée THERMOGENE pour
Lumbago
Rhumatisme
Névralgie
Névrite
Grippe
Maux de Gorge
Rhumes
de Poitrine
Bronchite.
Agents exclusifs pour le Canada: HAROLD F. RITCHIE & CO. Limited, 10 rue McCaul, Toronto. 19A

SESSION D'ONTARIO

DE NOMBREUSES DISCUSSIONS A LA LÉGISLATURE

Le cas de deux brasseries— On préconise la fusion des libéraux et des progressistes afin de faire une plus forte opposition — Une séance hier soir. Les fermiers revendiquent.

L'AGRICULTURE

(De notre correspondant)

TORONTO, 19. — Par un vote de parti, le gouvernement a adopté hier soir, l'amendement de M. Ferguson présenté comme amendement à l'adresse, lequel exprime sa confiance en l'administration de la législature d'Ontario.

L'amendement de manque de confiance de M. Manning Doherty a été défait sur même division.

L'amendement de M. Ferguson à l'adresse en réponse au discours du trône est le suivant: "Cette chambre désire respectueusement assurer à Votre Honneur que les mesures auxquelles il est fait allusion dans le discours du trône et spécialement celles qui se rapportent à l'agriculture recevront son attention la plus empressée.

SEANCE DU SOIR

Déterminer à présenter le budget à la séance d'hier, le premier ministre refusa la demande de M. Heenan, député travailliste de Kenora, d'ajourner le débat sur l'adresse hier après-midi, ce qui nécessita une séance du soir. A huit heures, M. Heenan critiqua ce qu'il qualifia de manque de courtoisie pour lui-même et les forces travaillistes de la province. M. Heenan provoqua l'hilarité chez les conservateurs en essayant de présenter un amendement à l'amendement de l'amendement. Le président déclara la question hors d'ordre, mais le député de Kenora parvint tout de même à lire sa motion, couchée en ces termes: "L'action du premier ministre en adoptant l'attitude que, dans cette assemblée telle que constituée, le gouvernement se compose du parti conservateur et de l'opposition officielle, qui sera le parti libéral, n'a pas l'approbation de cette chambre."

M. E. PROULX

M. E. Proulx, député libéral de Prescott, demanda au gouvernement de s'occuper sérieusement des problèmes agricoles et de coopérer avec les autorités fédérales dans les questions de marché et d'immigration.

Outre M. Proulx, MM. Sangster et Tellier, députés libéraux de Glengarry et d'Essex Nord, prirent part à la discussion, ainsi que MM. Widdifield, député progressiste d'Ontario Nord, Kemp, progressiste, Lincoln, McCausland, conservateur, Toronto sud-ouest, Wigle, conservateur, Huron Centre, Heenan, travailliste, Kenora.

DEUX BRASSERIES

Avant que le débat en réponse au discours du trône et les deux amendements en question fussent repris hier après-midi, l'hon. M. Raney attira l'attention du procureur général sur le rapport d'une cause de la cour de police dans laquelle deux brasseries avaient été accusées d'infraction à la loi de tempérance d'Ontario. Deux accusations ont retirées contre elles après qu'elles eurent admis leur culpabilité à une accusation et qu'une amende minimum eut été imposée. M. Nickle répondit que le département a jugé à propos qu'il ne pouvait maintenir les trois accusations et demanda à M. Raney s'il aurait agi différemment. M. Raney répliqua que oui.

LES FERMIERS

M. Widdifield, fermier, Ontario Nord, continuant le débat, dit qu'il y avait quarante-six fermiers à la législature. Il déclara que le premier ministre, en ne reconnaissant pas les fermiers unis comme opposition officielle, agissait contre un dispositif de la loi. Le premier ministre le défia de prouver en quoi M. Widdifield dit que peut-être le chef libéral n'avait demandé à jouir des prérogatives dont il jouissait, mais que ces prérogatives ne lui appartenaient pas.

UNE FUSION

M. McCausland, conservateur, Toronto sud-est, dit que les libéraux et les fermiers unis ne formeraient bientôt qu'un, car le peuple se rend compte d'un gouvernement de parti est le meilleur après. Il déclara qu'il y a indice que les financiers d'Ontario et les banques travaillent au développement des ressources naturelles. Il fut un temps où les banques ne voulaient pas prêter une pièce de cinq centins pour le développement du nord ontarien. "Je ne suis pas, dit-il, un ami de la loi de tempérance d'Ontario." Il croit que le dernier vote sur la tempérance a été une duperie et que, depuis qu'il a été pris, l'opinion a beaucoup changé en Ontario. On peut boire, dit-il, du vin fabriqué avec du raisin, mais qu'on ne boive du vin fabriqué avec des pommes on enfreint la loi. Un homme peut s'enivrer et il n'est condamné ordinairement qu'à dix dollars, mais s'il porte sur lui une bouteille sans en boire le contenu il est condamné à deux cents dollars.

POUR UNE PLUS FORTE OPPOSITION

M. Proulx, libéral, Prescott, déclara que les fermiers-unis feraient mieux de se joindre aux libéraux afin de former une forte opposition contre un gouvernement dont la majorité en chambre est plus forte que celle qu'il a obtenue aux dernières élections. Tous les adversaires de la prohibition ont voté pour les conservateurs et plusieurs libéraux ont voté contre leur propre parti parce qu'ils se sont trop rapprochés des fermiers lors de la dernière session. Le premier ministre, dit-il, a joué double jeu sur la loi de tempérance d'Ontario dans la campagne électorale et sa politique n'était pas claire.

L'orateur dit que l'instruction en Ontario est trop centralisée à Toronto et il se déclara en faveur d'octrois aux universités et aux collèges d'en dehors de la ville. Si on accorde des octrois à certaines écoles elles pourront se procurer des instituteurs qui ont qualité pour enseigner. Il veut que le gouvernement assumé cent pour cent du coût des chemins provinciaux au lieu de faire payer vingt pour cent aux comtés.

M. KEMP

M. Kemp, fermier, Lincoln, dit que les résultats de l'élection avaient démontré que le groupe fermier n'était pas une chose du passé, comme veulent le laisser entendre les conservateurs. Il parla aussi du problème des producteurs de fruits. Par un splendide système de marché coopératif, les producteurs des Etats-Unis sont en mesure de vendre au Canada au détriment du producteur domestique. Il donna des chiffres pour démontrer que le Canada, au cours des deux dernières années, avait en certains cas doublé ses achats de fruits des Etats-Unis, lesquels auraient pu être produits en Canada. Le remède se trouve dans une meilleure distribution des fruits d'Ontario, et cela peut s'accomplir avec l'aide du gouvernement.

M. Sangster, libéral, Glengarry, dit que le gouvernement fermier avait fait peu de chose pour l'agriculture. Il demanda aussi que la province paie tous les frais des chemins provinciaux, en laissant aux comtés le soin de s'occuper des autres chemins.

M. Wigle, conservateur, Huron Centre, dit que les fermiers avaient fait leur possible pour se débarrasser du premier ministre Ferguson en politique. Il veut à Détroit l'établissement d'un bureau pour convaincre les Canadiens émigrant aux Etats-Unis qu'Ontario leur réserve de meilleures chances. Il se plaint des différences dans les taux de l'hydro dans les villes et les villages. Il n'est pas d'avis que la province paie cent pour cent dans les chemins provinciaux.

DEPECHES DE LA NUIT

WINDSOR SANS MAIRE

WINDSOR, 19. — La ville était encore sans maire hier, et aucune date n'a été fixée par les autorités de l'hôtel de ville pour de nouvelles élections décrétées la semaine dernière par le juge Logie à Toronto. Tels sont les développements d'hier dans la situation sans précédent amenée par la décision d'une cour suprême, qui déclara nulles à cause d'irrégularités les élections municipales de Windsor le 3 décembre. L'ex-maire, Herbert W. Wilson, qui a assumé samedi les fonctions de maire, est parti dimanche soir pour Ottawa. On croyait que M. F. J. Mitchell, président du comité des finances l'an dernier, agirait comme maire jusqu'au retour de M. Wilson, mais il ne s'est pas rendu à l'hôtel de ville.

LA VACCINATION

COCHRANE, 19. — Parce qu'il y a un certain nombre de cas de petite vérole en cette ville, le bureau de santé a déclaré au conseil de ville qu'on avait eu recours à la loi de vaccination d'Ontario. Il demande une proclamation ordonnant la vaccination ou la revaccination de toutes les personnes dans la municipalité qui ne possèdent pas de certificat militaire de vaccination. Plusieurs autres cas suspects de la maladie sont sous observation.

LA DANSE

KINGSTON, 19. — Le conseil de ville a reçu hier soir des requêtes de quatre organisations demandant qu'un règlement soit adopté pour les salles de danse de la ville et maisons privées où la danse est payante. Les organisations comprennent le Woman's Council, le W.C.T.U., les enfants de Marie et la section locale de l'union internationale des machinistes. Ces associations demandent que les salles de danse soient fermées à minuit et qu'aucune femme ou fille ne soit autorisée à fréquenter ces salles sans être accompagnée par une personne responsable. Un règlement sera préparé en ce sens.

TRAGEDIES

MONTREAL, 19. — Une suite de tragédies ont suivi un incendie dans lequel Pierre de Bellefeuille, 76 ans, a perdu la vie. Le feu s'est déclaré le 1er février. Le fils du défunt, Aurigène, trente et un ans, qui s'est fait des brûlures au cours de l'incendie, est à l'hôpital dans un état critique. Mme Pierre de Bellefeuille fut si affectée de la mort de son mari qu'elle succomba la semaine dernière, et sa fille, qui jouissait d'une parfaite santé, souffre maintenant de prostration nerveuse à cause de la perte de ses parents. Le feu a été causé par l'explosion d'un poêle.

LISEZ LES ANNONCES
Choisissez avec sagesse.

Une Pinte de Lait Frais
Ottawa Dairy
Voilà votre aliment le meilleur marché et le plus nutritif. Il comporte tous les éléments nécessaires à la croissance des bébés et à la santé des adultes.
Livré frais tous les jours par cent livreurs à tout foyer à Ottawa.
Téléphone: Q. 1188

Faites Partie du
Club des Amateurs de Foyers de Bryson-Graham
(Bryson-Graham's Home Lovers' Club)
TOUS genres de meubles et de garnitures de maison peuvent être achetés d'après le mode de paiements du Club des Amateurs de Foyers. Si vous êtes intéressés et désirez de plus amples informations, adressez-vous au Bureau du Club des Amateurs de Foyer, Bryson-Graham, au Quatrième Etage.
LES SIMPLES REGLEMENTS DU CLUB
Toute personne responsable est éligible au titre de membre.
Il n'y a pas de cotisation de membres, pas d'intérêt, pas de droit d'admission ou tout frais supplémentaire d'une nature quelconque.
Les conditions du paiement comportent un quart du montant du prix d'achat à compte, et le solde en six versements mensuels égaux.
Les achats ne devront pas se chiffrer à moins de vingt-cinq piastres.
Les membres, tout en payant suivant les conditions susmentionnées, profitent du même prix avantageux dont jouissent les clients payant comptant.

TELEPHONE: QUEEN 7100
BRYSON-GRAHAM LIMITED
Ottawa - - - - Ont.

CARNET MONDAIN

Leurs Excellences, le gouverneur général et lady Byng de Vimy, accompagnés du major H. Willis O'Connor, A. D. C., et de quelques membres du parti vice-royal, assistaient hier soir, au carnaval donné par les membres du "Minto Skating Club", à la patinoire Rideau.

x x x

Le juge et Madame Malouin, se retirent au Château-Laurier, en attendant de prendre résidence en notre Capitale.

x x x

Madame Tancrède Bienvenu, de Montréal, est attendue demain à Ottawa et pendant son séjour ici, sera l'invitée de sa fille, Madame John H. Roy, pour quelques jours.

x x x

M. et Madame P. B. Follet, passent quelques jours au Château-Frontenac à Québec.

x x x

Madame G. O. Lacroix, de Montréal, est l'invitée de Madame H. A. Fortier, de Hull.

x x x

Madame John H. Roy, née Gabrielle Bienvenu, de Montréal, recevra pour la première fois depuis son mariage, jeudi prochain, de quatre à sept heures, à sa résidence, 634 rue Rideau.

x x x

Le colonel et Madame Snell, d'Ottawa, sont à Québec, les hôtes du colonel et de Madame J. T. Clarke.

x x x

M. Edouard Monette accompagné de sa fille, Mademoiselle Rose Monette, sont allés passer une huitaine à Montréal.

x x x

Mademoiselle Jeanne Bélanger, est partie ces jours derniers pour Québec, où elle passera quelques semaines, chez son oncle et sa tante, M. et Madame Maurice Dion.

x x x

Mademoiselle Marie Beard qui a passé quelque temps ici, chez ses parents, M. et Madame Frank Beard, doit retourner aujourd'hui à Montréal.

x x x

M. et Madame N. J. Leclerc, sont de retour de Pembroke, où ils ont visité des parents.

x x x

Mademoiselle Marjorie Fournier est l'invitée de Madame G. A. Marsan, de Montréal, pour quelque temps.

x x x

Le mariage de Mademoiselle Françoise Duffy, fille de M. et de Madame James Duffy, de Montréal, avec M. Norman Hamilton, fils de M. et de Madame Henry Hamilton, sera célébré le samedi 1er mars à huit heures en l'église Saint-Denis.

x x x

Madame P. A. Lavallée, de Sorel a reçu dimanche à un dîner de douze convives, en l'honneur de l'hon. P. J. A. Cardin, ministre de la Marine, et de Madame Cardin.

x x x

Mesdemoiselles Corinne et B. Corriveau recevaient jeudi soir, à l'occasion de la Saint-Valentin. Les salons étaient décorés de fleurs printanières. Un joli programme musical fut exécuté au cours de la soirée par Mlles Irène Thibault, Robitaille Dion, Corriveau, T. May; MM. E. Malette et G. Gosselin. A minuit, un goûter fut offert; le café et les glaces, furent servis par Mesdames R. Roberge, L. Depocas et E. Corriveau, aidées de Mesdemoiselles T. May, F. Robitaille, A. Mercier, A. Savage, R. May, G. Gavard, B. et C. Corriveau. Les invités étaient MM. et Mmes E. Roberge, L. Depocas, E. Corriveau; Mlles I. Thibault, J. Genest, R. et J. May, A. Savage, A. Mercier, Y. Caillé, H. Larocque, H. Gavard, Robitaille, S. Gauthier, Berthiaume, D. Rowe, A. Carrière, D. Charette, C. Lafleur, B. Sagala, A. Leduc, P. Renaud, R. Johnston, R. Dion, L. Dion, I. Dagenais, E. Corriveau; MM. L. Robitaille, E. Malette, H. Gervais, P. Robitaille, E. Leclerc, R. Noël, N. Lacombe, H. Brosseau, H. Mercier, E. Mercier, M. Drouin, M. Huard, M. Bélisle, M. Lapointe, M. Dionne, H. Lafleur, M. Legg, M. McDermitt, B. Clock, R. Trottier, M. Belley, M. Benoit et A. Corriveau.

x x x

Vendredi dernier, un groupe d'amis de M. et Madame Eugène Piché, 22 Avenue Rockwood, se rendaient à leur résidence pour y passer une agréable soirée. Parmi les invités, M. et Mme Hollingsworth, M. et Mme Fox, Mme Herbert, Mme T. Hackett, Mme A. Booth, M. et Mme Pilon, Mme M. A. Valiquette Mlle G. Belford, K. Hackett, Kendall, Mlle Pilon; MM. McKay, Ruffell, P. Hackett, Ham, O. Hackett, D. Valiquette. Après la partie de cartes, un réveillon fut servi et ce n'est que tard, que les amis quittèrent la famille Piché, enchantés de l'hospitalité reçue.

x x x

Madame Alfred Tremblay, rue Baird, à l'occasion de son anniversaire de naissance, fut l'objet d'une jolie fête organisée par Mesdames H. Sabourin et R. Lévesque, samedi soir à la résidence de M. et Madame H. Sabourin, rue Guertin, Hull. Il y eut lecture d'adresse par M. Dumont, à l'héroïne de la fête et présentation d'un fauteuil en cuir. La soirée se passa en chant et musique et un goûter fut servi. Tous se séparèrent enchantés de l'hospitalité de M. et Madame Sabourin.

Avis: Toute nouvelle concernant le Carnet Mondain, pourra se communiquer par téléphone le soir de 7 à 8 hres à R. 2154 W ou par écrit à Case Postale, 554, le "Droit", Ottawa, Ont.

PRESCOTT, 19. — Herbert Robertson, 14 ans, de Spencerville, qui a reçu accidentellement dans l'estomac une balle d'une carabine dans les mains d'un de ses compagnons, a été transporté à l'hôpital Hepburn, Ogdensburg, où la balle a été extraite. A moins que des complications ne se produisent, la vie du jeune homme est sauvé.

CALENDRIER

MERCREDI 20 FEVRIER 1924
51ème jour de l'année
Lever du soleil, 6.54
Coucher du soleil, 5.34
Lever de la lune, 5.42
Coucher de la lune, 6.48

QUARANTE-HEURES
Diocèse d'Otawa
Harrington, 19, 20, 21 février.

FETE DU JOUR
Saint Eucher, évêque.

LE MARCHE

LE BETAIL VIF

TORONTO, 18 — Division fédérale du bétail. En arrivage: 2,508. Bouvillons d'exportation fermes de $7.35 à $8.00; nourrissons, $6.50 à $7.00. Très en vedette, les laitières et vaches amouillantes.

Cotes: Bouvillons lourds, $7.00 à $8.00; bouvillons de choix, $6.00 à $6.75; oridnaires à bons, $5.50 à $6.00; communs à ordinaires, $4.50 à $5.50. Génisses de boucherie, de choix $6.00 à $6.50; ordinaires à bonnes, $5.50 à $6.00; communes $4.50 à $5.00. Vaches de boucherie de choix, $4.00 à $5.25; bonnes, $3.50 à $4.00. Taureaux de boucherie, de choix, $4.00 à $5.00; bons, $3.50 à $4.00. Bouvillons en nourrissage, bons, $6.00 à $6.50; ordinaires, $5.00 à $5.50. Animaux non classifiés, bons, $5.00 à $5.50; ordinaires, $4.50 à $5.00.

Veaux en arrivage: 179. Bonne ouverture.

Côtes: Veaux de choix $11.00 à $13.00; moyens, $9.00 à $11.00. Veaux d'herbages $3.50 à $5.50. Vaches laitières, $80.00 à $110.00; vaches amouillantes, $100.00 à $130.00.

Moutons en arrivage 591. Agneaux de choix, fermes à $14.00 et $15.00.

Cotes: Bons agneaux légers $7.50 à $8.00; bons agneaux femelles $14.00 à $15.00; mâles et lourds, $5.00 à $7.00. Animaux de rebut, $8.00 à $10.00. Moutons moyens, $13.00 à $13.50.

Porcs en arrivage: 1420.

Cotes sur base d'abreuvé et de nourri: lard de choix, $8.50; côtes épaisses, $7.75; côtes fines, $7.00; côtes lourdes, $7.00. Mères, $5.50.

A la Coopérative Féd. de Québec

Miel. — Blanc No 1, 11½c; No 2, 11½c; No 3, 8½c. Ambre No 1, 10c; No 2, 9c. Brun, No 1, 10c; No 2, 9; No 3, 7c la livre.

Sirop d'érable. — En canistre de ½ ou 1 gallon impérial, No 1, $2 le gallon; No 2, $1.85; No 3, $1.65.

Fèves. — Blanches, triées à la main, No 1, 5c la livre; No 2, 4c la livre.

Laine. — Lavée No 1, 35c la livre; No 2, 30c. Non lavée, No 1, 26c la livre; No 2, 23c; No 3, 18c la livre.

Peaux. — Moins de 47 livres, 7½c la livre; peaux de boeufs, plus de 47 livres, 7c; peaux de taureaux pesantes, 5c; peaux de veaux de lait, 13c; peaux de moutons, $1.25 à $1.75 chacune; peaux de chevaux, $2.75 à $3 chacune, suivant grandeur.

Farine. — On cote: farine de première qualité, $6.30; seconde qualité, $5.80, forte pour boulanger, $5.60 le baril, en sac de jute sur rail, moins 10c pour baril au comptant. Le marché de la farine de blé d'hiver de la nouvelle récolte est ferme. Prix: farine de choix, en quantité de chars, $4.95 à $5.05 le baril, en sacs de jute de seconde main, sur rails en moindre quantité, $5.40 à $3.50; lots fractionnés, $5.65 à $5.75 en magasins et en sacs de coton neuf.

Sous-produits.— Son, $28.25 la tonne; recoupe, $30.25; middlings $36.25 la tonne, sacs compris, moins 25c, au comptant.

Avoine roulée. — $2.90 le sac de 90 livres, livre au commerce.

Foin. — Mil No 2, 16; No 3, $14 à $14.50 la tonne, en quantité de chars, f.o.b., Montréal.

Le bétail vif

TORONTO, 19. — (Division fédérale du bétail) En arrivage: — 1149. Prix d'hier en général.

Cotes:— Bouvillons lourds 7.00 à 8.00; bouvillons de boucherie de choix 6.25 à 7.25; ordinaires à bons 5.50 à 6.25; communs à ordinaires 4.50 à 5.50; Génisses de boucherie de choix 6.00 à 7.00; ordinaires à bonnes 5.50 à 6.00; communes 4.50 à 5.00. Vaches de boucherie de choix 4.00 à 5.25; bonnes 3.50 à 4.00. Taureaux de boucherie de choix 4.00 à 5.00; bons 4.00 à 5.00; moyens 3.50 à 4.00. Bouvillons en nourrissage, bons 6.00 à 6.50; ordinaires 3.50 à 4.00. Animaux non classifiés, bons 5.00 à 5.50; ordinaires 4.50 à 5.00.

Veaux en arrivage:—335, actif.

Cotes:—Veaux de choix 12.00 à 13.00; moyens 9.00 à 11.00. Veaux d'herbages 3.50 à 5.50. Vaches laitières 90.00 à 100.00; vaches amouillantes 110.00 à 120.00.

Moutons en arrivage: — 252. Peu de moutons en vente.

Cotes:—Bons agneaux légers 7.50 à 8.00; bons agneaux femelles 14.00 à 15.00; mâles et lourds 5.00 à 7.00; Animaux de rebut 9.00 à 10.00; Moutons moyens 13.00 à 13.50.

Porcs en arrivage:— 2,241. Hausse de 25 sous.

Cotes sur base d'abreuvé et de nourri:—Lard de choix 8.80; côtes épaisses 8.00; côtes fines 7.30; côtes lourdes 7.30; Mères 5.80.

L. MONGEON
COUVREUR
Feutre et Gravois
80, Rue Murray - Ottawa
Tél: Rideau 156.



LA PAGE DES CULTIVATEURS

Veaux engraissés au lait

COMMENT LES ABATTRE, LES EMBALLER ET LES EXPEDIER, POUR OBTENIR LES PLUS HAUTS PRIX.

ABATTAGE

Les veaux doivent être abattus la veille du jour de l'expédition. Il faut les ouvrir sur toute la longueur, depuis le cou jusqu'aux fesses. La fressure (forçure), doit être détachée avec soin et suspendue pendant plusieurs heures pour qu'elle puisse se bien égoutter. On la remet dans l'intérieur du veau pour l'expédition, après l'avoir bien enveloppée dans du papier parchemin ou dans deux ou trois doubles de coton à fromage. Mais le poids n'en est pas inclus dans les remises. La tête doit être enlevée. Les pattes doivent être coupées: celles de devant au genou, celles de derrière au jarret. On doit les couper sans les jointures, mais laisser la peau qui les recouvre, comme du reste la peau qui recouvre la tête, cela donnera plus de pesanteur. Après l'abattage, le veau est laissé suspendu par les pattes de derière jusqu'au moment de l'expédition, c'est-à-dire jusqu'au lendemain, afin qu'il prenne en refroidissant une bonne forme. Autrement il arrivera tout difforme, et il ne faudra pas être surpris s'il a été vendu à bas prix.

EMBALLAGE

Les veaux ne doivent pas être mis dans des boites, mais enveloppés dans de la toile à poches bien propre, de manière qu'ils soient entièrement recouverts. Pour bien réussir l'emballage, on étend la toile dans toute sa grandeur et, après en avoir recouvert la veau, on la coud solidement. La carte d'expédition sur laquelle le nom et l'adresse de l'expéditeur ainsi que l'adresse de notre société est attachée à la toile.

EXPEDITION

Il faut expédier par express. Les taux, des différents points de la province, varient généralement de 50 cents à $1.50 par tête suivant la distance et le poids.

CLASSIFICATION

Comme tous les autres produits vendus par notre entremise, les veaux sont classés par un expert nommé par le Ministère provincial de l'Agriculture, qui fait à l'expéditeur les remarques appropriées sur la qualité et donne les indications nécessaires sur le mode de préparation pour le marché. Voici la classification telle qu'établie:

Première qualité: Veaux de 80 livres et plus, très gras et bien abattus—chair épaisse et ferme—graisse recouvrant les rognons très blanche—peau très propre.

Deuxième qualité: Veaux de 70 livres au moins. Le reste comme dans la classe précédente.

Troisième qualité: Veaux de 60 livres au moins, assez gras et bien abattus. Chair plus mince et moins ferme. Rognons non recouverts de graisse. Peau propre.

Quatrième qualité: Veaux maigres—bien abattus. Chair rougeâtre, peau propre.

Rebuts: Veaux très maigres, mal abattus, bien que de qualité accentuée par les règlements de la Cité de Montréal. Chair et rognons rougeâtres. Peau malpropre. Nous préférons ne recevoir aucun veau de cette dernière qualité.

Il est essentiel que l'engraisseur de veau sache quand l'animal est "à point." La tête doit être relativement petite comparée au reste du corps et d'aspect lisse. Le cou doit être épais, le poitrail saillant, les côtes bien garnies, les reins larges, les flancs pleins, les pointes de la croupe bien recouvertes de chair, les cuisses bombées, et la bourse ou le pis charnu. La chair doit être généralement ferme au toucher tout le long du dos, et la peau douce et élastique, de prise facile sur le corps. Un veau qui représente ses caractéristiques est prêt pour le marché.

Un veau de choix pesant 120 à 160 livres vivant, donne 80 à 110 livres de viande avec la peau.

La Coopérative Fédérée charge une commission de 5 p. c. pour la vente des veaux. Cependant cette commission sera réduite à 2½ p. c. pour tout expéditeur, particulier ou société, qui enverra en un seul envoi 5 veaux ou plus.

Nous fournirons sur demande des cartes à notre adresse pour l'expédition.

Cultivateurs, achetez toutes les marchandises dont vous avez besoin: Engrais alimentaires, Engrais chimiques, Grains, Moulées, Semences, Broche, Tôle, Ficelle d'engerbage, Insecticides, Fournitures de toutes sortes, etc., etc.

Cultivateurs vendez tous les produits dont vous pouvez disposer: Animaux vivants, abattus, Volailles, Beurre, Fromage, Oeufs, Sucre et Sirop d'Erable, Pois, Fèves, etc., etc.

par l'entremise de la
COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC
Adresse Postale: 114, rue St-Paul Est.

HEUREUSE INITIATIVE

LA FERME EXPERIMENTALE D'OTTAWA ET LE NETTOYAGE DES GRAINS DE SEMENCE.

A plusieurs reprises, nous avons insisté sur la nécessité et les avantages de recourir aux services des fermes expérimentales, en particulier celle d'Ottawa. Qui l'a visitée pratiquement, c'est-à-dire sous la direction d'un guide-professeur, s'en est toujours félicité. A l'arrivée du printemps, c'est pour le cultivateur le temps de préparer le programme de l'année agricole. On ne saurait donc mieux faire, pendant les quelques loisirs de la saison morte, de suivre, par les lectures répétées de journaux et publications agricoles, tout ce qui peut aider efficacement à commencer une année plus fructueuse que les précédentes. Comme l'agriculture est surtout la science quotidienne des expériences, comme on ne devient maitres dans cette branche qu'après de longues tentatives souvent traversées d'insuccès, il importe donc de se tenir les yeux en éveil sur toutes les initiatives nouvelles. En résumé: profitons de tout.

Parmi les moyens d'amélioration, il n'en est pas meilleur que les brochures agricoles, et l'information agricole. L'information est souvent matière à grand profit. Aujourd'hui, en exemple de ce que nous avançons, voici ce que nous communique le Service de Propagande et de Publicité du Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Grâce à un nouvel agencement de son installation et à l'emploi de machines du type le plus moderne, exécutant un travail d'une qualité remarquable, le Service des Céréales de la Ferme Expérimentale d'Ottawa pourra opérer rapidement, parfaitement et économiquement, le nettoyage et le classement des semences. Cette installation s'imposait par suite de la ligne de conduite récemment adoptée, par laquelle la Ferme principale devient un centre de propagation, sur une grande échelle, de la semence hautement sélectionnée et améliorée produite par le Service des Céréales. Les officiers de ce Service désirent cependant que cette installation soit affectée, autant que possible, au nettoyage et au classement du grain de semence des cultivateurs. Les cultivateurs désirant profiter de l'occasion qui leur est donnée de faire nettoyer et classer leurs semences, prêtes à semer, voudront bien écrire aussitôt que possible au Service des Céréales pour obtenir des détails à ce sujet. Les frais pour l'exécution de ce travail seront basés sur le coût des opérations, mais on espère que ce coût ne dépassera pas .05c le boisseau de semence nettoyée. Le coût actuel dépendra naturellement de l'état de la semence telle que reçue pour le nettoyage.

Peut-être ne sera-t-il pas possible de nettoyer toutes les semences offertes: on nettoiera alors les différents lots dans l'ordre de leur réception. Il faudra peut-être aussi n'accepter du cultivateur que la quantité de semence à nettoyer requise pour ses propres besoins, mais on espère qu'il ne sera pas nécessaire d'imposer cette restriction. L'importance de l'emploi de semences bien nettoyées et classées est telle qu'il faut espérer que nombreux seront les cultivateurs du territoire environnant qui profiteront de cette excellente occasion.

LOUIS HEBERT.

PUBLICATIONS A DEMANDER AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE, OTTAWA (3ème liste).

Préparation des oeufs pour la vente. — Primes pour béliers de race. — Mireuse d'oeufs pour lampe électrique. — Mireuse d'oeufs pour lampes à l'huile. — Poulailler de ponte, plan d'un poulailler de ponte permanent. — Chevaux de la ferme, leur préparation aux travaux d'été. — Porcs, cabane utilisable pour l'année. — Le contrôle de la production laitière. — Le contrôle de la production laitière, nouveau système. — La propreté du lait. — Vaches laitières, profits à en retirer. — Fromage de crème et beurre. — Mauvaises herbes; les connaissez-vous? — Le fumier de ferme. — Listes des fleurs vivaces en pleine terre. — Conseils pour la saison, mars.

TRIBUNE LIBRE

Nous publions sous cette rubrique les correspondances que nous recevons portant une signature responsable, ou d'un pseudonyme accompagné d'une vraie signature, et d'une adresse authentique. Les opinions exprimées sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité du journal.

Laverlochère, P. Q., 13 fév. 1924
M. Louis Hébert,
Rédacteur à la "Voix du Sol",
Ottawa

Monsieur

Je ne suis pas un abonné à votre journal à cause de la grande misère qu'il y a dans notre région, mais je sais que vous merefuserez pas une petite place pour parler des choses/ de l'agriculture. D'abord je dois vous dire que c'est assez décourageant de voir comme nos gouvernements ne s'occupent pas beaucoup des cultivateurs, surtout quand les élections sont passées. Mais il me semble que le gouvernement devrait s'occuper autant des cultivateurs que des banquiers et les grosses compagnies. Puis le gouvernement qui paye 50,000 piastres de notre bel argent pour sauver les chemins de fer, on croit par ici qu'il pourrait mettre une peu d'argent aussi pour tenir des enquêtes sur les cultivateurs, et il verrait que c'est le temps plus que jamais. On a crié contre les cultivateurs qui s'en allaient aux Etats. Je sais bien que ce n'était pas correct, mais je sais aussi comme tout le monde que le gouvernement est bien plus occupé de faire venir des Anglais d'Angleterre que de retenir des Canadiens. On aurait eu un meilleur placement de l'argent, si le gouvernement avait aidé les cultivateurs. C'est facile, monsieur le rédacteur, de crier contre les habitants, mais je me demande et je vous demande si c'est toujours correct. Tant qu'à moi, si le gouvernement avait voulu m'aider avec 500.00, je ne serais pas obligé de me priver de toutes sortes de choses, qu'un habitant doit avoir. Mais vous savez, monsieur le rédacteur, quand il faut travailler pour élever une grosse famille et payer les taxes, ça n'en finit plus. Alors, on se demande comment arriver, et on pense que le gouvernement pourrait s'occuper des cultivateurs en leur prêtant de l'argent. Il me semble que c'est pas injuste de demander cela, parce que de l'argent on en a prêté aux soldats, aux grosses compagnies et aujourd'hui, on en prête aux banques. Pourquoi pas aux cultivateurs, quand on sait que le marché paye pas, et que c'est une affaire pénible d'élever des animaux qu'on sait pas seulement si on les vendra.

Alors je vous écris pour vous demander, monsieur le rédacteur, parce que je connais la "Voix du Sol" depuis longtemps, quand j'étais abonné, et que je sais que vous défendez le cultivateur, avec votre esprit indépendant, si les cultivateurs ont pas droit de se plaindre de la situation. Je veux pas trop demander, mais si vous en dites un bon mot, cela fera plaisir aux cultivateurs.

Je vous remercie de votre hospitalité et je souhaite à la "Voix du Sol" beaucoup de prospérités.

UN VRAI CULTIVATEUR

La note d'Un vrai cultivateur" nous suggère nombre de réflexions que l'espace restreint de cette page ne peut nous permettre.

D'abord, elle souligne un fait dont nous nous plaignons nous-mêmes. On voudrait de la part des gouvernements une action plus directe avec la classe agricole. En d'autres mots, le remède que nous préconisons serait le prêt, à très petit intérêt, aux vrais cultivateurs. Cette idée n'a rien d'extraordinaire. On lit dans le "Courrier des Etats-Unis" du 31 janvier ces lignes que je livre à la méditation:

Entre la Fédération des Soviets et le gouvernement tchéco-slovaque a été conclu un accord en vertu duquel des machines agricoles tchéco-slovaques seront importées en Russie pour une valeur de 15 millions de couronnes. Ces machines seront destinées aux colons établis dans la région autrefois touchée par la famine. La dite somme est accordée par la Tchéco-Slovaquie aux colons tchéco-slovaques sous la forme d'un prêt sans intérêt.

La leçon peut nous venir d'un peu loin, mais n'est-elle pas singulièrement opportune. Plaise à Dieu qu'elle soit entendue de nos gouvernants! Donc, à notre sens, les prêts agricoles, sous quelque forme que ce soit, semblent une nécessité pressante et salutaire.

La deuxième conclusion que nous tirons de la lettre de notre ami, c'est (du moins ce qui en apparaît, sans autre information), c'est l'incapacité de remédier à la misère présente, sans avoir recours à la plus sage des politiques, celle qui est basée sur la charité et la prévoyance mutuelles: la coopération dans le travail et la mise en commun des capitaux, ou du moins, selon les besoins particuliers de certains membres d'une société. Or, dans le cas présent, l'union coopérative seule peut apporter aide efficace à ceux des nôtres qui souffrent d'embarras financier. N'oublions pas que s'adresser au gouvernement est une mesure extrême: régler soi-même ses affaires est cent fois plus pratique. Moins de tâtonnements et résultats plus rapides. C'est peut-être l'un de nos gros péchés de n'avoir pas assez confiance en nous-mêmes. De là, notre recours traditionnel auprès des pouvoirs publics. De là aussi, notre peur les uns des autres, notre peur de risquer ... Donc, sans me contredire, je conseillerais à mes amis de la campagne un essai plus large de la politique des coopératives. Il y aurait beaucoup à gagner sur plus de travail en commun, chose dont nous ignorons la bienfaisance.

Enfin, une dernière réflexion dont de nos amis ne nous ont pas caché la pénible vérité, c'est que trop de cultivateurs négligent de s'intéresser aux choses agricoles, aux cercles agricoles, aux expositions agricoles, aux journaux et conférences agricoles. Le mal n'est pas, j'en suis sûr, aussi grand qu'on me l'avoue, mais, il existe, et c'est déjà trop. En tout cas, les plus progressifs parmi notre classe d'agriculteurs sont ceux-là qui donnent à leur profession toutes les énergies de leur esprit autant que de leurs bras. Ils savent, par raisonnement et par expérience, qu'il faut aller avec son temps plus qu'avec les dires des anciens. Sans mépriser la tradition, nous n'avons plus le droit d'être en arrière des autres. Or, voyons si nos méthodes de culture, notre système d'alimentation animale, notre culture, en un mot, n'a pas à se perfectionner de quelque manière. Savons-nous tenir notre comptabilité agricole? Connaissons-nous suffisamment la nature de notre sol arable? A quel profit retirons-nous des engrais et fumiers? Nous occupons-nous réellement de la santé de nos animaux? Quels sont nos modes de rotations? de fumage, drainage etc? Comment utilisons-nous les déchets, oui les déchets? Sommes-nous lents à expérimenter les nouvelles méthodes? Suivons-nous les prix du marché? Encourageons-nous la sélection des animaux?

En trois mots, nous croyons marquer les remèdes à la situation présente: Aide du gouvernement sous forme de prêts.— Coopération ou union de tous les cultivateurs pour l'étude en commun et le travail en commun.— Perfectionnement professionnel par l'étude et l'observation.

Mais, pour réussir, ne renversons pas l'ordre naturel. Soyons d'abord personnellement à la hauteur de la tâche; sachons bien ce que nous voulons. Puis le but bien étudié et bien compris de tous (ça, c'est de la coopération), frappons ensemble (remarquez bien: **ensemble**) à la porte des ministères, si nous voulons être favorablement entendus. Autrement dit: Ne cessons pas, par l'organe de nos sociétés d'Agriculture, d'en appeler à l'esprit de justice des chefs de la nation. Les bonnes causes sont toujours dignes des plus beaux triomphes.

Louis HEBERT

SERVICE DES TRAINS POUR MONTREAL

Le National Canadien offre un service commode entre Ottawa et Montréal, comme suit:—

Départ d'Ottawa, 6.55 a. m. tous les jours. Arrivée à Montréal, 9.55 a. m.

Départ d'Ottawa, 8.30 a. m. tous les jours. Arrivée 12.00 du midi.

Départ d'Ottawa, 12.01 du midi jours de semaine. Arrivée à Montréal, 3.30 p. m.

Départ d'Ottawa, 3.30 p. m. tous lès jours. 6.30 p. m.

Départ d'Ottawa, 3.46 p. m. tous les jours de semaine. Arrivée à Montréal, 7.45 p. m.

Départ d'Ottawa, 7.25 p. m. tous les jours de semaine. Arrivée à Montréal, 10.55 p. m.

L'équipement le plus moderne se trouve sur ces trains, comportant des wagons-point de vue, des wagons-salon et buffet, et des wagons de première.

Billets et tous les renseignements au bureau des billets de la ville, angle des rues Sparks et Metcalfe, ou à la Gare Union.

5, 12, 19, 26 fév.; 5, 12, 19, 26 mars.

SAINT-AMOUR

8 février, 1924.

Naissances:

M. et Mme Jos.-E. Lalonde, font part à leur parents et amis de la naissance d'un fils, qui a reçu au baptême les prenoms de Joseph, Jean-Marie. Parrain et marraine: M. et Mme Philippe Bourgon, oncle et tante de l'enfant.

Mlle Laurentia Brabant, institutrice à St-Isidore, passait le dimanche dans sa famille.

M. et Mme Secours, de St-Isidore, rendait visite à M. et Mme Léopold Charlebois, dimanche.

M. et Mme Hilaire D'Aoust, de Montréal, passent quelques semaines à St-Amour.

M. et Mme Félix Quenneville, M. et Mme Jos. Gauthier, M. et Mme Omer Gauthier, de St-Isidore était à veiller chez M. Camille Gauthier, vendredi dernier.

Un groupe de jeunes gens est venu en visite chez M. Georges Poirier, samedi soir dernier, ce qui permit à ce dernier de donner une véritable soirée de plaisir. Ayant été pris par surprise, les invités furent peu nombreux, mais on s'amusa ferme.



Soyez avertis!

Evitez toute déception dans l'achat de votre aliment favori.

Le beurre "MAJESTIC" est baratté uniformément chaque jour de l'année. Chaque once est garantie de même qualité, de même saveur.

MOYNEUR COOPERATIVE CREAMERY, LTD.
12, rue York - - Ottawa



LES ENFANTS CRIENT
POUR AVOIR DU "CASTORIA"

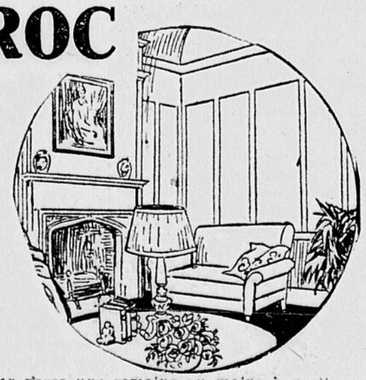
Spécialement préparé pour les bébés et les enfants de tous les âges

Mère! Le Castoria de Fletcher sert depuis 30 ans comme agréable substitut pour l'Huile de Ricin, le Paregoric, les Pastilles de Dentition et les Sirops Calmants. Ne contien aucun narcotique. Des directions éprouvées se trouvent sur chaque paquet. Les médecins de partout le recommande. Le genre que vous avez toujours acheté porte la signature de

Chas. H. Fletcher.

GYPROC

4 Semaines Plus Tôt et un Mur à l'Epreuve du Feu



Pour faire un mur de plâtre ordinaire un latteur prend en moyenne deux semaines, puis le plâtrier passe une semaine au moins à appliquer la première couche. Deux semaines de plus doivent s'écouler avant la pose des garnitures, cinq semaines en tout.

Le menuisier n'a qu'à clouer le Gyproc aux solives et le mur est fini. Pas de saleté à ramasser, pas de perte de temps au séchage, prêt tout de suite pour l'alabastine, la papier peint, la peinture ou les panneaux.

Gyproc est une planche murale absolument à l'épreuve du feu. Faite au Canada. Les changements atmosphériques ne l'affecte pas. Les murs et les plafonds au Gyproc ne bomberont pas, ne rétréciront pas, ne se fendilleront pas.

The Ottawa Fireproof Supply Co.

Tél: R. 1505-1506. 539, rue Sussex.

Marchands de Ciment, Tuyaux d'Egout, Matériaux de Plâtrage, Brique, Chaux, Chaux Hydratée, Teinture, Poix, Goudron, Gravier, Toiture, Plafonnage et Lambris Métalliques.







A V I S ! !

A partir de lundi, 25 février, et dans la suite, les prix de passage dans les limites de la ville, dans la Ferme Modèle, et dans le Parc Rockcliffe jusqu'au Chemin Cloverdale, seront comme suit:

De 6 a.m. à Minuit

Adultes et enfants de plus de 51 pcs de grandeur 5c

Les billets bruns 5 pour 25c, et les billets verts 20 pour $1.00 pourront encore être obtenus des conducteurs et à nos bureaux.

Enfants de 51 pouces ou de grandeur moindre 3c

De 7 a.m. à 5 p.m.

Les écoliers ayant un certificat par écrit de leurs professeurs attestant qu'ils sont âgés de moins de 14 ans et qu'ils suivent les classes aux écoles reconnues à Ottawa ..... 20 voyages pour 50c

De Minuit à 6 a.m.

Adultes et enfants 10c

Les personnes ayant des billets limités ou de dimanche pourront les échanger à n'importe lequel des bureaux de la Compagnie à raison de 3 1-8c pour les billets limités et 3 4-7c pour les billets de dimanche. Ces billets seront aussi acceptés par les conducteurs pour une valeur de 3c en payant le prix de passage.

Conformément à l'ordre de la Commission des Chemins de Fer du Dominion du 13 février, 1924, les billets limités seront acceptés de 6 à 7.30 a.m. et de 5 à 6.30 p.m. sur la ligne de Britannia à l'ouest des limites de la ville et sur l'Extension du Champ de Tir à l'est du Chemin Cloverdale, et peuvent être obtenus des conducteurs sur ces lignes à raison de 8 pour 25c.

The Ottawa Electric Railway Co.

G. L. SNELLING, Secrétaire-Trésorier.

SAINT-ONGE

14 février, 1924.

Funérailles:

La mort vient de ravir à notre petite paroisse une de ses plus anciennes citoyennes, des plus estimées, Mme Benjamin Carrière, le 9 février.

La défunte a succombé après une longue maladie pendant laquelle elle a souffert avec résignation.

Le service funèbre eut lieu mardi matin à 8.30 heures dans l'église St-Jacques d'Embrun. M. l'abbé Grignon chanta le service et M. le curé touchait l'orgue pendant que MM. Joseph Bowell et Pierre Bruyère firent les frais du chant.

Etaient présents aux service funèbre: Mme Cyprien Carrière M. et Mme Léandre Patenaude, M. et Mme Joseph Bowel, M. et Mme John Maheu, M. et Mme Paul Bourdeau M. et Mme Cyprien St-Onge, M. Joseph Carrière, M. et M. T. Emard, Mme Joseph Patenaude M. et Mme Antoine Primeau M. et Mme Ovila Bourdeau, M. et Mme Louis Bourdeau, M. et Mme Anastase Pitre, Mme Wilfrid Marion Mme Onésime Tessier, Mm Olida Tessier, MM. Léo Wilfrid et Arthur Carrière, Patrice Bourdeau et Mlles Lorette Tessier, inst Léa Carrière, Elia Carrière et Marie-Ange Tessier, Desmarais et Aline Bourdeau et plusieurs autres.

L'assistance nombreuse de parents et amis témoignait de l'estime dont jouissait la chère disparue.

Elle laisse pour la pleurer une sœur Mme Cyprien Carrière et deux frères MM. Léandre et Léon Patenaude, quatre fils, Napoléon d'Embrun, Joseph de Metcalfe, Louis de Montréal et Léandre du Nouvel Ontario et aussi trois filles Marie, Mme Paul Bourdeau, Blanche, Mme Joseph Bowell; et Eliza, Mme John Maheu et un grand nombre de petits-enfants La défunte était âgée de 70 ans. Nos sympathies à la famille.

HANMER

14 février, 1924.

En visite:

Mlle Sara et M. Urgel Tex de St-Clet, Qué., étaient les hôtes de M. Xavier St-Michel, ces jours derniers.

En voyage:

M. l'abbé J.-H. Bruneau est parti pour un voyage de quelques semaines aux Etats-Unis.

Naissance:

M. et Mme Léandre Lajambe ont le plaisir d'annoncer la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie, Laurence, Irène. Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Lajambe.

BLEZARD VALLEY

14 février, 1924.

Voici le résultat des concours du mois de janvier, pour l'école du village, sous la direction de Mlles G. Danis et A. Ladurantaye.

4e cours: Aurore Leduc, 96 p.c. Alice Papineau, 92 p.c. Annette Guimond, 73 p.c.

3e cours: Béatrice Carrière, 91 p.c. Rhéa Bisaillon, 87 p.c. Béatrice Couillard 87 p.c. Laurette Larocque, 86 p.c. Yvette Guimond, 81 p.c. Anica Guimond 73 p.c.

2e cours: Irène Belisle, 88 p.c. Irène Moncion, 86 p.c. Estelle Moncion, 84 p.c. Laurette Carrière 82 p.c.

1er cours Sr: Irène Lecoupe 90 p.c. Adrienne Bonin 90 p.c. Lily May Guimond 87 p.c. Marie Moncion 86 p.c.

1er cours Jr: Addée Bisaillon 88 p.c. Adrien Belisle 85 p.c. Cécile Moncion 80 p.c.

Cours préparatoire: Germaine Carrière 91 p.c. Lina Houle 85 p.c Omer Leduc, 82 p.c. Hector Larocque 78 p.c.

Baptêmes:

M. et Mme Albert Langdon font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 10 janv,. sous les noms de Joseph, Royal: Parrain et marraine, M. et Mme David Couillard, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Louis Papineau, une fille qui reçut au baptême les noms de Gertrude, Isabelle. Parrain et marraine, M. et Mme Télesphore Bonin.

De passage:

Dimanche dernier, le 3 était de passage (à Blezard) chez ses parents, M. Jean-Bte Cayer, de Gogama avec Mlle Jeanne Daoust, de R. Rutter, ainsi que son frère, M. Hector Daoust, étudiant au collège de Sudbury.

VERNER, Ont.

1 4février, 1924.

Voyages:

Mmes Xavier Robert et Damien Robert de St-Damien de Brandon, Qué., étaient de passage chez M. Gaspard Rondeau, il y a une couple de semaines.

Mlle Osina Ducharme de Chutes l'Esturgeon est venue saluer ses amies de Verner dimanche dernier.

Mme J.-O. Robert est en voyage à Montréal et St-Jacques l'Achigan, avec son petit, SergeYvan.

Mlle Alice Garceau revient parmi nous après avoir demeuré quelques mois à Chapleau.

Soirée:

La gaieté règne dans notre village et chacun aime prendre la part de plaisir qui lui revient. Dimanche, le 10 février, M. et Mme D. Perreault donnaient une charmante soirée à leurs parents et amis. L'entrain ne manqua pas, car les rafraîchissements, le chant la musique et les divers jeux d'usage ici se succédèrent comme par enchantement. Les personnes présentes à cette réunion étaient M. et Mme D. Perreault, Mlles Alice et Antoinette Paiement de Chutes l'Esturgeon, MM. et Mmes Ernest Beauchesne, L.-H. Bélanger, Clodomir Guénette, Henri Beauchesne M. J.-A. Robert, Mlle Paule Robert et M. Joseph Rhéault, Mlle Jeanne Robert et M. Joseph Ayotte, Mlle Rolande Robert et M. Albert Lafrenière.

Divers:

Beaucoup de nouvelles et de faits intéressants ne sont pas publiés dans les petites nouvelles du "Droit" parce que le correspondant ne connait pas ces faits ou ces nouvelles. Ceux qui désirent publier ainsi dans le courrier de paroisse voudront bien envoyer leurs nouvelles à Casier Postal 10, Verner. ... ...

Le Correspondant.
Albert Lafrenière.

ANGERS

14 février, 1924.

Samedi le 2 février s'éteignait dans le Seigneur M. Victor Proulx époux de de feu Angelina Quevillon, âgé de 73 ans. Six fils lui suivivent, Cyrille de Worthington, Félix d'Ottawa, Ferdinand de Nédelec, Aimé de Timmins, Joseph et Onésime d'Angers. Deux filles, Mme Olivier Carrière, de Masson et Mme Xavier Carrière d'ici.

Aussi 59 petits-enfants et 11 arrière petits-enfants. Les funérailles eurent lieu le 5 au milieu d'un grand concours de parents et amis

Les porteurs étaient ses deux fils MM. Onésime et Joseph Proulx et quatre de ses neveux, MM. Henri et Onésime Routhier Arsidas et Wilfrid Larose. La quête fut faite par Mmes Cyrille Cousineau et Charles Antoine Mougeon. Ses petits-enfants servaient le service.

A la famille éplorée, nous offrons nos condoléances. La famille Proulx tient à remercier sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné leurs sympathies, soit par offrandes de messes ou de bouquets spirituels etc...

M. Aimé Proulx de Timmins était de passage chez ses parents à l'occasion de la mort de son père.

Mlles Béatrice et Yvonne Chartrand étaient dans la paroisse la semaine dernière.

NOREMBEGA

16 février 1924

A près un voyage à Montréal, notre dévoué curé, R. P. Arpin, est de retour parmi nous et continue à donner ses ouailles le meilleur de son âme.

SOIREE D'AMIS

Samedi soir, un groupe d'amis se reunissaient chez M. Rodrigue Nantel. Ce fut une vraie belle veillée. De bonnes chansons candiennes et déclamation, violon, Un exquis goûter fut servi à minuit par Madame Nantel. Tous s'amusèrent jusqu'à une heure très avancée et se séparèrent enchantés de leur bonne veillée!

BLIND RIVER

16 février 1924

Dimanche dernier, les Dames de Sainte-Anne eurent leur assemblée mensuelle; le R. P. Dugas a fait le sermon de circonstance.

Notre bon curé, M. Dufresne, est parti la semaine dernière pour un voyage de repos à Montréal.

Mlle Cécile Pepin nous est arrivée d'un voyage à Toronto.

Mme Pèlerin est de retour d'une promenade à Verner.

Dimanche, le 20 janv., Mme Lester Provencher, aidée de Mlle J. Giguère, donnait une jolie soirée à ses amis. D'abord la veillée débuta avec quelques parties de cartes ensuite chant et musique.

A minuit, un magnifique réveillon fut servi par Mme Provencher aidée de Mmes E. Trahan et Sagelolez.

Jeudi dernier, Mlle Juliette Giguère était l'invitée de Mme Inkster à un dîner donné en l'honneur de Mme Brooks, qui nous quittait ces jours derniers pour un voyage de quelques mois.

La semaine dernière, Mlles Flora Bigeault, Juliette Giguère, L. Michon, Mmes L. Provencher, Florence Christiland et autres, faisaient un trajet de quelques milles en raquettes, dans notre petite ville. Mme Bigeault les reçut au retour, avec un gentil réveillon.

Le 7 février 1924, ont eu lieu au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis, les funérailles de Mme Nap. Laurin, décédée subitement.

Le deuil était conduit par ses deux filles, Mmes Alex. Somers et Lazare Gagnon, toutes deux de Blind River, ainsi que trois fils. A l'église, le service funèbre fut chanté par le R. P. Dugas; les Dames de Ste-Anne ont fait les frais du chant. A l'Offertoire, Mme Emile Lanouette, rendit avec âme le joli cantique "Je me voyais au milieu de ma course".

L'inhumation a eu lieu au cimetière Lake View.

Mme Nap. Laurin était dame de Ste-Anne et a reçu tous les honneurs de la Congrégation.

Quatre cents messes ainsi que plusieurs messages de sympathies furent envoyés de North Bay, Sudbury, Sturgeon Falls et Hull.

A la famille éplorée, nos plus vives sympathies.

N.-DAME DE LA SALETTE

16 février, 1924.

Maladie:—

Nous avons beaucoup de maladie dans notre ville, la fameuse grippe nous fait la guerre, nous remarquons parmi les malades, M. J.-B. Lalonde (fils) de Mine de mica gravement malade; il est sous les soins du Dr Sicard.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de la petite Yvette Bolduc, fille de M. et Mme Alfred Bolduc, âgée de 11 ans. Elle laisse pour la pleurer son père et sa mère et deux soeurs et deux frères. Nos sympathies à la famille éprouvée.

M. Napoléon Boisvenu a installé l'électricité au "central", dans l'hôtel et le magasin de N. D. de la Salette. C'est un progrès.

THETFORD MINES

15 février, 1924.

Travail du dimanche:

Au cours d'une assemblée régulière des Chevaliers de Colomb la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité:

Proposé par M. J.-A. Carrier et appuyé par M. Pierre Hallé et adopté unaniment:

Les officiers et les membres du conseil 2988 de Thetford Mines réunis en assemblée régulière proclamant leur soumission entière à toute direction et à tout enseignement venant de l'autorité ecclésiastique et spécialement de leur évêque.

Ils déplorent, avec leur évêque leurs prêtres et toute la population catholique, la profanation du dimanche par le travail servile qu'on y fait, surtout dans les centres industriels.

Ils donnent leur adhésion complète aux lettres pastorales dénonçant les maux sociaux actuels et particulièrement, le travail du dimanche, les clubs neutres et proscrivant les danses.

Si Sa Grandeur, leur évêque, juge à propos de requérir leurs activités, soumis à son autorité, confiants dans sa sagesse, certains de ne pas errer à l'ombre de sa houlette, ils prendront place dans le rang qu'on leur assignera comme de véritables Chevaliers Chrétiens

LOCHIEL

15 février, 1924.

M. Alexandre Davidson a passé le dimanche à Hawkesbury.

MM. Walter Trottier et Léo Lefebvre, visitaient des parents à Glen Robertson, dimanche dernier

M. et Mme Médard Paiement ont passé quelques jours à Cardinal chez leur beau-frère, M. Edmond Cardinal.

M. et Mme Norman Lacroix, taient à souper chez M. Don Fraser, dimanche dernier.

Mme Labre a passé quelqu jours chez des parents à Hawk bury.

CONSTIPE, MALADE, BILIEUX

Laxatif Inoffensif pour le Foie et les Intestins.



Portez-vous bien! Pas de tiraillements ou d'incommodités ne résultent d'un doux nettoyage du foie et des intestins avec les "Cascarets". Les maux de tête, la bile, les gaz, l'indigestion et toutes les autres incommodités sont disparus le matin suivant. Pour hommes, femmes et enfants. 10c la boîte, aussi en format de 25c et 50c, en toute pharmacie.

Faites examiner vos Reins par Votre Médecin

Prenez des Sels pour Laver vos Reins si Vous avez Mal au Dos ou si Vous Souffrez de la Vessie.

Lavez vos reins avec des sels de temps à autre, dit une autorité réputée, qui nous fait savoir que trop de viande et de riches aliments peuvent former de l'acide urique, qui paralyse presque les reins dans leurs efforts pour le chasser du sang. Ils deviennent paresseux et s'affaiblissent; alors vous souffrez d'une douleur lancinante dans la région des reins, de douleurs poignantes dans le dos ou de maux de tête, d'étourdissements, d'estomac âcre de langue chargée, et lorsqu'il fait mauvais de tiraillements rhumatiques. L'urine devient nuageuse, remplie de sédiment, les voies s'endolorissent souvent et s'irritent vous contraignant de chercher du soulagement deux ou trois fois durant la nuit.

Pour aider à neutraliser des acides irritants, pour nettoyer les reins et éliminer les matières nocives, procurez-vous quatre onces de Sels Jad en toute pharmacie; prenez-en une cuillerée à soupe dans un verre d'eau avant le déjeuner durant quelques jours, et vos reins pourront alors agir comme il faut. Ces fameux sels sont faits d'acide de raisin et de jus de citron, combinés avec de la lithie, et ils sont en usage depuis des générations pour laver et stimuler les reins paresseux; aussi pour neutraliser les acides dans l'estomac de sorte qu'ils n'irritent plus, mettant souvent fin ainsi à la faiblesse de la vessie.

Les Sels Jad sont peu coûteux; sont inoffensifs et constituent un délicieux breuvage à l'eau de lithie. Faites examiner vos reins par votre médecin au moins deux fois l'an.

Nous avons une voiture de livraison sur toutes les rues, chaque matin.

Producers Dairy

TEL: Q. 630-631

Mangez du PAIN DE BLE ENTIER pour jouir d'une Bonne Santé.

Du PAIN DE RAISIN pour avoir de l'énergie.

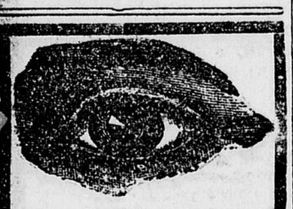
Standard Bread Co
Limited
Téléphone: Sherwood 400.

"Je souffrais de débilité générale," écrit Madame Pelletier—Lisez comment elle en fut remise

La débilité générale ou l'épuisement du système peut être causé par le surmenage, les convalescences écourtées, les soucis, la négligence de prendre les soins nécessaires à la santé, l'insomnie, etc. Les symptômes de ce mal sont la faiblesse, le manque d'énergie. La personne atteinte est souvent fatiguée, nerveuse et déprimée. Les maux de tête, la dyspepsie nerveuse sont d'autres symptômes de débilité nerveuse. Madame Pelletier s'est remise de débilité générale en reconstituant l'organisme avec du Carnol. Voici sa lettre:

"Je souffrais de débilité générale. J'étais complètement épuisée, je n'avais pas d'appétit et je ne pouvais digérer que des liquides. J'étais nerveuse et ne pouvais dormir. Je maigrissais. Le plus léger effort me fatiguait. Je consultai mon médecin; il me dit que je souffrais de débilité générale. Il me conseilla de prendre plusieurs bouteilles de Carnol parce que j'avais besoin de refaire mes forces. Quand j'ai parlé de mon mal à M. H. H. Pagé, le pharmacien, il m'a dit qu'il ne connaissait pas de meilleur tonique, et qu'il le recommandait toujours quand on avait besoin d'un bon tonique efficace. Après en avoir pris trois bouteilles j'ai senti du soulagement, mais je continue d'en prendre. J'ai recouvré mon appétit; je peux dormir; je n'ai plus de maux de tête et j'ai déjà gagné dix livres. Je suis bien satisfaite du Carnol et je le recommande toujours à mes amis."—Mme. M. Pelletier, Rivière du Loup. 10-9

Carnol se vend partout, chez tous les bons pharmaciens.



Maux de tête
Etourdissements
Fatigues des yeux

Tout cela vient d'un défaut mécanique de l'oeil. Aucun remède ne peut modifier la forme de l'oeil. Les verres appropriés seuls peuvent remédier au mal. Consultez

A. M. BÉLANGER
Spécialiste-Optométriste
561, RUE SUSSEX
(Une porte de la rue Rideau)
Téléphone: R. 4606



41% de toutes les pièces de rechange authentiques du Ford se vendent 15 cents et moins; 35% de toutes les pièces de rechange authentiques du Ford se vendent 10 cents et moins. L'enseigne bleu et blanc désigne le poste de service Ford autorisé.



Pourquoi **le Ford prédomine**

Service partout à bas prix

Il y a au Canada 3,500 postes de Service Ford autorisés.

Chacun de ses postes de service Ford est un lien direct entre le possesseur d'un Ford et la fabrique Ford.

Chaque poste est pourvu de mécaniciens Ford spécialement entraînés et habiles dans tout ce qui a trait au service Ford.

Tous les postes de service ont un assortiment complet d'authentiques pièces de rechange Ford qui sont dans tous les détails, identiques aux pièces originales de votre auto et, par le fait même correspondent parfaitement à n'importe quelle autre pièce.

Chaque pièce Ford et chaque opération du service Ford vous sont chargées à un bas prix établi. Point n'est besoin de marchander, car vous ne serez pas surchargé.

Ainsi quel que soit l'endroit où vous achetiez votre Ford, quel que soit l'endroit où vous l'utilisiez, il y a un poste de service Ford toujours prêt à vous donner un prompt service d'experts.



VOYEZ N'IMPORTE QUEL VENDEUR DE FORD AUTORISE

AUTOS - CAMIONS - TRACTEURS

Ford

CP-24BB

Le meilleur thé

jouit de la vente la plus considérable.

LE THÉ

"SALADA"

H516F

est celui qui se vend le plus dans toute l'Amérique du Nord. L'avez-vous goûté?

Bureau d'échange

uguette à Une Mystérieuse:
Je fus très heureuse de recevoir quelques mots de toi, chère mie, quoique que je te vois souent. Tu me demandes si je me ouviens de toi? Eh bien! quoique tu sois mystérieuse pour pluieurs, tu ne l'es pas pour moi, et e n'oublie pas mes amis comme ela. J'espère pouvoir te lire sous en.

ndine à Micheline.
Doux sourire, ma chère amie.

urandal à Joyeuse:
A toi Joyeuse, mon premier onjour, ton pseudo m'est bien her, sais-tu pourquoi?

urandal à Mésange:
Je viens frapper à ta porte, oures-tu?

urandal à Petit Pinson:
Mademoiselle la sous-graduée st gentille, allons!!...N'est-ce as, A...

urandal à Simonnette:
Ton pseudo est gentil ma belle Simonne...ette. Je l'aime d'avantage parce qu'il est ton alter-ego.

Durandal à Pic-Bois:
Je viens te bonjourer et t'apporter en même temps une large part de mon affection.

Petite Paulette à Abeille
Je vous salue bien affectueusement, Laurette. Vous n'êtes pas fâchée de mon indiscrétion, dites?

Petite Paulette à Petite Rêveuse
Me permettez-vous de correspondre avec vous? Au revoir, s. v. p.!

Liliane Amoureuse à Chrysanthème
Bonjour cousine. Me reconnais-tu sous ce pseudo qui doit pourtant t'être familier. Cherche et tu trouveras certainement.

Liliane Amoureuse à Valentine
Charmant Valentino, je m'empresse de venir vous saluer pour que "vos plus beaux yeux" et "votre plus beau sourire" soit pour moi, petite amoureuse.

Liliane Amoureuse au Jeune Rajah
Brave Ninon. Daignez-vous écouter la requête de Liliane Amoureuse? C'est celle d'être admise au nombre de vos nombreux correspondants et aussi d'occuper une toute petite place dans votre pensée.

Ondine aux échangistes
Que je regrette de n'être entrée plutôt dans votre beau Royaume, pour cela accepteriez-vous une petite soeurette?

Ondine à Thérèse amoureuse
Bonjour, petite mie, je crois vous connaître; vos initiales ne sont-elles pas T. D.? Si oui, comme je serais heureuse de ne m'être point trompée!

Ondine à Faucon Blanc
Comme nous sommes bonnes amies, je ne fais que vous dire bonjour, mais j'attends tout de même de vous un doux sourire.

Le duc de Nevers à ses aimables cousines du Royaumes
Je vous offre mon plus gentil sourire en attendant de faire plus ample connaissance avec vous.

Le duc de Nevers à Semeuse de Bonheurs
Veuillez, chère amie, me visiter sur votre long parcours tout parsemé de roses et me laisser... vos initiales comme souvenir.

Le duc de Nevers à Chrysanthème
Vous allez peut-être me trouver effronté de vous écrire sans vous connaître personnellement; mais je ne puis m'empêcher de penser comme le compositeur de la chanson: "O Chrysanthème, ô fleur d'amour, c'est toi que j'aime pour toujours".

Le duc de Nevers à Roi des Mers
Depuis quand le terrible Neptune demeure-t-il si longtemps sans faire parler de lui? Etes-vous à la recherche de ces vents impétueux qui soulèvent les mers, causent tant de malheurs et font saigner tant de coeurs? Où encore êtes-vous à la recherche de votre Muse?

Noëlle à Marjolaine
Je vois encore assez souvent Marie qui fait son cours supérieur, cette année. Mais vous ne me parlez pas de l'autre Marie? Bonjour, ma chère P.

Noëlle à Fleur-Aimée
Comment s'est accompli votre long voyage? Le Val est-il bien triste sous son froid manteau? Mon plus tendre souvenir.

Noël à Marguerite d'Avril
Vous vous faites attendre et je vais vous croire oublieuse, amie québécoise.

Juan Moreno à Chrysanthème
Aimable Chrysanthème, aimez-vous les petits espagnols? Puis-je espérer quelques mots de vous? Dites-moi. Je vous connais bien Lili!! Mon meilleur souvenir.

Juan Moreno à La Rapière, Coeur Affligé, Roi des Airs et Page Indiscret:
Puis-je compter parmi vos correspondants aimables cousins. Affectueux bonjour!

Petit Sabot à Fauvette:
Venez bien vite chanter pour moi j'aimerais tant vous entendre je laisserai ma fenêtre grande ouverte pour vous avoir tout-à-moi. Viendrez-vous?

Petit Sabot à Mésange:
Votre affectueux bonjour m'a plu infiniment; acceptez-vous un bon souvenir en retour?

Petit Sabot à Farinette:
Merci de me dire si gentiment votre amitié, vous m'êtes une amie très chère, petite Nette, et j'aime beaucoup vous lire.

Petit Sabot à Arthur le Troubadour:
Bonjour cousin ça va? vous vous faites attendre, mais gare!... je ne suis pas patiente...

Louis XVII à Jeanne de Lorraine:
Aimable cousine, pardonnez-moi, si j'ai l'audace de venir, moi, pauvre prince, vous offrir humblement, mes plus chaleureuses félicitations, pour le beau titre de premier ministre que vous avez acquis... et si j'osais... je vous demanderais... de bien vouloir correspondre avec moi... est-ce trop?

Louis XVII à Reine Wilhelmine:
Sa Majesté ne sera pas froissée si, un prince détrôné, la saluait, en passant, et lui demandait: "Aimable Reine, voulez-vous correspondre avec moi?" eh! bien moi malheureux j'ai la veine de le faire.... anxieux j'attends... la réponse.

Louis XVII à Arthur Le Troubadour:
Gentil cousin, venez égayer mon exil. A la prochaine, chantez-moi un couplet: et si vous le voulez bien, nous serons amis...

Louis XVII à Elka:
Cette aimable cousine m'a parû dès le commencement, très gentille; me refuserait-elle le plaisir de m'écrire un tout petit billet? quand même ce ne serait que pour m'exprimer son dédain... pardonnez-moi si je doute de votre bonté mais je suis si maladroit en m'adressant... que, je ne peux espérer de rien, à la prochaine j'espère.

Louis XVII à Lisa:
Je crois reconnaître cette gentille cousine... me trouverait-elle trop indiscret si je lui demandais ses initiales... ah! ah! ceci vous intrigue!.. Qui suis-je? Si vous me donnez vos bonnes initiales vous saurez les miennes. J'attends impatiemment la prochaine.

La Mi Ré Mi à Petit Amour:
Vous ai-je déjà dit que mes initiales ne se composaient pas d'un J ni d'un D ? eCtte dernière lettre fait cependant partie de mon dernier nom mais tout en formant une syllabe très nécessaire au nom elle n'en forme pas la capitale. Ces explications vous tirent-elle d'embarras?

La Mi Ré Mi à Petit Joyeux:
Petit Joyeux écrit-il encore au Bureau d'Echange? Si oui La Mi Ré Mi aimerait à continuer la correspondance forcément interrompue depuis si longtemps. En attendant je vous offre mes meilleurs souhaits pour l'an nouveau.

La Mi Ré Mi à Noëlle:
Vous avez dû venir à Aylmer plusieurs fois depuis votre dernier mot et toujours je vous ai manquée! Je le regrette beaucoup, mais un peu de patience, Noëlle, le hasard nous sera peut-être plus clément dans un avenir prochain.

La Mi Ré Mi à Fée d'Azur:
Vous souvenez-vous encore de moi? Et attendez-vous encore la fin de l'enquête? Pardonnez ce long silence. Je reviens avec la bonne intention d'écrire souvent aux amis, et à vous en particulier. En ferez-vous autant?

La Mi Ré Mi à Mimi Printemps:
Voyons, MiMi Printemps m'aurait-elle devinée? chut, alors! Ma Profession? Je fais de tout et de rien... Sans être organiste j'aime beaucoup la musique ainsi j'aime beaucoup à vous entendre jouer. Mes félicitations pour la belle messe de minuit que vous nous avez préparée; Ce fut un véritable succès!

Oiseau Bleu à Coeur d'Or—
Chère cousine ou (cousin) quelle joie m'a causée le court billet que vous m'avez adressé. Oui! je l'affirme, j'était quelque peu délaissée, mais c'était, je crois, parce que je suis trop gauche pour m'exprimer. Mais maintenant je puis me compter heureuse puisque j'ai l'amitié d'un vrai Coeur d'Or. Oh! mais, je m'illusionne peut-être..... Dites, voulez-vous, nous serons amies?

Petite Line à Jeune Rajah—
Cela me chagrine beaucoup de voir que vous n'êtes pas de la Capitale, car moi aussi j'aurais aimé à vous connaître. Tout de même, peut-être aurions-nous le bonheur de se voir?

Petite Line à Hubert de Casteiroc—
Comment pourrais-je refuser un si cordial bonjour à un ami si généreux. Je ne sais qui se cache sous ce joli pseudo, mais j'espère que dans votre prochaine vous me donnerez vos initiales. N'est-ce pas? En attendant une longue lettre de vous, un affectueux bonjour.

Reine des Glaces à Ninon de Lereloi—
Je viens vous saluer, chère cousine. Je vous connais très bien. Peut-être allez-vous être surprise?

Reine des Glaces à Colinette—
Comme votre joli nom me plaît beaucoup, chère amie! Si je ne me trompe, vos initiales doivent être M. T. et le pseudo de votre soeur, F. F. Ne voudriez-vous pas correspondre avec moi, chère amie?

Gentille Brise à Tous—
Je vous souhaite tous mille et une bonnes choses.

Manon aux cousins et cousines—
Qui parmi vous, accepte une invitation toute spéciale, pour correspondre avec Manon, qui serait très anxieuse de lire vos charmantes missives et saura vous répondre avec un grand plaisir?

Manon à Sheik—
Sans trop vous flatter, je dois vous avouer que votre petit pseudo oriental a été bien choisi, et qu'il me plaît beaucoup. L'autre jour en lisant quelques-uns de vos délicieux vers, dans le Bureau d'Echange, j'ai vu, alors, pourquoi vous l'aviez choisi.

J'adore la poésie, surtout lorsqu'elle vient de l'Orient. Quelques lignes me feront bien plaisir, cher prince!

Me refusez-vous ce bonheur?

Maron à Arthur le Troubadour—
J'ai cru m'apercevoir, d'après la petite poste, que vous étiez plus ou moins taciturne. Cela m'étonne, car, au contraire, il me semble qu'un Troubadour est toujours gai et rend les autres joyeux. Mais vous, c'est tout le contraire...! Manon serait très heureuse de réjouir votre pauvre coeur rempli d'amertume, en vous adressant, souvent, de douces paroles, par le Bureau d'Echange!

Aurevoir, et surtout: A bientôt.

Follette aux yeux gris à Amoureuse secrète— .
Bonsoir et un souvenir des plus affectueux. N'est-ce pas l'arrivée la mieux choisie et aimée? Mon retard a peut-être refroidi l'amitié que vous avez dit pour moi, mais pardonnez-le; plusieurs petites occupations que je ne pouvais remettre m'ont empêchée de venir causer avec vous.

Et que faites-vous en vacance? Allez-vous faire quelques promenades sur le boulevard avec?... je ne sais plus son nom. Oh! belle T. ne vous fâchez pas car vous devez savoir que depuis que Follette vous connaît, elle ne cesse de vous taquiner. Mais sachez que je ne le fais pas pour vous faire de la peine. Oh non! c'est tout le contraire. Maintenant que vous êtes au Royaume, j'attends de vous une longue lettre avec une soif ardente. Ne soyez pas trop lente et venez souvent.

Follette aux yeux gris à Florès—
Oh! oh! ma bonne "Flo", tu ne m'attendais pas si vite. Mais tu sais que je suis toujours la vilaine espiègle qui aime à jouer des tours. Et que fais-tu? Est-ce que tu t'ennuies des p-r-a-t-i-q-u-e-s?... Je n'en doute pas car nous y passions de "fameux moments"...

Est-ce que tu as remplacée cette année?... A quelle place, et qui donc?... Réponds-moi vite et n'oublie pas de me parler de notre charmante dir...?...

Mésange à Tourterelle—
Une nuit je fus bercée, par un très joli refrain, si bien modulé que j'ai cru reconnaître ma belle Tourterelle; mais hélas ce n'était qu'un rêve. Il s'est envolé avec un bruissement d'ailes; ce n'était qu'un oiseau de passage.

Mésange à Jaseur—
Quelques pépiements s'égrènent là-haut sur les rameaux d'un érable; c'est un oiseau du Royaume qui fait un beau songe. Rêverais-tu à Mésange, beau Jaseur?

Mésange à Hirondelle—
Il est vrai que l'algèbre et la géométrie occupent une grande partie de mon temps. Tu t'y connais n'est-ce pas? Mais les exigences de notre vie d'écolière, me laissent assez d'instants pour jouir de la vie du coeur. Aussi, gentille Hirondelle, reviens souvent et en attendant reçois mon plus doux sourire.

Mésange à Fauvette—
Mon chez-moi est-il agréable? Y reviendras-tu? Cette fois j'espère que ta visite sera plus longue; j'apprécie beaucoup ton amical bonjour; mais je suis plus gourmande, j'aimerais faire un peu de causette.

Princesse Armande au Baron d'Avaugour:
Vous me paraissez bien aimable Monsieur le Baron, et correspondre avec vous serait bien gentil, qu'en dites-vous?

CINQUANTE MILLE FEMMES

ormeraient une vaste armée, cependant, c'est le nombre de celles ui ont répondu à un questionnaie que "The Lydia E. Pinkham fedecine Co." de Cobourg, Ont., avoyait récemment. Quatre-vingt-ix-huit sur chaque 100 lettres rovenant de ces femmes, contenaient une assurance positive u'elles avaient bénéficié des effets, ou avaient été ramenées à la anté en prenant cet ancien remède de racines et herbages. Ceci est a preuve la plus remarquable de on efficacité pour les maladies féminines. Par conséquent, puisqu'il y a 98 chances sur 100 que Composé Végétal de Lydia E. inkham surmontera vos maladies, ourquoi continuez-vous à vivre ans les douleurs et les souffrances ?



Ampoules Electriques à Bon Marché

Une ampoule électrique est-elle bon marché parce que vous pouvez en acheter une douzaine à un comptoir d'occasion pour le prix de six Lampes de Haut Ton ?

L'expérience nous apprend que les ampoules qui donnent un service de lumière efficace et une longue durée sont vraiment les ampoules les meilleur marché à acheter. Rappelez-vous que le coût de la lumière dans le foyer est le coût du courant plus le coût des **Ampoules** à renouveler.

LES AMPOULES HYDRO

les AMPOULES DE LONGUE DUREE, combinent l'efficacité et la longue durée de la lumière la plus économique possible et lorsqu'en fin de compte l'on considère le coût, les consommateurs d'**Ampoules Hydro** y gagnent davantage parce que les renouvellements sont réduits au minimum.

Considérez sérieusement l'avantage douteux d'acheter de prétendues **Ampoules Bon Marché** parce que le prix est bas.

Les **Ampoules Hydro donnent le plus pour le prix.**

Commission Hydro-Electrique d'Ottawa
103, RUE PARK

Voyez cette étiquette sur les Ampoules que vous achetez

Comment enrayer l'estomac âcre

Chronique chez plusieurs personnes —Les Pastilles de Stuart contre la Dyspepsie donnent un prompt confort—Adoucit et éliminent l'acide, l'âcreté et les autres malaises dus à la Dyspepsie.

Lorsque l'on considère que même les personnes soucieuses, celles qui suivent un régime, souffrent d'attaques d'indigestion, pas n'est besoin d'argumenter pour recommander le meilleur moyen de soulagement. Font usage des Pastilles de Stuart contre la Dyspepsie les avocats, les médecins, les professeurs, les hommes d'affaires, les gros mangeurs, les dames de société, les ouvriers, les commis, et les estomacs les plus délabrés, ceux des voyageurs de commerce.

Durant trente ans les gens ont appris à manger ce qu'ils désirent ou ce que l'on met devant eux, peu importe l'état de leur estomac, s'il est dû à la dyspepsie. Ces splendides pastilles arrêtent les gaz et les éructations, donnent à l'estomac l'effet calin qui a raison de l'acidité et ainsi elles évitent l'incommodité suivant les repas ou la chasse rapidement. Fortifiez-vous. Procurez-vous une boîte de 60 sous de Pastilles contre la Dyspepsie de Stuart en toute pharmacie et protégez-vous contre l'indigestion. 398

RAFLE

Au profit des Missions

de **Trois Epingles**, dont une à 7 diamants, les autres à 3. Prix du billet, 25 sous.

A l'occasion du tirage, le 21 février, il y aura un concert, sous la direction de Mesdames Schingh et Fahey, au sous-sol de l'église St-François d'Assise, à 8 h. 15 p.m. Prix du billet pour le concert, 25 sous.

Le résultat de la rafle sera publié dans le "Droit" le 22 février. Lisez le "Droit" !

Les Mères d'Ottawa disent que Vicks est merveilleux pour les affections du Froid



Le Vicks a subi de sérieuses épreuves en ces foyers-ci

DANS les colonnes ci-contre on lira les attestations d'un certain nombre de familles d'Ottawa qui ont adopté l'usage du Vaporub Vicks depuis sa présentation ici il y a deux ans.

Bien que nouveau ici, Vicks date de plusieurs années aux Etats-Unis, où plus de 17 millions de pots sont en usage par année — pour croup, rhumes d'enfants, rhumes de bébés, rhumes d'adultes, catarrhe, maux de gorge, bronchite et toutes les autres affections jusqu'à la redoutable pneumonie.

Une Lampe Vaporisatrice sous Forme d'Onguent

Vicks est une ingénieuse combinaison sous forme d'onguent, un des meilleurs remèdes pour la congestion et l'inflammation. Il est composé de Camphre, Menthol, Eucalyptus, Thym, Huile de Térébenthine et autres huiles volatiles, qui sont dégagées quand l'onguent subit l'effet de la chaleur du corps. Ces vapeurs sont aspirées à chaque respire, dans le nez, la gorge et les poumons, dégageant les voies, libérant le phlegme et soulageant de la congestion.

En même temps, l'application agit comme un liniment, une mouche ou un emplâtre, chassant le sang des parties congestionnées et soulageant du serrement et de la sensibilité.

Double Action Directe à Prompts Résultats

Ce traitement produit souvent d'étonnants prompts résultats. Les rhumes disparaissent en une nuit. Le croup est soulagé en 15 minutes. Ou une application au coucher peut prévenir le croup. Pour les rhumes de poitrine enracinés, frisant la bronchite ou la pneumonie, il est incomparable. Fondu dans une cuillère et aspiré, Vicks dégage le cerveau immédiatement. Splendide pour le catarrhe nasal et la respiration par la bouche la nuit.

Vicks est spécialement prisé dans les foyers où il y a de jeunes enfants. Son usage évite les dosages pour les rhumes — ménage les délicats petits estomacs. Il n'est pas nécessaire, comme avec les lampes vaporisatrices, de fermer les fenêtres la nuit.

Vicks est également bon pour coupures, brûlures, plaies, meurtrissures, morsures, piqûres et affections de peau. Ainsi il est utile tous les jours dans le Foyer.

VICKS VAPORUB

PLUS DE 17 MILLIONS DE POTS EN USAGE ANNUELLEMENT

RHUME DE POITRINE

Mme MacDonald, de 490 avenue Arlington, Ottawa, écrit: "Ma fillette souffrait d'un sérieux rhume de poitrine et je craignais qu'elle prenne la pneumonie. Je frottai sa poitrine avec le Vaporub Vicks et en vingt-quatre heures il y eut un changement pour le mieux. J'ai grande confiance dans le VapoRub Vicks."

CATARRHE

Mme M. Stefano, de 645 rue Somerset, Ottawa, dit: "J'ai souffert du catarrhe durant plus d'un an. J'appliquai du Vicks sur mon nez et ma poitrine et le frictionnai. Le matin il y avait un changement et à la fin d'une semaine, le catarrhe était disparu. Je n'ai pas eu de rhume cet hiver et le catarrhe n'est pas revenu. Je recommande fortement le VapoRub Vicks."

RHUME DE CERVEAU

M. W. H. Cottrell, de 51 rue Arthur, Ottawa, dit: "Je fis usage de Vicks pour un rhume de cerveau, avec d'excellents résultats. Je m'en servis aussi sur ma petite fille pour un rhume de poitrine. Personnellement, je suis d'avis que le VapoRub Vicks est absolument incomparable."

INFLAMMATION

Mlle L. Schierholtz, de 145 rue Wellington, Kitchener, Ont., dit: "Ma mère trouva le VapoRub Vicks un excellent remède pour les rhumes de cerveau et de poitrine. D'autres membres de la famille en ont fait aussi usage pour inflammation, et cela avec d'excellents résultats. Il nous fait plaisir de recommander le Vicks en toute occasion."

MAL DE GORGE

Mme J. L. Rombaugh, de 324 rue McLaren, Ottawa, écrit: "J'ai fait usage du VapoRub Vicks et l'ai trouvé un splendide remède. Je m'en servis pour le mal de gorge et aussi pour un rhume de poitrine et cerveau. Il me fit un grand bien. Je le recommandai à mes amis et ils l'ont trouvé une bonne préparation."

RHUMES D'ENFANTS

Mme B. Mullen, de la rue Chelsea, Ottawa, Ont., écrit: "D'après mon expérience avec le VapoRub Vicks je puis le recommander comme véritable ami de toute famille, spécialement où il y a des petits enfants sujets aux rhumes."

TOUX

M. Oscar Goulet, de 50 avenue Champlain, Hull, Qué., écrit: "Ma femme avait un mauvais rhume de cerveau et toussait tout le temps, elle prit du VapoRub Vicks et s'en frictionna la poitrine tous les soirs et en moins d'une semaine elle était bien portante. Vicks est le meilleur remède dont j'ai fait usage jusqu'ici."

COQUELUCHE

Mme H. Parker, de 33 ave Renfrew, Ottawa, écrit: "Je suis vraiment enchantée du VapoRub Vicks. Mes deux garçonnets souffraient de la coqueluche l'hiver dernier et je fis usage de Vicks tout le temps, frictionnant leurs dos et leurs poitrines soir et matin et souvent durant la journée. J'eus raison de la coqueluche sans effets nocifs dans la suite. Je ne saurais trop louanger le Vicks. Je ne voudrais m'en passer pour tout au monde."

50c LE POT EN TOUTE PHARMACIE

Si vous préférez essayer le Vicks avant de l'acheter, découpez ce coupon, adressez-le à la Vick Chemical, Co., 344 rue St-Paul Ouest, Montréal, P.Q., et un paquet format essai gratis vous sera expédié promptement.



AVIS!!

A partir de lundi, 25 février, et dans la suite, les prix de passage dans les limites de la ville, dans la Ferme Modèle, et dans le Parc Rockcliffe jusqu'au Chemin Cloverdale, seront comme suit:

De 6 a.m. à Minuit

Adultes et enfants de plus de 51 pcs de grandeur 5c

Les billets bruns 5 pour 25c, et les billets verts 20 pour $1.00 pourront encore être obtenus des conducteurs et à nos bureaux.

Enfants de 51 pouces ou de grandeur moindre 3c

De 7 a.m. à 5 p.m.

Les écoliers ayant un certificat par écrit de leurs professeurs attestant qu'ils sont âgés de moins de 14 ans et qu'ils suivent les classes aux écoles reconnues à Ottawa . . . . . 20 voyages pour 50c

De Minuit à 6 a.m.

Adultes et enfants 10c

Les personnes ayant des billets limités ou de dimanche pourront les échanger à n'importe lequel des bureaux de la Compagnie à raison de 3 1-8c pour les billets limités et 3 4-7c pour les billets de dimanche. Ces billets seront aussi acceptés par les conducteurs pour une valeur de 3c en payant le prix de passage.

Conformément à l'ordre de la Commission des Chemins de Fer du Dominion du 13 février, 1924, les billets limités seront acceptés de 6 à 7.30 a.m. et de 5 à 6.30 p.m. sur la ligne de Britannia à l'ouest des limites de la ville et sur l'Extension du Champ de Tir à l'est du Chemin Cloverdale, et peuvent être obtenus des conducteurs sur ces lignes à raison de 8 pour 25c.

The Ottawa Electric Railway Co.

G. L. SNELLING, Secrétaire-Trésorier.

60,000 LECTEURS VOIENT VOTRE ANNONCE CHAQUE JOUR---ANNONCEZ DANS LE "DROIT"

Région de Buckingham

"Faisons bien Laissons dire"

Mot d'ordre de la semaine: "Travaillons au bien général".

ATTENDEZ! ATTENDEZ!

C'est depuis trois semaines...

A certains jours, on aurait cru que la ville était envahie par des camelots...

... Mais des gens avertis nous ont demandé de vous dire: "Attendez!"

x x x

Etes-vous allé au bureau de poste dernièrement? Avez-vous remarqué que maints casiers postaux étaient bouchés?

Plusieurs propriétaires en furent satisfaits. Jugeons-en à leurs sourires et à leurs regards intentionnés en retirant, d'abord le "Simpson's", puis le "EATON'S Spring and Summer Catalogue"—couronnement de tout par... (?)... l'épaisseur; et, dame, s'il faut juger de la qualité par la!... Enfin: c'est un fait: Je n'y peux rien, moi!

x x x

Mais, ne nous arrêtons pas là. Constatons quelque chose de plus intéressant.

Disons donc qu'un bon groupe joua cette farce—ou se la fit jouer—avec méfiance. Par bonheur, ce groupe grossit et se sent de la chaude satisfaction et de la franchise avec lui-même.

Quelques-uns des plus résolus ont, soit renvoyés l'épaisseur (? à son foyer de gloire(!!!), ou l'ont offerte en sacrifice à leur poêle redevenu gai...

Les plus pratiques ont dit: "Pourquoi ne pas attendre quelques semaines et recevoir le catalogue "français" de la maison Dupuis Frères, de Montréal? Pourquoi ne pas conseiller la même chose à nos amis?

x x x

Et c'est avec empressement que nous répétons aux nôtres: Attendez, attendez quelque temps et demandez plutôt le catalogue de la maison DUPUIS FRERES. Vous aurez la double satisfaction d'être pratiques et patriotes en affaires. Vous serez respectés sous tous rapports et vous encouragerez les vôtres tout en en bénéficiant vous-mêmes.

Qu'on ne s'y méprenne cependant pas.

Ce que nous encourageons le plus chaudement, c'est l'achat chez les marchands locaux. (Nous en avons parlé à plusieurs reprises). Ils nous sont utiles et nécessaires. Prouvons-leur notre confiance en eux et travaillons avec eux au bien de notre région.

Mais, si jamais vous achetez par catalogue, offrez-vous donc la satisfaction d'être servis par une maison canadienne-française dont le progrès constant sera celui des nôtres.

Lévis LORRAIN.

DESINFILTRONS-NOUS!

"Le Canada aux Canadiens".
"Parlons français d'abord".
"Jusqu'au bout comme Dollard".
"Vivent les Unions Nationales!" gères".
"Fuyons les Associations étran-
"Du français au parlement fédéral".
"Respect à la loi Lavergne."
"Gloire à nos héros!"
"Pour Dieu et la Patrie!"
"Restons au pays".
"Guerre aux blasphémateurs".
"A bas le travail du dimanche".
"Encourageons le bon journal".
"Nous voulons le sou bilingue."
"Nous voulons le timbre bilingue."
"Soyons enthousiastes et agissons".
"Affichez en français".
"Francisons le commerce".
"L'Union dans la race d'abord".

Ces mots d'ordre n'ont pas besoin que nous ajoutions à leur éloquence.

(Tiré de l'Action Française, de Montréal juin 1923.)

x x x

"Apprends avec fierté ta langue maternelle". (V. de Laprade).

Disons	et non
perspective,	
espérance,	
projet (d'achat ou de vente),	prospect;
comestibles, aliments, denrées alimentaires, marchand de comestibles,	provisions de provision;
étalage, ostentation, grands airs, fanfaronnerie, poudre aux yeux,	puff;

Tiré du "Dictionnaire de Bon Langage" par M. l'abbé Etienne Blanchard, deuxième édition.



FAITS DIVERS

Aux prières:—

Sont recommandés aux prières: Feu Mme J. D. Grenier, d'Ottawa, Ont., fille de M. J. P. Lahaie de notre ville, décédée dimanche matin dernier et dont le service funèbre et l'inhumation eurent lieu ce matin dans notre paroisse.

M. Hector Labonté, dangereusement malade.

L'Avant-Garde:—

L'Avant-Garde Saint-Michel visitait l'Avant-Garde Notre-Dame, de Hull, Qué., dimanche, et tenait avec elle une réunion inter-avant-gardes.

Le voyage fut plaisant et fructueux.

Vive le National:—

L'équipe "Main Taxi", de Hull, Qué., attrapa une dégelée inconcevable, alors qu'elle fut aux prises avec le "National" de notre ville, dimanche dernier après-midi. Le résultat final fut de 7 à 2 en faveur du jeune David qu'à première vue on aurait cru devant Goliath.

Le "National" n'a encore perdu aucune partie cette année.

C'EST VOTRE DEVOIR

Faire prier vos enfants et faire leur éducation religieuse, à la maison, c'est votre devoir mères de familles.

—Mais vous n'y pensez pas! Je n'ai pas le temps de faire prier mes petits enfants! Je suis trop occupée à la maison.

Réponse.—Vous êtes occupée, je le veux bien. Avez-vous cependant le temps de faire la toilette de vos enfants, de leur préparer à déjeuner et à dîner, de repriser leurs habits, de leur donner enfin tous les soins nécessaires au corps?

—Il le faut bien!

—Ah! et vous ne trouvez pas un instant pour soigner leurs âmes!

Vous élevez le corps et vous ne songez pas à l'âme? Vous ne voyez donc en eux que des petites bêtes et que des petits païens? Je vous dis qu'il faut les faire prier et qu'il le faut dès qu'ils peuvent balbutier leurs premiers mots. Il faut leur apprendre à articuler le nom de Jésus, en même temps que ceux de papa, de maman.

A trente ans, à quarante ans, vos garçons devenus des hommes ne se souviendront guère de ces soins matériels que vous donnez à leurs corps et, disons-le, il ne vous en auront guère de reconnaissance.

Au contraire, ils se rappelleront toujours avec amour les leçons de piété, les prières apprises sur vos genoux, les formules naïves par lesquelles vous leur faisiez prier pour papa, pour maman, les paroles douces que vous leur aurez dites sur Notre-Seigneur, la sainte Vierge, la beauté et le bonheur du ciel.

Manquer à ce grand devoir, aujourd'hui, et vous me direz dans trente ans d'ici quel souvenir restera de vous dans le coeur, dans l'âme de vos garçons et de vos filles. C'est un devoir.

Qu'ils ne se couchent pas sans avoir fait leur prière; qu'ils n'aient pas à déjeuner avant d'avoir prié. C'est vous que ça regarde! conçoit-on que des enfants arrivent à cinq ou six ans et qu'ils ne sèvent pas encore faire le signe de la croix! Et vous allez dire que ceci n'est pas coupable?

(Du "Bulletin Paroissial")

UN PEU DE SERIEUX

Le drame qui sera interprété durant la SEMAINE DU BON THEATRE, a pour titre "A la grâce de Dieu" (de Guyet). Ce sont les jeunes filles de langue française qui en feront les frais.

Mentionnons Mlles R.-E. Léger, L. Payette, C. Clément, L. Mercier, L. Paquette, R. Paquette, J. Lorrain I. Lahaie, B. Landry, G. Lahaie S. Blais, M.-J. Langlois, E. Cyr, G. Gauthier, et Mlles Yvette Régimbald, Simonne Régimbald, R. Gauthier, G. Grenier I. Lapierre.

Cette soirée sera donc d'un intérêt général.

"Le Train Manqué", comédie en un acte, figure aussi au programme. En font partie: Mlle C. Clément, L. Paquette, G. Gauthier, M.-T. Bisson.

La SEMAINE DU BON THEATRE escompte un succès dont on parlera longtemps.

Comité de Publicité.

CARNET SOCIAL

M. l'abbé Emile Plouffe, vicaire à Rockland, Ont., visite ses parents à Buckingham.

M. l'abbé Osias Carrière, d'Ottawa, Ont., était de passage en notre ville dimanche.

NAISSANCE

"Enfants, louez le Seigneur"

A M. et Mme Démétrius Berthel, un fils né le 16 février 1924, baptisé le 17 sous les noms de Joseph-Raymond-Gilles. Parrain et marraine, M. et Mme Philias Berthel, grands-parents de l'enfant; porteuse Mme Léodas Barbary.

A M. et Mme Ernest Gauthier, un fils né le jeudi 14 février 1924, baptisé le 17 sous les noms de Zénon-Henri. Parrain, Henri Mercier; marraine Eva Mercier; porteuse Mme Camille Charron.

A M. et Mme Alphonse Tremblay, un fils né le 17 février 1924, baptisé le même jour sous les noms de Joseph-Alphonse-Lionel. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Tremblay, grands-parents de l'enfant; porteuse, Mme Alexandre Lepage.

Un moyen infaillible

Le curieux. —Pourquoi as-tu appelé ton dernier livre: "Un Secret"?

L'auteur. —Afin que les femmes l'achètent et en parlent à tout le monde.

Chassez le Rhumatisme en vous frottant

Cessez de vous droguer! Frictionnez avec de l'Huile pénétrante St. Jacob, vos jointures endoloris, raidies, et le soulagement se présentera immédiatement. L'Huile St. Jacob est un liniment inoffensif pour le rhumatisme, qui ne désappointe jamais et qui ne peut brûler la peau.



Procurez-vous une bouteille de 35 sous d'Huile St. Jacob en toute pharmacie, et en un instant vous serez débarrassé de la douleur, de la raideur et de la sensibilité. En usage depuis 65 ans pour rhumatisme, sciatique, névralgie, lumbago, mal de dos, entorses.

Zam-Buk

est incomparable pour
Eczéma, Ulcères
Engelures, Coupures
Brûlures, Echaudures
Impétigo, Hémorroïdes
Abcès
Blessures Empoisonnées



MERCREDI, 20 FEVRIER

KDKA—East Pittsburgh, (326 mètres, heure de l'est), 9.45 a.m., nouvelles du marché du bétail, du studio du National Stockman and Farmer; 11.55 a.m., heure d'Arlington; 12 m., pronostics, nouvelles du marché des Etats-Unis, du studio du National Stockman and Farmer; 8.15 p.m., concert par l'orchestre de l'Association Athlétique de Pittsburgh, G. Scalzo, conducteur; 7.45 p.m., nouvelles du marché du studio du National Stockman and Farmer; 8.15 p.m., "The Homecoming of a Great Race—the English Exposition of 1924", Grayce D. Latus, du Pittsburgh Post; 8.30 p.m., concert organisé par la McKinley Gregg Automobile Co.; 9.55 p.m., heure d'Arlington et pronostics.

KYW—Chicago, (536 mètres, heure centrale) 9.30 a.m., dernières nouvelles et commentaires des marchés financiers et commerciaux toutes les demi-heures; 6.30 p.m., nouvelles financières et finales du marché et sommaire des sports; 6.50 p.m., historiettes pour les enfants; 7 à 7.30 p.m., concert de l'hôtel Congress; 8 à 8.58 p.m., programme musical par M. L. Eastman; H. C. McClory, ténor; Sallie Menkes, accompagnateur; 9 p.m., nouvelles sur l'état des chemins; 9.15 p.m., programme par le bureau de santé fédéral; 10 p.m., à 2 a.m., revue de minuit; les artistes et le programme seront annoncés par radiophone.

WBZ—Springfield, Mass., (337 mètres, heure de l'est), 11.55 a.m., heure d'Arlington, pronostics, nouvelles des marchés de Boston et de Springfield; 6 p.m., concert par le choeur du WBZ; 7.30 p.m., historiettes pour les enfants; 8 p.m., programme musical par le choeur du WBZ; 9.55 p.m., heure d'Arlington.

WGY—Schenectady, N.Y., (380 mètres, heure de l'est); 11.55 a.m., heure officiel: 12.50 p.m., nouvelles du marché du bétail; 12.40 p.m., nouvelles du marché des produits; 12.45 p.m., pronostics; 6 p.m., cotes des produits et du bétail, nouvelles; 6.30 p.m., récit d'aventures.

Votre sang a-t-il besoin de Fer?

Comment faire l'essai appréciable.

UN visage pâle, une disposition nerveuse et irritable, un manque de vigueur et d'endurance, voilà les avertissements que la Nature donne quand votre sang s'appauvrit, pâlit, devient aqueux et manque de fer. Le fer quitte constamment le corps, spécialement durant la période de l'âge moyen et il vous faut réparer ce manque de fer si vous désirez éviter les maladies et être fort et bien portant.

Quand le fer dans votre sang se réduit, des signes de vieillesse se présentent dans votre système. En de tels cas les aliments ordinaires contenant du fer fournissent rarement une quantité suffisante de cet élément important pour remplacer la perte. Partant, plusieurs médecins prescrivent maintenant une forme concentrée de fer organique—le Fer Nuxaté—qui contient du fer comme le fer dans votre sang.

Si vous n'êtes pas assuré de votre état, consultez votre médecin et dites-lui d'examiner votre sang, ou faites cette épreuve vous-même: Voyez combien longtemps vous pouvez travailler ou quelle distance vous pouvez marcher sans vous fatiguer; puis prenez deux pastilles de Fer Nuxaté trois fois par jours après les repas durant deux semaines. Puis éprouvez votre force de nouveau et voyez ce que vous avez gagné. Tous les bons pharmaciens vendent du Fer Nuxaté, avec l'assurance que si vous n'êtes pas satisfait l'on vous remboursera votre argent.

KAPUSKASING

18 février, 1924.

Notre nouvelle école catholique ouvrira ses portes dans quelques jours.

Voici la liste des baptêmes durant le mois de janvier dernier.

Marie-Emilia, fille de Amond Proulx et Léontine Ménard. Marie-Estelle, fille de Jos. A. Prévost et Zéphirine D'Aoust. Joseph-Jacques, fils de Jos.-Alex. St-Jacques et Dora Lefebvre. Aurèle-Adolphe, fils de Victor Drouin et Angéline Leblanc. Joseph, fils de Napoléon Leclerc et Elise Laflamme. Joseph-Albert, fils de Paul Roy et Délima Doucet. Joseph-Augustin, fils d'Adrien Leblanc et Ida Lozier.

Mariages:—

17 janv., Adélard Boudreau à Mlle Liliane Aubin.

30 janv., Joseph Bourque à Mlle Elmire Bourque.

De passage:—

A l'hôtel "Radio" depuis le commencement de la semaine: B.-B. Gorre, North Bay, Ont.; le club de gouret de Smooth Rock Falls. M. Lalonde, Cochrane, Ont. Le juge E. K. Tucker et son épouse de Cochrane. Jos. Bevinage, Cochrane. E.-A. Rudin, Toronto. J. Maccadam, Cochrane. G. Brankfort, Toronto. T. H. Constable, Cochrane. Geo. Groulx Cochrane, M. Towson et son épouse, Hearst, Ont.

Notre club de gouret a encore remporté la victoire sur celui de Smooth Rock Falls par un score de 5 à 4.

ANNONCES CLASSIFIEES

LES PETITES ANNONCES RAPPORTENT BEAUCOUP.

ON DEMANDE

DE CHACUN UNE PETITE ANNONCE dans le "Droit" lorsque vous aurez besoin de quelque chose. 24-49

DES PERSONNES de bonne volonté pour annoncer dans le "Droit". 24-49

AVIS

AVIS—C'est toujours les petites annonces qui rapportent le plus. Demandez nos prix. 24-49

MAISON DE PENSION—Tous pensionnaires voulant se trouver une bonne maison de pension n'auront qu'à s'adresser au No 197 Champlain, Hull.

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE générale demandée. S'adresser 341 St-André.

SERVANTE, chez Mme Barbeau, 260 MacLaren. Queen 5725. Bons gages. 42-44

SERVANTE. S'adresser 110 Daly. Rid. 5727. 42-44

PERRUQUIER

MAGNIFIQUE TRESSE faite avec peignure de cheveux, $2.00. Perruque faite sur commande. S'adresser 13 Kent, Hull. 42

A QUI LA CHANCE!

BOIS DE SERVICE—2,200 pieds planches, 1 pouce; 800 pieds planches, 5 lignes; 300 pieds planches, 1 x 8 planées; 400 pieds 2 x 4, 2 x 8, 3 x 3; un escalier, 2 portes, 3 châssis vitrés et moulures. Valant $211, pour $125, délivrés. Tél. Queen 1329-W. S. Osborne, 166 Jacques-Cartier, Pte-Gatineau. 42-43

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Fournitures pour le Service de la Voirie.

Des soumissions cachetées adressées au Président et aux Membres du Bureau de Contrôle seront reçues par le Secrétaire du Bureau de Contrôle, Hôtel de Ville, Ottawa, jusqu'à mardi, le 4 mars, 1924, portant la suscription "Soumission pour Asphalte, Remplisseur d'Asphalte, Madriers et Cèdre pour Ponts, Sable pour chemins recouverts de goudron ou d'huile, huile combustible, huile à chemins, ou goudron raffiné", selon le cas.

Toute soumission reçue après le temps susmentionné sera considérée irrégulière.

Les devis, les formules de soumissions et tous les renseignements peuvent être obtenus sur demande au Bureau de l'Ingénieur de la Ville, Hôtel de Ville, Ottawa.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A. F. MACALLUM,
Commissaire des Travaux.

Hôtel de Ville,
Ottawa, le 16 février, 1924.

A LOUER

APPARTEMENTS modernes, rue du Pont Interprovincial, Hull. Sh. 4034. 40-45

BUREAU ou APPARTEMENT, angle des rues Maisonneuve et Hôtel-de-Ville. S'adresser 76 Maisonneuve, Hull. Sh. 2795. 42-44

CHAMBRE dans un appartement neuf, chez un couple seul. 176 Clarence. Tél. R. 5362-W. 42-44

CHAMBRE à louer. S'adresser à 169 Champlain, Hull.

MAISON, 10 pièces. Améliorations modernes, $35. 569 St-Patrice. 42-44

MAISON—Bonne maison chaude. Possession immédiate, $18 par mois. 62 Friel. 42-44

MAGASIN et aussi appartements modernes. S'adresser Jean Courval, 112 Du Pont, Hull. Sh. 4178-W.

UN LOGIS de huit pièces avec améliorations modernes. S'adresser à 169 Champlain, Hull. Tél. Sh. 2244.

PLOMBIER

ENTREPRENEUR-PLOMBIER, chauffage. Prix spéciaux aux communautés religieuses. Louis Gendron, 101 rue Du Pont, Hull. Tél. Sh. 2215 ou sa résidence, Sh. 5595. 31-56

A LOUER OU A VENDRE

MAISON en brique, finie, eau, électricité, près Grotte de Lourdes, Eastview. Conditions faciles. M. Camille Verhelst, chemin de Montréal. Tél. R. 225-R. 13. 37-62

INGENIEUR

MARCHAND ELECTRICAL CO., 7 Banque Nationale, Ottawa. Développements de pouvoirs d'eau, aqueduc, installation d'appareils électriques, consultations, plans. 18-43

PERDU

QUAND VOUS PERDEZ QUELQUE CHOSE, annoncez-le dans le "Droit". 24-49

LORGNON avec chaine d'argent, et bouton noir, perdu hier, de 104 King-Edward à la Basilique. Retourner à 104 King. Récompense. 41-42

PORTE-MONNAIE contenant au moins $14. Perdu dans un tramway de Wrightville, samedi après-midi vers 2.30 hres. Récompense. Retourner à la Cie de Tramways de Hull. 41-43

PENSION

BONNE MAISON DE PENSION, $10 par semaine avec engagement pour toutes les compagnies. S'adresser D. Moquin, 22 rue Murray. R. 3505. 38-43

Dr Albert CHARLEBOIS
Maladies des Enfants Exclusivement
Consultations: 2 à 4 p.m.
Angle Chapel et Besserer
Tél: Rideau 302

A VENDRE

AMEUBLEMENTS de maison, bonnes conditions. S'adresser 109 Water. 4

CHEVAL, Bob-Sleigh, Express. 27 Tu Wrightville. 3

COMPTOIRS, tables, au magasin H. Clebois et Fils, 182-184 rue Du Pont, Hull. B. Charlebois. 4

EPICERIE—Un bon coin d'épicerie. S'adresser R. 2277. 4

FOURRURE—150 peaux d'Alasha rasées, $1.50 à $2.00 chacune, 2 Main By. R. 4965. 4

MAISON brique, située angle Kent et bry, Hull, lot 53 x 70, plein centre Hull, faisant face à la rue Principale, viendrait pour hommes de profession, poste d'affaires. Prix raisonnable., 2409. 4

MAISON à deux côtés. Petit mon comptant. Balance au mois. 13 K Hull. 4

MAISON—Lot 66 x 99, bon marché, se départ du Canada. 286 Maisonneuve, Hull. 4

MAISON seule, bien située, à bonnes conditions. S'adresser 70 Bolton. 3589-W. 3

NOUS VENDONS DES PETITES ANNONCES au plus bas prix. Adressez vous au "Droit". 2

PHONOGRAPHE—$34.50 phonographe Columbia et Cabinet, chêne fumé, comportant 12 morceaux. Conditions: comptant, $4 par mois. C. W. Lindsay Limited, 189 rue Sparks. 4

PIANO—$100 piano de pratique, splendide tonalité, $10 comptant, $4 par mois. C. W. Lindsay Limited, 189 rue Sparks. 41

PIANO—$290 piano droit Hardman, noir, $15 comptant, $8 par mois. C. W. Lindsay Limited, 189 rue Sparks. 41

PIANO—$575 piano automatique Mansell Sherlock, légèrement usagé. 88 touches, caisse d'acajou poli, instrument très durable. Conditions: $40 comptant, $12 par mois. C. W. Lindsay Limited, 189 rue Sparks. 41

PIANO—Bon piano, $35. 42 Hastey. 2193-W. 40

POULETTES. S'adresser 192 Notre-Dame, Hull.

PROPRIETE—A Hammond, Ont., emplacement, en face de l'église, 140 pieds de largeur sur 196 pieds de profondeur, une grande maison, avec bureau de poste, grange de remise, poulailler moderne pour 200 poules et autres dépendances. Terrain de 19 acres, une partie en foin, l'autre en pâturage, bien clôturé, à 7 arpents du village. Le tout en bonnes conditions. S'adresser à Mme A. Z. Poupard, maîtresse de poste, Hammond, Ont. 38

TERRE—Une bonne terre, très avantageuse dans un des meilleurs sites de Ste-Cécile de Masham. S'adresser à P. Lemire, Ste-Cécile de Masham. 37

INSTITUTRICE DEMANDEE

INSTITUTEUR pour école bilingue. S'adresser à F. X. Berthiaume, Hawkesbury. 42

Etouffé par le Gaz dans l'estomac

Dyspepsie, Indigestion, Gonflement, Ardeur de Coeur, Acreté, Mal de Coeur, Estomac Gazeux, tout cela est guéri. Pas de secret. Faites usage de Phospho-Cod et votre estomac jouira de tous les bons repas.

Rien ne saurait vous rendre plus misérable que cette atroce sensation d'étouffement, de pression des gaz autour du coeur, d'extrême nervosité, de palpitation, de douleur poignante. La nourriture ne saurait se digérer, surit, forme des gaz, n'est pas assimilée. Le corps n'est pas nourri. Vous ne tardez pas à vous affaiblir, à devenir las et la vie ne semble pas la peine d'être vécue. L'effet naturel de Phospho-Cod sur les organes digestifs vous assure une véritable santé. Vous n'êtes plus incommodé de l'indigestion, de la respiration difficile, du brûlement dans la gorge, de la lourdeur après les repas, de la nervosité, de la sensation d'anxiété, du gonflement, ou du déchirement, ou de la sensation de vide dans le creux de l'estomac.

Vous pouvez manger ce que vous voulez quand vous le voulez

La nourriture sent et goûte bon parce que Phospho-Cod soulage l'estomac et en prévient les maux. Cessez de vous droguer avec des pastilles pour l'estomac, des pilules pour les intestins, des selsdivers autres genres, d'huile minérale, d'huile de ricin et autres remèdicaments qui trompent votre estomac présentement aux dépens de votre futur. Arrêtez, et il vous faudra prendre constamment quelque chose pour activer vos intestins. Prenez le véritable tonique reconstituant. Phospho-Cod, qui renforcit les nerfs de façon que l'estomac sécrète ses propres sucs digestifs. C'est le secret de Phospho-Cod, il restaure l'estomac et vous fortifie. De nouveau vous êtes gai, heureux et bien portant. Essayez Phospho-Cod régulièrement et votre estomac jouira de tous les bons repas.

Phospho-Cod est vendu et recommandé par les pharmaciens suivants: M. J. O'Donaghan, 1121 Wellington; A. M. Ahoa, 713 Somerset; T. T. Beattie, 462 avenue Bronson; A. R. Farley, 121 Hôtel-de-Ville, Hull; Hull Medical Hall, 43 rue Principale; W. A. Henderson, angle Bank et Gladstone; J. Southwell, 1121 rue Bank; George Aiken, 580 rue Rideau, 838 rue Bank; R. S. Harrison, 235 rue Rideau, 2 rue Rideau, 166 rue Bank; Wm. R. Lowe, 70 O'Connor; Blair C. Roger, 221 Echo Drive; S. J. Stevenson, 350 rue Elgin; Pharmacie McGrory, angle Henderson et Osgoode; Chas E. J. Eynon, 123 rue Creighton; H. F. Brisson, 224 Dalhousie; Geo. E. Watson, Westboro.

Feuilleton du "Droit"

LE FIANCE DE JOSETTE

Par Paul Junka

No 16

Le pauvre Jacques était bien loin, moralement, du bonheur qu'on lui prêtait. D'une voix mal assurée, avec des mains dépourvues de leur aisance ordinaire, il offrit ses voeux et présenta ses fleurs. Josette reçut les uns et accepta les autres en souriant doucement. Elle resta une seconde silencieuse, absorbée dans une courte songerie intérieure. Puis, tout à coup, d'une de ces gestes caressants qui la rendait irrésistible, elle détacha de la gerbe une superbe "Gloire de Dijon", et la tendit au jeune homme.

—Merci, mon cher professeur, de vos souhaits d'ami et de vos magnifiques roses. Prenez celle-ci en souvenir des dix-sept ans de votre humble, mais bien attachée disciple.

Le frais organe vibrait avec de claires résonnances de cristal dans la pure atmosphère de ce soir d'été. La scène avait lieu sur le perron du Château-Fleuri, qui n'avait jamais mieux mérité son nom. Jacques, en arrivant, s'y était arrêté auprès de Josette et de sa grand'mère. A demi-couchée dans un grand fauteuil d'osier, Mme de Grandluc jouissait de l'air transparent, de la beauté répandue par la clémence de l'heure et de la saison. Les cimes des grands arbres frémissaient dans un ciel radieux; les oiseaux s'égosillaient dans tous les massifs; à perte de vue, les parterres étalaient leurs éclatantes broderies de fleurs le long de l'éblouissement vert de gazons. Le cadre était unique et la minute rare, pénétrée de cette suavité des choses qui ne reviendront plus... La poitrine de Jacques, soudain délivrée du poids si lourd qui l'oppressait depuis quelques semaines, se dilata d'un large souffle, tandis que son être s'épanouissait d'une immense joie. Il connut qu'il touchait à l'un des plus précieux moments de son existence et il passa la rasade à sa boutonnière, heureux de vivre, d'être jeune, d'avoir le coeur gonflé de tendresse et la tête pleine de rêves.

La face sévère de Mme de Grandluc s'adoucissait aussi d'un reflet attendri. Elle considérait sa petite-fille et Jacques avec une expression inaccoutumée; son regard ne les abandonnait par instants que pour se perdre vers les profondeurs bleues du ciel ou les chatoyantes perspectives du parc, et quand il se posait de nouveau sur les deux jeunes gens, une buée humide le voilait. Une fois, comme Josette passait près d'elle, sans cause apparente, la baronne l'attira et l'embrassa. Il semblait que, certaine de n'avoir plus ici-bas beaucoup de belles soirées pareilles, elle eut besoin d'exhaler ses tendresses toujours refoulées, de contempler les êtres et les choses avec les suprêmes indulgences de ceux qui sont près de tout quitter.

Incapable de nettement définir la présente disposition morale de cette personnalité, haute à en être inaccessible, Jacques ne pouvait cependant révoquer en doute la visible détente de l'austérité habituelle à la baronne, et désireux de reconquérir par un service d'importance la place jusqu'ici occupée dans l'amitié de Josette, il jugea l'occasion favorable pour présenter certaine requête que la jeune fille, il le savait, ne trouvait point l'audace de formuler.

Il s'agissait d'obtenir l'agrément de Mme de Grandluc à ce moderne sport, la bicyclette, dont l'envie hantait les jours et les nuits de Josette. Passablement inquiet de l'accueil qu'allait rencontrer cette demande, téméraire pour qui connaissait les idées absolues de la baronne, et fort étonné de son propre courage, Jacques se risqua. Il fut éloquent, plaida avec une conviction et une verve qui eussent servi une plus utile cause. Mais quoi! il fallait faire plaisir à Josette!

Celle-ci écoutait, surprise et ravie, rien moins que rassurée, elle aussi. A leur commune stupéfaction, Mme de Grandluc octroya généreusement la bicyclette et l'autorisation de s'en servir; elle ne mettait à cette extraordinaire faveur qu'une seule condition: Josette ne devrait jamais s'aventurer hors de l'enceinte du parc.

La mignonne était si contente, qu'à peine remarqua-t-elle la restriction qui la limitait, comme par le passé, au capricieux concours de Diamant pour les courses à effectuer dans le pays; transportée d'un enchantement de bébé qui reçoit enfin le jouet longuement convoité, elle remercia avec effusion sa grand'mère d'abord, et ensuite l'ami dévoué qui lui valait cet inconcevable plaisir.

De son côté, Jacques crut devoir exprimer à Mme de Grandluc sa gratitude pour la satisfaction qu'elle venait de lui si promptement accorder.

Elle sourit, et, avec une douceur extrême, inusitée de sa part et d'autant plus poignante, répondit:

—Je n'ai rien à vous refuser, mon enfant...

Profondément remué, le jeune homme ne trouva pas un mot. C'était la première fois que la baronne l'appelait ainsi, et cette marque d'affection, significative chez elle, soulignant cet il ne savait quoi d'exceptionnel qu'il sentait flotter dans la fête intime qui les réunissait ce beau soir, le laissait ému et songeur. Un instant, il ferma les yeux, ébloui par une splendeur d'espoir...

Dès le lendemain, Josette compila cent journaux de modes pour se faire confectionner un uniforme d'impeccable cycliste. A ses principes de littérature, Jacques dut donc adjoindre les éléments de la bicyclette, et ceux-ci, dans les débuts surtout, firent souvent tort à ceux-là.

Mais Josette était si gentille avec la courte jupe plissée qui laissait voir ses pieds menus activant le petit cheval d'acier; elle devenait si joliment rose dans la griserie de la course folle par le labyrinthe des allées sablées, que toute velléité de résistance s'envolait de Jacques, lequel ne songeait plus qu'à suivre de près son indépendante élève pour lui éviter les "pelles" réservées à cette ardeur novice.

Aucune contrainte, maintenant, ne perçait dans les manières de Josette vis-à-vis de son ami; elle se montrait radieuse et gaie comme jadis, et il ne tenait qu'à Jacques de croire que toute ombre était dissipée aux confins de son horizon.

Cependant, il ne retrouva pas sa quiétude première, cette bienheureuse faculté de vivre dans le présent, au total oubli des adversités possibles, des trahisons cachées au fond de l'énigme de l'avenir, faculté qui est, peut-être, la meilleure condition du bonheur. Un frisson d'inquiétude avait passé sur son coeur, qui demeurait ébranlé. Il ne se refusait plus à penser, à prévoir. Il se demandait parfois ce qu'il adviendrait de ces relations si cordiales. D'une part, sa pauvreté, sa situation plus que modeste lui défendaient d'aspirer à la main de la riche héritière qu'était Mlle de Grandluc. D'autre part, il ne pouvait se résoudre à se priver d'une intimité qui lui était chère, des charmes d'un milieu élevé et choisi, de l'influence bienfaisante qu'en recevait son âme parfois un peu sceptique et toujours légèrement endolorie par l'atmosphère d'indifférence dans laquelle il avait vécu sa jeunesse. Surtout il ne pouvait se résigner à perdre le sourire de Josette...

Alors, pour tout concilier, il s'efforçait de suivre le conseil d'Horace, qui est de jouir du jour qui passe sans songer au lendemain. Mais la conviction lui manquait. De l'incident puéril qui venait de traverser son existence, de la raideur méfiante, de l'hostilité imperceptible de Josette, il avait souffert plus même qu'il ne le savait, et il redoutait obscurément un retour de cette souffrance. En un mot, il avait peur, sans bien concevoir pourquoi, et il ne jouissait des heures heureuses qui lui étaient encore données que pour en mieux regretter la fragile, l'éphémère douceur.

VIII

Volonté suprême

Ce matin d'automne, Jacques grossoyait avec résignation dans son bureau, et en dépit de la bonne volonté appliquée qu'il apportait au travail, son regard se détachait souvent des gros registres à dos de basane verte, pour s'égarer au dehors, vers la claire atmosphère qui baignait l'enclos et, par la fenêtre entr'ouverte, lui envoyait au visage des bouffées d'air tiède saturé d'arômes rôdeurs.

Un coup léger fut frappé à sa porte. Le jeune homme répondit machinalement le traditionnel:

—Entrez!

A peine s'il levait la tête, pensant voir apparaître un groupe de paysans, héritiers peu empressés à payer les droits de succession. Mais une vive surprise le fit se dresser à demi; un vieux serviteur de la famille de Grandluc s'encadrait dans la porte ouverte.

—Tiens, c'est vous, Zacharie! s'exclama-t-il. Qu'est-ce qu'il y a?

—Une lettre de Mme la baronne pour M. le receveur, répliqua le vieux en retirant du fond de sa casquette un pli qu'il remit à M. d'Hormoy.

—Une lettre, fit Jacques, étonné. Ah!...

Une vague inquiétude le prenait à la vue de ce billet dont la suspicion était extraordinairement tremblée. D'un geste un peu fébrile, il brisa le cachet et lut:

"La baronne de Grandluc prie M. Jacques d'Hormoy de vouloir bien prendre la peine de venir lui parler sans retards".

Une solennité de dégageait de cette convocation brève. Comme ceux de l'adresse, les caractères de ces deux lignes étaient presque illisibles. Il semblait que la main défaillante eût à peine pu soutenir la plume. Une indéfinissable appréhension étreignit le coeur de Jacques. Vivement, il s'informa:

—Mme de Grandluc n'est pas plus malade?

Zacharie hocha sa tête grise:

—Je ne sais pas, monsieur. Mme la baronne n'est pas descendue ce matin. Mais, pour sûr, elle ne va pas mieux... Elle a donné l'ordre de ramener M. le receveur avec le break...

—Bien! dit Jacques, je vous suis.

Le temps d'échanger son veston de bureau contre une jaquette, et le jeune homme montait dans la voiture qui stationnait à sa porte, tandis que Zacharie grimpait sur le siège, à côté du cocher.

—En route, et vivement! enjoignit-il à son camarade.

Sans répondre, l'autre enleva ses chevaux. D'une allure vertigineuse, l'attelage traversa le bourg. Pareils à des coursiers de légende, les deux superbes portiers que la main guidait sans le retenir, ébranlèrent les vieux pavés de leur galop sonore qui allumait des gerbes d'étincelles. Au bruit, toutes les fenêtres s'ouvrirent, toutes les ménagères accoururent sur le seuil de leur maison et la stupéfaction des habitants du Mas ne connut plus de bornes en apercevant le receveur ainsi emmené, emporté de ce train infernal, dans un sillage d'éclairs.

Mais déjà le fantastique équipage disparut; comme un tonnerre lointain, on entendait son roulement décroître sur la route de Sabarat. Des groupes se formèrent; on s'abordait, on s'interrogeait. Personne ne savait rien néanmoins chacun fut d'avis qu'"il se passait quelque chose.

Tout à ses pensées, Jacques n'avait pas remarqué l'effervescence qui soulevait l'incident; il n'avait pas même rendu les saluts reçus au passage. Enfermé dans un obscédante préoccupation intime, il ne voyait quoi que ce fût autour de lui. Il sentait aussi qu'il se passait quelque chose,—quelque chose de décisif, dont allait dépendre la suite de son existence. Inconsciemment, il réunissait et ramassait ses forces pour parer les coups de l'inconnu, surmontait vaillamment le choc éventuel mais indoutable d'une grande joie ou d'une grande douleur...

Après un temps très court, qui parut interminable à son anxiété de savoir, les chevaux s'arrêtèrent, frémissants, couverts de sueur, devant le perron du Château-Fleuri.

(à suivre)

ES PROTESTATIONS VEHEMENTES CONTRE CETTE NOUVELLE, HIER, DU "MAIL AND EMPIRE" DE TORONTO

dissolution prochaine des Chambres est une chose quasi-impossible — Des attaques non sérieuses contre M. MacMurray et John Sinclair —Une nouvelle qui s'impose.

LA REPONSE DE KING

La nouvelle du Mail and Empire nonçant des élections pour le is de mai prochain, a soulevé s tempêtes de protestations dans cercles parlementaires. Le gouernement ne considère pas comme obable ou possible la rumeur de dissolution des Chambres et dére que les accusations portées ntre M. E. J. MacMurray et l'hon. hn Sinclair, de l'Ile du Prince-douard, ne sont pas sérieuses.

Ces attaques ont évidemment un t, celui de faire aboutir au plus un plan qu'ont en tête les conrvateurs et qui pourrait fort bien ener la chute du gouvernement. est raisonnable de s'attendre qu ministère va présenter une figure olde à toutes ces accusations mais nouvelle pénètre dans le public, mfiltre dans les esprits et s'impora bientôt à l'opinion du peuple rgon du parlement.

Malgré tous les efforts que pourit tenter le gouvernement pour ster au pouvoir devant une pres-on de l'opinion populaire, il ne ura tenir devant les votes conés du parti conservateur et du roupe progressiste, car c'est ce rnier qui, en définitive, tient le stin du cabinet King.

Les tactiques que prépare le prer ministre pour répliquer aux aques conservatrices est de dimier le tarif et de garder la sympae des progressistes. Si cette stratie réussit c'est le succès pour le uvernement et l'avenir assuré ur une autre session, mais l'hon. Meighen croit mettre assez de rce dans ses arguments contre tains des ministres pour renverr le gouvernement et contre cette bâcle, le gouvernement ne pourra n faire sinon de laisser la maorité imposer sa volonté. C'est ce i fait croire que l'avenir est char- de nuages pour le parti au pouir et que le groupe progressiste le maître véritable du sort du binet.

NE CONFERENCE SUR LE BIEN-ETRE

Afin de stimuler l'emploi et apporter remède au malaise, le aire Watters a convoqué pour udi soir, 21 février, une assemée de représentants des diverses ganisations intéressées au bienre social, qui sera tenue à la sal- du conseil de l'hôtel de ville. tte assemblée a été convoquée à demande faite au maire par une légation conjointe du conseil des étiers et du travail, l'association s vétérans de la grande guerre d'autres organisations. Dans sa itre de convocation, le maire deande à chaque organisation de ommer trois représentants pour ir en coopération avec la section service social de l'administraon civique et le service d'emploi Canada, dans le but de hâter la olution du problème du manque emploi. L'intention qu'a le maire t d'intéresser les citoyens à mmencer immédiatement les réarations, les améliorations ou la nstruction qu'ils se proposent our l'avenir, ce qui contribuerait apporter une certaine mesure de ecours. On a aussi l'intention de ire appel aux autorités fédérales autres dans le même but et aussi de commencer des travaux de nstruction pour aider de la même manière.

Voici les noms des représentants e l'association des vétérans de la rande guerre: MM. McIsaac, preier vice-prés., succursale d'Otta-a, Reilly et MacNeil.

PAS D'ELECTIONS A LA SECTION AGRICOLE

Par suite de la démission de M. . S. Archibald, il n'y aura pas élection à la section agricole de Association de l'Exposition. L'élection à la section industrielle a eu demain à l'Hôtel de Ville, entre 2 et 4 heures.

Voici les élus chez les Agriculteurs: MM. Cecil Bethune, W. R. ummings, Richard, Wowler, R. Faith, Walter Graham, George obertson, George Rothwell, R. H. Wright.

Gens qui vivent d'aumônes

"En donnant de l'argent à ceux ui quêtent dans les rues on enourage ces gens à ne pas travailer", dit M. Joad, directeur de l'Union Mission, rue Cumberland. Plusieurs en arrêtant les passant dans les rues parviennent à reueillir jusqu'à $3 par jour, ce qui es fait préférer ne rien faire et ivre de cet expédient", ajouta-t-l.

M .Frederick Purcell, un indiidu qui loge à l'Union Mission, comparaissait ce matin en tribunal mie police pour avoir quêté ainsi à a gare Centrale. Depuis plus de uinze jours, dit M. J. H. White, onstable spécial du C. N. R., Purell se tient à la gare et sollicite es aumônes des voyageurs. Le agistrat l'a remis en liberté. M. oad s'en chargera.

LES MINES

Cotes fournies au "Droit" par J. T. Richards et Cie, courtiers, Canada Life Building, rue Sparks, 75.

COTES DE FERMETURE CE MATIN

	Offre	Demande
ARGENT		
Beaver	27	28
Castle	57	58
Capital	32¼	32½
Crown Reserve	59	59½
Everett	14	14½
Keeley	2.39	2.40
LaRose	24	25
Lakeside	21	22
Lorrain	15	16
McKinley	14	15
Mining Corporation	3.39	3.40
Nipissing	6.40	6.50
Ophir	3⅝	3⅝
Peterson Lake	9	9½
Temiskaming	31	32
Trethewey	8	8½
Trout Lake	1.27	1.30
Wettlaufer	19	20
OR		
Algonquin	2	2½
Apex	2	3½
Argonaut	59	60
Atlas	4½	5
Baldwin	5	5½
Beaty	4½	5
Bidgood	10	11
Buckingham	5	5½
Chaput Hughes		
Cons. W. Dome Lake	25½	25¾
Clifton	8½	9
Dome Mines	17.80	17.90
Dom. Kirkland	1	2
Goldale	35	35½
Gold Reef	2	3
Hattie	8	8½
Hollinger	11.50	11.55
Hunton	6½	7
Indian Mines	30	40
Keora	12	13
Kirkland Lake	19½	20½
Lake Shore	3.55	3.60
McIntyre	17.15	17.35
Moneta	22	23½
Montréal-Ont.	17	18
Newray	36	37
Night Hawk	93½	94
Pore, Crown	10⅝	11
Pore, Tisdale	1	2
Preston East Dome	12½	13
Teck-Hughes	1.24	1.27
Tough Oakes	67	68
Thompson-Krist	5	5½
Vickers	21½	24
Vipond	1.18	1.20
Wasapika	3½	3½
Wakenda	3	5
West Tree	4	5
Wright-Hargreaves	2.90	3.00

VENTES DE CE MATIN

Argonaut—3000 à 57; 2000 à 59;
Baldwin—500 à 5;
Bidgood—500 à 10⅝;
Cons. West Dome Lake—3000 à 25¾; 500 à 26; 3000 à 25¾; 2000 à 25½; 2000 à 25¾;
Dome—100 à 17.85; 100 à 17.90; 100 à 17.90; 50 à 17.80;
Goldale—1000 à 35; 500 à 34; 1000 à 33; 500 à 32; 2000 à 31; 500 à 32½; 1000 à 35; 1000 à 35; 1000 à 34½; 100 à 36; 1000 à 35;
Gold Reef—1000 à 2;
Hollinger—5 à 11.70; 500 à 11.50; 30 à 11.60; 100 à 11.50; 100 à 11.55; 200 à 11.50;
Hunton—1000 à 6½;
Keora—500 à 12; 5300 à 12;
Lebel Oro—1000 à 33;
Montréal-Ont.—2000 à 17;
Newray—100 à 34; 3000 à 35; 2000 à 35½; 1000 à 34½; 4000 à 34; 1500 à 33½; 2000 à 33; 500 à 33¾; 500 à 35; 3500 à 35; 2000 à 35; 100 à 36; 400 à 37; 1500 à 36;
Pore, Crown—500 à 10⅝;
Preston—5000 à 12½;
Teck-Hughes—1000 à 1.27; 500 à 1.24; 1000 à 1.24; 700 à 1.24; 1000 à 1.24; 800 à 1.24;
Tough Oakes— à 67; 1000 à 66½; 2000 à 66½; 2 à 66; 2000 à 66½; 3000 à 6; 1000 à 67;
Vipond—600 à 1.20; 400 à 1.19; 2000 à 1.18;
West Tree—9000 à 4¾; 600 à 4½; 3000 à 3½;
Wright Hargreaves—100 à 2.95; 50 à 2.90; 50 à 2.90;
Beaver—2000 à 27;
Castle—3000 à 58½; 1600 à 58; 15,500 à 57; 6000 à 57; 100 à 56; 1000 à 58; 100 à 57; 1000 à 58;
Crown Reserve—200 à 60; 500 à 60; 8000 à 60; 1000 à 59½; 250 à 59;
Capitol—1000 à 33; 100 à 33; 2000 à 32; 800 à 32¼; 800 à 32½;
Everett—500 à 2.38; 300 à 2.36; 100 à 2.36; 300 à 2.36; 50 à 2.38; 600 à 2.35; 100 à 2.38; 700 à 2.39; 800 à 2.39;
LaRose—1000 à 24;
Lakeside—2000 à 21;
Lorrain—1020 à 15; 3000 à 15½; 1500 à 15;
McKinley—1000 à 14; 500 à 14;
Mining Corporation—300 à 3.47; 300 à 3.45; 100 à 3.45; 600 à 3.42; 500 à 3.41; 200 à 3.40; 500 à 3.39;
Ophir—500 à 3⅜;
Temiskaming—1000 à 31;
Wettlaufer—500 à 19;
Total des ventes: 216,885.
Argent en barre: 64¼c.

La taxe du Collegiate

Le taux de la taxe pour le Collegiate sera cette année le même que l'an dernier soit 2.90. Le bureau d'administration du Collegiate a tenu hier après-midi une réunion spéciale pour adopter le budget annuel. Les dépenses totales pour l'année sont prévues à $185,620.27 (écoles académiques) et $95,700 (écoles techniques) soit une augmentation de $2,500 sur le budget de l'an dernier.

Le président G. H. Bowie présidait. Etaient présents: MM. J. A. Watson, John Bingham, A. E. Provost, J. J. Slattery, J. Genest, J. C. Grant, le principal A. H. McDougall, et le secrétaire Cecil Bethune.

Pourquoi il préfère Ottawa

Joseph Valois alias Quesnel, 43 ans, sans adresse, qui a un dossier à la cour de police prétend qu'il y a 40,000 sans-travail à Montréal. Il a comparu ce matin en tribunal de police pour vagabondage et il fut renvoyé à une semaine. Valois il y a une quinzaine de jours était arrêté par la police pour vagabondage. Le magistrat lui ordonna de quitter la ville. Le détective Downey alla le reconduire à la gare et lui donna 13 sous qu'il lui manquait, encore pour payer son passage. Mais quelques jours après Valois était revenu à Ottawa. "A Montréal, dit-il, au magistrat Hopewell ce matin, pour justifier sa présence à Ottawa il y a 40,000 sans-travail et il n'y a pas moyen de trouver d'emploi."

DANS NOS HOTELS

Etaient de passage hier et aujourd'hui dans nos principaux hôtels les Canadiens français dont les noms suivent:

RUSSELL.—MM. P. Hurtubise, F. X. Fergues, le Dr W. L. Durant, L. Gauvreau, Montréal.

ON CELEBRE LE 3e ANNIVERSAIRE DU CERCLE CAPITAL

LE CERCLE DE JEUNES EST ENTRE DIMANCHE DANS SA QUATRIEME ANNEE PAR UNE BELLE FETE ANNIVERSAIRE. — MAGNIFIQUE PROGRAMME.

A l'occasion du troisième anniversaire de fondation du cercle Capital, les membres n'ont pas voulu laisser passer cette date sans en faire ressortir un peu l'éclat. Un programme spécial et très bien rempli avait été préparé afin de rendre la célébration plus gaie et pour qu'elle reste plus longtemps dans la mémoire de toutes les personnes présentes.

Le conférencier du jour était M. Léopold Trépanier. Il sut nous intéresser vivement en nous entretenant sur la vie du duc d'Enghien prince de Condé. En nous parlant du duc d'Enghien, de ses projets, ses pensées, de sa vie en général, M. Henri Ethier, par des paroles choisies remercia le conférencier aux noms de tous les membres.

On passa ensuite à la chronique. Le chroniqueur étant absent, le secrétaire, M. Henri Laperrière, se chargea de faire la lecture du travail de M. P. E. Lavigne. On passe ensuite à la correspondance. Deux lettres de félicitations ayant été adressées au cercle à l'occasion de ce 3ème anniversaire, sont lues par le secrétaire. Une autre lettre était une demande de M. Roland McNicoll, pour être admis membre du cercle Capital. Il est admis.

LES ELECTIONS

On arrive ensuite à l'élection. Le conseil de 1923 démissionne et les trois membres qui en font partie se déclarent encore candidats.

Le même conseil depuis 3 ans est réélu pour un quatrième terme.

Président: M. Léon Laperrière; Secrétaire: M. Henri Laperrière; Trésorier: M. René McNicoll.

M. Louis Lessard, invité à cette fête à titre de membre bienfaiteur, à la demande du président, accepte de nous dire quelques mots. Il se dit enchanté et plein d'admiration de voir comment les choses se font à une assemblée de notre cercle. Il nous remercie de l'y avoir invité et il félicite les membres de leur ponctualité et de leur bonne entente au cercle. En terminant il souhaite qu'on aille de succès en succès.

LE BANQUET

Notre président honoraire, M. J. F. H. Laperrière présidait au banquet. Nous avions aussi l'honneur d'avoir à nos côtés un ami dévoué des missions étrangères, en la personne de monsieur Maillard-St-Aigne. Etaient aussi présents, les membres bienfaiteurs suivants: MM. Louis Lessard, Joseph Verdon et Eugène Défayette.

Au moment des santées, le président du cercle Capital, M. Léon Laperrière, présente celles du pape et du roi et nous entonnons le "En avant marche" et "Dieu protège le roi". La santé du cercle fut présentée par le Président Honoraire, M. J. F. H. Laperrière. Ce dernier nous dit que chaque fois qu'il a le plaisir d'assister à une de nos assemblées, il constate toujours de nouveaux progrès chez nous, soit par l'union plus intime des membres soit par l'amour que l'on a pour le cercle, enfin il trouve que nous avançons toujours. Le secrétaire, Henri Laperrière, remercie le président honoraire.

M. Maillard-St-Aigne, venu en Amérique pour représenter la fameuse vue cinématographique des missionnaires aux Indes, était un de nos principaux invités. Il veut bien nous dire quelques mots. Il regrette de ne pas pouvoir parler assez facilement le français, et il demande la permission de s'exprimer en anglais. Il est étonné de la bonne entente et de la fière concorde qui règnent chez les membres du cercle Capital. Il se réjouit de voir que nous nous attachons à notre langue. En terminant il nous remercie de l'avoir invité à nous adresser la parole et nous souhaite tout le succès désirable. C'est en vous unissant et en vous aidant que vous arriverez à des résultats satisfaisants.

A la demande de M. Louis Lessard M. St-Aigne parle des missions étrangères. MM. Verdon et Défayette remercient et félicitent à leur tour les membres du cercle Capital.

LA SOIREE

Elle fut une des plus gaies que nous ayons encore eues. Les traditions canadiennes étaient à l'honneur. Ce fut d'abord un morceau de piano par le président et une déclamation par Paul McNicoll. Le programme fut très intéressant. Ceux qui prirent part à la veillée sont: MM. Léon Laperrière, piano et récitation; Paul McNicoll, déclamation, Roland McNicoll, déclamation. M. Maillard St-Aigne, chant; Mlles Laperrière, piano. Un goûter fut servi aux membres avant le départ. On entonna "O Canada" et la séance fut levée.

Le secrétaire,
Henri Laperrière.

LE CHANGE

NEW YORK, 19. — Le change sur la livre est irrégulier.

Angleterre, la livre: $4.29.
France, le franc: 4.08.
Italie, la lire: 4.27.
Allemagne, le mark: .00000000-0022.

La piastre canadienne s'escompte à 15-16 pour cent.

ON VOTE $3400 A L'EX-INSPECTEUR LAFLAMME

QUESTION DES BAINS PUBLICS DE NOUVEAU SUR LE TAPIS. — "CE SONT DES ELEPHANTS BLANCS" DIT M. QUERY. — LA VENTE DES TERRAINS VAGUES.

Le Conseil de Ville réuni hier soir, sous la présidence de M. Ellis, qui occupait le fauteuil en l'absence du maire Watters et de M. Champagne, a accompli assez de besogne, quoique la session ne fut pas très longue.

Le Conseil a fait preuve d'une grande sagesse en votant à l'ex-inspecteur sanitaire Laflamme, qui se retire après 25 années de service, un fonds de retraite de $3,400, équivalent à deux années de salaire.

MM. Nolan et Low s'opposèrent à ce boni; M. Nolan prétendant qu'une année de salaire serait suffisante, puisqu'il fallait à tout prix, pratiquer l'économie et que d'ailleurs, M. Laflamme, dit-il, a déjà reçu quatre ou cinq mois de salaire durant sa maladie.

"Piètres tactiques", fit remarquer M. McCaffrey, indigné de l'attitude de M. Nolan.

ELEPHANTS BLANCS

Les bains publics ont encore fait les frais d'une longue discussion. On sait que le bureau des Commissaires recommandait de les mettre sous la juridiction de la commission des bains publics.

"Ce n'est guère justice pour la commission, dit M. Quéry, car les bains sont des "éléphants blancs" qui mangeront les profits et produiront un déficit annuel de $30 à $40,000." Les protestations de M. Quéry ne reçurent pas l'approbation de la majorité.

On discuta aussi la nomination d'un surintendant au bain Plant. Le bureau recommandait M. Dalton, au salaire de $1,500 par année, mais à un vote de 12—6, cette recommandation fut renvoyée au Bureau. L'opinion générale semble favoriser le capt. Marsden, un vétéran de la Grande-Guerre et de la guerre Sud-Africaine, le détenteur de plusieurs records de natation.

LES DEMANDES

M. Nolan se fit le grand défenseur du capt. Marsden; un vétéran, dit-il, devrait avoir la préférence et d'ailleurs la demande du capitaine fut inscrite en août 1923, tandis que celle de M. Dalton ne parvint aux autorités que le 9 février. M. Marsden et son épouse s'offrent au salaire conjoint de $1,800 par année.

Le vote sur la motion Nolan pour renvoyer la clause, donna le résultat suivant:

Pour: Bordeleau, Cunningham, Desjardins, Esdale, Laroche, Low, Marcil, McCaffrey, McCormick, Nolan, Pinard et Snowdon —12.

Contre: Balharrie, Tulley, Crooks, Easson, McNabb, Quéry—6.

LA VENTE DES TERRAINS

Le Conseil n'a pas voulu donner son appui à une motion de M. Nolan à l'effet que la percepteur des taxes et le trésorier civique soient autorisés à mettre à l'enchère les terrains vagues pour lesquels il y a des arrérages de taxes.

La question, sur proposition de M. Balharrie, fut renvoyée au Bureau des Commissaires par 15 voix contre 3.

M. Nolan déclara que les spéculateurs contrôlaient ces terrains, un seul, dit-il, doit $56,000 à la ville; sur un terrain, évalué à $40, la taxe se chiffre à $219.77; sur un autre à l'angle des rues Frank et O'Connor, l'évaluation est de $475 et les arrérages atteignent $853. Ceux qui payent, ajoute-t-il, sont forcés de maintenir des spéculateurs; les propriétaires de terrains vendus pour arrérages, ont dix-huit mois pour réclamer leur propriété.

SITUATION DIFFICILE

M. Pinard ne croit pas que les temps soient propices; ce serait une entreprise hasardeuse qui ne rapporterait que très peu à la Corporation et qui causerait de graves embarras à des pauvres citoyens, actuellement incapables de solder leurs obligations.

Il suggéra que M. Nolan retire sa motion, mais celui-ci ne s'empressa pas de le faire.

M. McCormick se dit favorable à un encan et il fait remarquer qu'à Toronto l'entreprise fut payante puisque la municipalité fut capable de revendre à profit les terrains saisis. M. Easson opina que l'affaire devrait être envoyée au Bureau, mais M. Nolan protesta énergiquement en disant que le Conseil n'en entendrait plus parler si ce n'est pas les propriétaires désireux de tirer les ficelles pour se sauver de la saisie.

Finalement l'amendement Balharrie fut adopté.

CE VOYAGE

Lecture fut donnée d'une lettre de Wm. Ashe protestant contre le voyage d'études que l'ingénieur McCallum se propose d'entreprendre en Europe et M. Nolan intima qu'il aurait quelque chose à dire à ce sujet, plus tard.

Le Conseil refusa d'adopter une recommandation du Bureau, à l'effet que la ville obtienne de la législature l'autorisation de créer un fonds pour venir en aide aux personnes victimes d'accidents dont la Corporation n'est [illegible]

On proposait une dépense annuelle ne dépassant pas $1,000.

Faits-Ottawa

Pas sur le trottoir!

Harry Webb, 432 rue McLeod, est le douzième charretier depuis une dizaine de jours à payer l'amende pour avoir passé en voiture sur le trottoir. Il a été arrêté par le constable Baker et a paye une amende d'un dollar.

Pour vol

William Shortt, 334 ave Laurier, a été condamné ce matin par le magistrat Joynt à subir son procès aux assises pour vol.

Shortt est accusé d'avoir vole 50 peaux de putois à M. Lewis Cohen.

Incendie cette nuit

Un incendie qui s'est déclaré cette nuit à l'étage supérieur du numéro 88 LeBreton où réside la famille Vincent Létourneau a complètement détruit tout l'intérieur et forcé les gens à sortir de la maison en toute hâte. On croit qu'un poêle surchauffé a allumé cet incendie. L'eau a causé des dommages assez considérable au premier plancher où se trouve l'épicerie de M. Létourneau.

Au Canadian Club

L'hon. Rodolphe Lemieux, président des Communes, sera l'hôte du Canadian Club à son déjeuner hebdomadaire au Château Laurier samedi prochain. Il parlera de Westminster et du Palais Bourbon.

L'interd't sur le bétail

L'honorable W. R. Motherwell, ministre de l'agriculture, exprime l'opinion que le décret excluant le bétail canadien de la Grande-Bretagne, n'est que temporaire. Il ne sera probablement en vigueur que quelques jours et affecte le bétail de tous les pays.

LE FRANC SE VEND 24 AU DOLLAR

LA LIVRE STERLING SUBIT UNE HAUSSE A PARIS ET A NEW YORK

PARIS, 19.— Le franc vient de subir une autre forte baisse et il se vend actuellement à 24 au dollar et à 100 la livre sterling. Ce qui étonne davantage les spéculateurs c'est que la livre anglaise a subi une hausse et à Paris et à New-York ,au moment même de la déclaration de la grève des débardeurs. Certains journaux français attribuent la baisse du franc à une attaque des financiers des autres pays pour des raisons de politique. D'autres attribuent cette baisse à ce fait que pour rencontrer ses obligations la France a dû recourir à des emprunts à l'étranger.

La police a ordonné la fermeture de la Bourse du Commerce hier. Dans certains milieux on assure que cette mesure a eu un effet autre que celui que l'on en attendait.

FEU MME GRENIER

Les funérailles de Mme J. D. Grenier, 168 rue Rideau, ont eu lieu ce matin à Buckingham, paroisse natale de la défunte. Mme Grenier (née Lahaie,) est décédée dimanche matin à huit heures. Plus d'une centaine de personnes ont rendu hommage à la défunte au libera qui a été chanté lundi après-midi, à l'église du Sacré-Coeur. Le R. P. Jacques O. M. I., du Juniorat officiait.

On remarquait dans le cortège: MM. Jos. Boivin, Omer Joubarne Ph. Désilets, A. Gratton, F. X. Groulx, Nap. Gratton, F. Schingh, Jos. Bergeron, J. A. Parisien, M. Gagnon, O. A. Dion, C. D. Lahaie, L. J. Lahaie, M. Raby, R. Brulé, M. Pouliotte, M. Nadeau, N. Lalonde, R. Déziel, N. Champagne, J. B. Pharand, J. Lecavalier, Th. McDonald, Eugène Barrette, C. Corigan, O. Goulet, L. H. Portelance, N. Viau, X. Groulx, A. Fink, Dr E. Brunet, T. Thérien, H. Moquin, Th. MacDonald et plusieurs autres. On remarquait aussi un groupe d'élèves de l'Académie La Salle.

Mme Grenier laisse pour la pleurer son mari, M. J. D. Grenier, tailleur de la rue Rideau; deux enfants, Raymond et Jean-Marie, six soeurs, Mme Napoléon Campeau, de Timmins; Mme L. Viau, de Hull; Mme L. Moncion et Mme M. Portelance, Mont-Laurier; Mme D. Pilon et Mme Charles Lévesque, de Buckingham et trois frères, MM. L. A. Lahaie et C. P. Lahaie, de Buckingham et J. L. Lahaie, de Montréal.

A la famille en deuil, le "Droit" offre le témoignage de sa plus profonde sympathie.

Le radio dans les églises

Dans les églises presbytériennes Knox et St. Andrews une station d'émission radiotéléphonie sera prochainement établie pour émettre les services religieux et les prédications des ministres. Cette installation est confiée à M. F. A. McDiarmid.

MARIAGE

KINGSBURY-POIRIER— Demain le 20 février, à 6 h. 45 sera célébré en l'église Notre Dame de Hull le mariage de Mlle Léontine Poirier à M. Hector Kingsbury. Pas de faire part. 42

DECES

LACHAPELLE— Mme Vve André Lachapelle (née Olive Legault) décédée le 19 février à l'âge de 78 ans. Funérailles mercredi matin à 8 heures à la Basilique. Départ du cortège funèbre de l'Hospice St-Charles, rue Water à 7 h. 45. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le corps est exposé au parloir de l'Hospice St-Charles. 42

M. E. BILODEAU EST ASSISTANT BIBLIOTHECAIRE

M. Ernest Bilodeau, littérateur bien connu au Canada français, vient de recevoir sa nomination officielle comme assistant bibliothécaire en chef au parlement. M. Bilodeau est un écrivain de renom et un journaliste de talent, mais c'est surtout comme chroniqueur qu'il s'est distingué dans le monde littéraire canadien. Il a publié durant les dix dernières années "Un Canadien Errant", "Chemin Faisant" avec une préface de M. Léon de Tinseau, "Pélerins de Rome", une traduction du "Clash", de Moore, et un dernier volume qui vient de voir le jour et qui s'intitule "Au temps de Benoit XV".

Cette nomination a reçu sa confirmation de la Commission du service civil, hier après-midi, et elle sera bien accueillie du public.

OTTAWA PAIE UNE AMENDE DE UN DOLLAR

Une bizarrerie de la loi a voulu que ce matin en tribunal de police la ville payât une amende d'un dollar. Cette amende qui a été payée sera remise, comme la loi le prévoit, au trésorier municipal. De la main droite la ville paie l'amende qu'elle reçoit de la main gauche: c'est le privilège des villes de ne rien perdre de ce qu'elles donnent ainsi à la police.

Ce matin donc, M. W. Belair, 27 rue Loretta, un employé de la ville, se reconnaissait coupable d'avoir passé en voiture sur le trottoir de la rue Wilbrod, le 12 dernier. Il a été arrêté par le constable Wilcox. Le magistrat l'a condamné à un dollar d'amende ou à passer un jour en prison. L'amende fut payée par M. Joyce, représentant la ville.

Dernière Heure

SIGNATURE RETARDEE

WASHINGTON, 19.—La signature du traité entre Washington et Ottawa pour la suppression du trafic illicite des liqueurs le long de la frontière canadienne a été temporairement ajournée afin que quelques légers changements soient faits dans la rédaction du traité envoyée ici par les autorités canadiennes.

EXAMEN DES FUTURS

LONDRES, 19. — Dans la province de Constantinople une loi oblige tous les futurs mariés à passer à l'examen d'un médecin. Les autorités municipales devront prendre connaissance du rapport médical avant d'émettre le permis de mariage.

NORVAL, Ont., 19.— Mme Robert Glendenning s'est fracturé le crâne en tombant du haut d'un escalier qui conduisait à la cave de sa demeure, hier, et elle n'a survécu que quelques minutes à sa blessure. Elle était âgée de 76 ans et demeurait à Norval depuis 55 ans. Mme Glendenning est née à Cumberland, en Angleterre.

PRODUCTION DU BLE

WASHINGTON, 19.— Le coût total pour moudre et mettre sur le marché la farine dure de blé du printemps, d'après les experts de la commission du tarif, est de $0.5808, le cent livres aux Etats-Unis et $0.4803 au Canada.

CAMBRIOLAGE

FORT ARTHUR, 19.— James Fitzgerald a été arrêté ce matin par la police sous l'accusation de cambriolage dans un magasin de bijoux d'occasion. On dit qu'il s'est enfui avec des montres et des anneaux pour une valeur de cinq cents dollars et cent quatre dollars en argent.

LE SUCRE A $10.74

TORONTO, 19.— Les cotes de vente en gros du sucre sont aujourd'hui de $10.74.

MESURE TEMPORAIRE

LONDRES, 19. — On déclarait ici que l'ordre prohibant l'importation du bétail vivant canadien en Angleterre n'était qu'une mesure temporaire à cause de la maladie qui régnait chez les animaux domestiques. Actuellement l'Angleterre et le Canada sont à prendre les mesures nécessaires pour faire lever cette défense.

LA BIERE

De la Presse Associée

LONDRES, 19.— A son assemblée annuelle qui a eu lieu ici, la Licensed Victuallers Central protection Society a demandé de la bière à meilleur marché et une réduction dans les droits sur les liqueurs alcooliques. M. Belsher, président de la société, a déclaré que les taux demandés pour la bière par les brasseurs de Londres aux détaillants étaient trop élevés. Il est d'avis que le nouveau gouvernement devra faire quelque chose pour diminuer le prix de la bière.

L'EXTRADITION DE WILLS

TORONTO, 19.— Le juge Coatsworth verra lundi prochain à régler le cas de demande d'extradition de Hamilton B. Wills, financier de Toronto, qui doit subir un procès dans le Massachusetts sur une accusation de fraude dans l'affaire de la compagnie Boston and Montana Copper.

Des détectives privés ont les yeux sur les faits et gestes de Wills qui a été mis sous un cautionnement de $5,000 à la suite de son arrestation par les autorités de Boston. On prétend que M. Wills devait s'embarquer pour l'Europe le 13 janvier.

Murphy-Gamble Limited

UN EXQUIS ASSEMBLAGE DE

Fascinante Lingerie

POUR LES BESOINS DU PRINTEMPS

Bouffantes de Satin Souple
De qualité de choix, bas simples et doubles foncés, dans les teintes de noir, marine, brun, cerise et copen. Cotées à $5.50

Bouffantes de Crêpe de Chine Français
D'une attrayante texture, dans les teintes de rose, pêche, orchidées. Cotées à $6.95

Step-ins et Gilets pour Assortir
De Crêpe de Chine de choix, dans les coloris de blanc, orchidées ou saumon. Le vêtement $6.75

Bonnets de Boudoir
De Crêpe de Soie de couleur. Cotés de $1.00 à $3.50

Robes de Nuit
De Crêpe de Chine, dans les coloris de blanc, chair, rosée de miel et orchidées. $8.50 à $15.50

Jupons de Jersey de Soie
Avec volants champignon plissés, dans les coloris de noir, marine, émeraude et castor. Cotés à $6.50

Jupons de Soie Japonaise
Dans les teintes de paon, sandal, argent, émeraude et noir, avec attrayants volants champignon. Cotés à $8.50

Pyjamas de Crêpe de Chine
En genre de deux morceaux et dans les teintes de chair et orchidées. $11.50 à $15.00

FASCINANTES CONCEPTIONS EN

Nouvelles Parures de Cou

Nouveaux Plissés
Attrayants plissés pour porter avec robes, chandails, etc., d'Attrayant Georgette de couleur, Tulle et Dentelle avec bordures de filet, aussi rangées de dentelle val dans les teintes de crème, blanc et bisque. Cotés, à la verge, de $1.00 à $2.50

Jabots de Dentelle
En une jolie variété d'effets de dentelle blanche et crème pour chandails, etc. Spécialement cotés à $1.79

Attrayants Voilages
Présentant les plus nouvelles teintes du printemps et les nouveaux effets pois chenille de chenille de couleur. Prix, la verge, de 35c à 95c

Collets et Parures
Une très attrayante montre de Parures de cou en Collets Peter Pan avec poignets gantelets et parures Bamley de toile. Prix de 75c à $1.95

La vente de la Banque Nationale sera ratifiée

QUEBEC, 19. — L'assemblée spéciale des actionnaires de la Banque Nationale qui ratifiera le projet d'achat de la Banque Nationale par la Banque d'Hochelaga a lieu cet après-midi, au bureau de la Banque d'Hochelaga à Québec.

Il faut les deux-tiers des voix pour que la transaction soit ratifiée, c'est-à-dire que 14,000 parts doivent être en faveur de la fusion. Actuellement l'honorable Georges Elie Amyot, président de la Banque, M. J. H. Fortier et A. B. Dupuis, qui ont été nommés pour recevoir les procurations de ceux qui sont en faveur de la fusion, représentent 26,000 parts. C'est dire que seulement 4,000 parts seront représentées par leurs porteurs.

Dès que le projet aura été ratifié, la Banque d'Hochelaga en sera officiellement notifiée, et l'on s'attend qu'après l'assemblée des actionnaires de cette dernière à Montréal, jeudi, les directeurs de la nouvelle banque soient choisis.

On mande de Montréal que quatre administrateurs de la Banque Nationale seront invités à faire part du nouveau conseil d'administration. On mentionne les noms de l'honorable M. Amyot, de M. J. H. Fortier, de M. Nazaire Fortier et du notaire Edmond Taschereau. On annoncera le nom de la nouvelle banque à la fin de la semaine, et, à moins d'imprévu, ce nom sera: "La Banque Nationale de Québec".

ARRIVAGES

Navire	A	De
Ausonia	N. York	Liverpool
Belgenland	Haifa	New York
Reliance	Cadix	New York
Mongolia	N. York	South'ton
Arndale	Philadelphie	Londres
Montcalm	Liverpool	St-Jean
Em. of Canada	Monaco	N York
Brent County	St-Jean	Tyne Ports
C. Explorer	St-Jean	oLndres
C. Inventor	St-Jean	N. Zéiande

Départ

Pest Phalia de Hambourg le 14 février pour New York.

BERLIN, 19. — L'ambassade et le consulat japonais sont sous la protection spéciale de la police parce que des voleurs tenteraient sous peu d'y accomplir des descentes. Il n'y a pas de politique dans cette affaire.

M. Joseph Samson est réélu maire de Québec

QUEBEC 19. — M. Joseph Samson a été réélu pour la troisième fois, hier, maire de Québec par une majorité de 733 voix sur le Dr V. Martin, échevin.

Les échevins réélus sont: MM. J. Collier, Dr P. H. Bédard, J. Lesage, J. Dussurault, P. Bertrand et C. N. Paradis.

Les échevins défaits sont: MM. Drolet, E. Tremblay et le Dr Thibaudeau.

Les nouveaux venus sont: MM. Duquet, Jos. Hunt, Alf. Savard, Dr E. Parent, Tél. Simard et Auger.

CHEZ LES MAITRES IMPRIMEURS D'OTTAWA

A la dernière réunion de l'Association des Maitres Imprimeurs d'Ottawa on a fait les élections annuelles qui ont donné des résultats suivants: président: M. Charles Walton (La Cie Mortimer); secrétaire: M. Ferd Boardman (Sampson office service, Ltd.); conseillers: MM. E. D. Lowe, (Lowe-Martin); H. Crain (Crain Printers), et F. Gallagher (Gallagher Printing, Co.).

J.A. BELANGER
CHARBON
Bois de Chauffage
de toutes sortes
A Prix Modérés
Bureau: Tél. R. 3366 ou Q. 3678
Résidence:
171, St-Patrice Tél: R. 1559

Hôtel New Windsor
F. E. Simard, gérant.
Vins de Choix, Bières et Porter.
Salles d'échantillons
Rue St-Charles, Buckingham

Euchre de Charité
Sous les auspices de la
Conférence Ste-Anne de la Société St-Vincent de Paul
Salle Ste-Anne --- Demain Soir
BILLETS — — — 25 sous